

OCTOBRE 2016

RAPPORT D'ÉTUDE

INJEPR-2016/08

Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016

**Isa Aldeghi, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Pauline Jauneau-Cottet,
Colette Maes (CRÉDOC) en collaboration avec l'INJEP**

Commanditaire : direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)



Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

95 avenue de France - 75650 Paris Cedex 13 - Tél. : 01 70 98 94 00 - www.injep.fr/

Pour citer ce rapport

Aldeghi I., Guisse N., Hoibian S., Jauneau-Cottet P., Maes C. (CRÉDOC), *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016*, Rapport d'étude, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), octobre 2016.

Contexte de l'étude

Les difficultés d'insertion socioprofessionnelle et l'accroissement du taux de pauvreté touchent les jeunes de manière accrue. Particulièrement affectés par les effets de la crise de 2008, les jeunes sont aujourd'hui la catégorie d'âge économiquement la plus vulnérable. Dans ce contexte, la jeunesse constitue l'une des cibles prioritaires des pouvoirs publics. Afin de mieux appréhender les conditions de vie, modes de vie, aspirations et attentes des jeunes, le CRÉDOC a réalisé en 2016 une enquête nationale auprès de 4 000 jeunes âgés de 18 à 30 ans, à la demande de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) et avec l'appui de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)

Comité de suivi

L'étude a été réalisée par le Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC) en collaboration avec l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), à la demande de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)

Méthodologie

L'enquête a été réalisée en ligne, entre décembre 2015 et janvier 2016, auprès d'un échantillon représentatif de 4 000 jeunes âgés de 18 ans à 30 ans, sélectionnés selon la méthode des quotas.

Résumé

Trois grandes thématiques structurent le rapport :

- Le regard porté par les jeunes sur la société et sur leur propre situation.
- L'engagement citoyen : adhésion associative, freins et leviers à l'engagement bénévole, mobilisation citoyenne sur les réseaux sociaux, opinion sur le service civique.
- L'accès aux droits et aux dispositifs en faveur de l'insertion : les attentes d'aides des pouvoirs publics, l'accès aux droits sociaux, le renoncement aux soins médicaux, la mobilité internationale

Présentation des auteurs

Le rapport a été co-écrit par Sandra Hoibian, directrice de recherche, Nelly Guisse, cheffe de projet, Colette Maes, assistante d'études, Isa Aldeghi et Pauline Jauneau-Cottet, chargées d'études et de recherche.

Mots clés

SOCIOLOGIE DE LA JEUNESSE ; ENGAGEMENT ; SERVICE CIVIQUE ; BENEVOLAT ; ACCES AU DROIT ; VULNERABILITE ; CHOMAGE ; MOBILITE INTERNATIONALE ; REPRESENTATION SOCIALE ; AUTONOMIE.

Sommaire

Contexte et présentation de l'étude : l'insertion des jeunes, un enjeu prioritaire des pouvoirs publics 7

I - Le regard sur la société porté par les jeunes en 2016 9

1. Une jeunesse partagée entre confiance et inquiétude pour l'avenir..... 9
2. Les effets des attentats de 2015 19
3. Le regard des jeunes sur les relations entre les individus 23

II – L'engagement des jeunes 29

1. Une forte mobilisation de la jeunesse dans la vie associative et sur internet..... 29
 - a. L'engagement bénévole concerne plus du tiers des jeunes 30
 - b. Les jeunes hommes et les plus diplômés sont plus souvent bénévoles 33
 - c. La progression de la participation bénévole, en partie liée au contexte des attentats, est tirée par l'engagement des jeunes en emploi peu diplômés 39
 - d. Trois jeunes sur dix sont prêts à devenir bénévoles..... 42
 - e. Les moteurs de l'engagement des jeunes 44
 - f. Le manque de temps constitue le premier frein à l'engagement 46
2. Le service civique : un dispositif bien connu qui suscite l'adhésion de quatre jeunes sur dix 49
 - a. Les trois-quarts des jeunes connaissent le dispositif..... 49
 - b. Quatre jeunes sur dix seraient prêts à s'engager dans un service civique, avec pour premier moteur l'envie d'être utile à la société 51
 - c. Le manque de disponibilité, premier frein à l'engagement dans un service civique..... 57
3. Un déficit d'écoute : la moitié des jeunes estiment que leur avis ne compte plutôt pas 60
4. Un engagement 2.0 et non-affilié : plus du tiers des jeunes mobilisent internet pour exprimer leur opinion..... 63
5. Une typologie des jeunes selon leur engagement dans la vie de la cité..... 69

III – L'accès aux droits et aux dispositifs en faveur de l'insertion pour les jeunes 75

1. De nombreuses attentes vis-à-vis des pouvoirs publics pour accéder à l'autonomie..... 75
2. La mobilité internationale : un levier d'insertion..... 81
 - a. Un jeune sur sept est parti à l'étranger au cours des cinq dernières années, dont quatre sur dix pour poursuivre ses études, et la moitié pour des raisons professionnelles 81
 - b. Les freins au départ : le manque de moyens financiers et les relations affectives 84
 - c. La majorité d'entre eux a développé des compétences valorisées sur le marché du travail 85
 - d. La moitié des jeunes partis à l'international ont bénéficié d'une reconnaissance des acquis de leur expérience internationale..... 89
3. Le manque d'information sur les droits sociaux, premier motif de non-recours 92
 - a. Une connaissance variable des dispositifs sociaux..... 92
 - b. Le non-recours concerne environ un jeune sur cinq 97
4. En 2015, un renoncement élevé aux soins pour raisons financières..... 105

Annexe 1 – Précisions méthodologiques..... 111

Annexe 2 – Détail des classes de la typologie sur l'engagement des jeunes..... 114

Annexe 3 – Questionnaire..... 119

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE : L'INSERTION DES JEUNES, UN ENJEU PRIORITAIRE DES POUVOIRS PUBLICS

Les 18-30 ans ont la particularité de se situer à une période que l'on peut qualifier de charnière au regard de l'enjeu qu'elle recouvre pour les individus et des évolutions qui lui sont associées : le passage à l'âge adulte. Olivier Galland appréhende ce processus au travers de la notion d'indépendance qu'il définit comme la possibilité pour un jeune d'accéder à trois attributs : un emploi stable, un logement à sa charge et le début d'une vie commune en couple¹. Alors qu'auparavant ces étapes apparaissaient comme chronologiques, elles tendent à se désynchroniser, et sont parfois discontinues, voire réversibles². L'acquisition de l'indépendance est plus tardive aujourd'hui. L'Enquête nationale sur les ressources de jeunes³ révèle ainsi que fin 2014, sept jeunes âgés de 18 à 24 ans sur dix bénéficient d'un soutien financier régulier. L'autonomisation tardive des générations récentes s'inscrit dans un contexte économique où les difficultés d'insertion socioprofessionnelle et l'accroissement du taux de pauvreté touchent les jeunes de manière accrue. Ils sont particulièrement affectés par les effets de la crise de 2008. Les jeunes constituent ainsi selon l'INSEE la **catégorie d'âge la plus vulnérable économiquement** : en 2013, la pauvreté concerne près d'un jeune sur cinq (le taux de pauvreté est de 19 % des 18-29 ans contre 14 % dans l'ensemble de la population française)⁴. Les jeunes sont également confrontés à un taux de chômage plus élevé que la moyenne. Au premier trimestre 2016, le taux de chômage au sens du BIT chez les 15-24 ans s'élevait à 24 %, contre 10 % pour l'ensemble de la population active⁵. Et parmi 15-29 ans en emploi, plus du tiers est en emploi court, CDD ou intérim (36 % en 2014 contre 11 % en moyenne)⁶.

Dans ce contexte, **la jeunesse constitue l'une des cibles prioritaires des pouvoirs publics**. Le plan priorité jeunesse élaboré en 2013 a pour objectif « d'accompagner les jeunes dans leur parcours, leur vie quotidienne, leurs projets afin de favoriser leur accès à l'autonomie et à la responsabilité dans les meilleures conditions possible »⁷. Il vise une action concertée des politiques publiques autour de quatre fondamentaux :

- favoriser le droit commun pour l'accès aux droits sociaux,
- viser l'autonomie et la sécurisation des parcours dans leur globalité,
- lutter contre les inégalités et les discriminations,
- encourager la participation des jeunes et la co-construction des politiques publiques.

¹ Olivier GALLAND, « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées », *Économie et statistiques* n° 337-338,

² CRÉDOC, *Les jeunes d'aujourd'hui : quelle société pour demain ?*, CREDOC, coll. « Cahier de recherche », n°292, décembre 2012.

³ Laura Castell Mickaël Portela et Raphaëlle Rivalin, « Les principales ressources de 18-24 ans. Premiers résultats de l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes », *Études et résultats*, n° 0965, juin 2016.

⁴ Il s'agit du taux de pauvreté monétaire à 60% qui correspond à la part d'individu dont les ressources sont en deçà du seuil de 60 % de la médiane des revenus. Source : Insee, enquête ERF5 ; DGFIP ; CNAF ; CNAV ; CCMSA (www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=T16F055#inter2)

⁵ Insee, 2016, « Le taux de chômage est stable au premier trimestre 2016 », *Information rapides* n°130, mai.

⁶ INSEE, enquête Emploi (www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon03241).

⁷ Plan priorité jeunesse, « Rapport du comité interministériel de la jeunesse », édition 2014.

Plusieurs actions et dispositifs sont développés autour de ces axes dans l'optique d'améliorer les conditions de vie des jeunes, notamment dans les domaines de l'emploi, de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle, du logement, de la santé, des loisirs, de la mobilité, ou encore de l'engagement.

Dans ce contexte et afin de mieux appréhender les conditions de vie, modes de vie, aspirations et attentes des jeunes, le CRÉDOC a réalisé en 2016 **une enquête nationale⁸ auprès de 4 000 jeunes âgés de 18 à 30 ans**, à la demande de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) et avec l'appui de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) (voir détail de la méthodologie en annexe).

L'enquête n'a pas pour vocation de balayer la totalité du champ jeunesse, mais plutôt d'explorer des thématiques moins développées par les outils d'observation qui existent par ailleurs. Trois grandes thématiques ont été abordées dans l'étude et structurent le présent rapport :

- **Le regard porté sur la société et leur propre situation** : l'état d'esprit actuel, le regard porté sur la qualité des relations entre les individus, la satisfaction vis-à-vis de la vie actuelle, les perspectives futures, les conséquences vécues des attentats du 13 novembre 2013.
- **L'engagement citoyen** : l'adhésion associative, l'engagement bénévole, les freins et leviers à l'engagement bénévole, la mobilisation citoyenne au travers des réseaux sociaux, la valorisation de la parole des jeunes, **le service civique** (la connaissance du dispositif, les avantages et inconvénients perçus, l'envie de s'engager).
- **L'accès aux droits et aux dispositifs en faveur de l'insertion** : les attentes d'aides des pouvoirs publics, **l'accès aux droits sociaux** (le non-recours, les motifs de non-recours, la connaissance des dispositifs sociaux, les sources d'information mobilisées pour se renseigner sur les droits), **le renoncement aux soins médicaux, la mobilité et l'expérience internationale** (les départs à l'étranger hors vacances au cours des cinq dernières années, les motifs de départs, les apports d'une expérience internationale et les freins à sa réalisation, la reconnaissance des acquis de l'expérience de mobilité).

De nombreuses questions visant à **caractériser précisément la population des jeunes** ont par ailleurs été insérées afin d'obtenir **une vision fine des conditions de vie** des jeunes et de pouvoir analyser les thématiques retenues en fonction des principaux marqueurs sociaux, économiques et démographiques : sexe, âge, lieu d'habitation, niveau de diplôme, situation d'activité détaillée, situation de logement, situation familiale, origine sociale, niveau de revenus (voir encadré méthodologique pour le détail de la construction de l'indicateur sur le niveau de vie des jeunes).

Le questionnaire complet est disponible en annexe.

⁸ L'enquête a été réalisée en France métropolitaine.

I - LE REGARD SUR LA SOCIÉTÉ PORTÉ PAR LES JEUNES EN 2016

« Les jeunes sont fiers mal à propos, [...] étourdis, indiscrets, entreprenants, [...] pleins d'affectation, [...] se faisant] une sorte de mérite de leurs perruques et de leurs habits, ou quelque fois des airs négligés qu'ils se donnent, dans lesquels ils ne sont pas moins ridicules que dans leur parure la plus affectée. » (Jean Pic, *Maximes et réflexions sur l'éducation de la jeunesse*, 1690.)

Des « blousons noirs » à une supposée Génération Y9, de la figure du jeune désenchanté du film *La Haine* ou de celle du « décrocheur » à celle du Youtuber à succès, de la jeunesse « dorée », l'image des nouvelles générations est souvent empreinte de représentations, clichés, théories, qui cherchent à résumer et à comprendre ce « miroir grossissant¹⁰ » des positions de la société tout entière.

Qui sont aujourd'hui les jeunes en France ? Quelles sont leurs préoccupations, leurs désirs, leurs difficultés ? Comment la jeunesse se perçoit elle-même ? Quel est son état d'esprit général ?

1. UNE JEUNESSE PARTAGÉE ENTRE CONFIANCE ET INQUIÉTUDE POUR L'AVENIR

La lecture de différents indicateurs fait tout d'abord émerger le portrait d'**une jeunesse partagée entre bien-être et inquiétude face à l'avenir.**

Pour leur laisser la parole, les interviewés ont été invités, par le biais d'une question ouverte, à décrire leur état d'esprit en quelques mots. La lecture des verbatim spontanément mentionnés par les 18-30 ans est éclairante. Près de la **moitié des jeunes (49 %) évoquent spontanément des éléments de réponses positifs** et se décrivent comme « bien », « heureux » (21 %), « volontaires, décidés à avancer » (12 %), « positifs face à leur avenir ». Mais nombreux, **un tiers (32 %) ne citent que des éléments négatifs**, projetant en particulier **un regard sombre** sur l'avenir (15 %). Enfin, 19 % évoquent des réponses neutres ou qui combinent des appréciations positives et négatives.

⁹ François Pichault, Mathieu Pleyers, « Pour en finir avec la génération Y... Enquête sur une représentation managériale », *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, n° 108, 2012.

¹⁰ Annick Percheron, *Au miroir grossissant de la jeunesse*, Autrement, coll. « Mutations », n° 122, mai 1991.

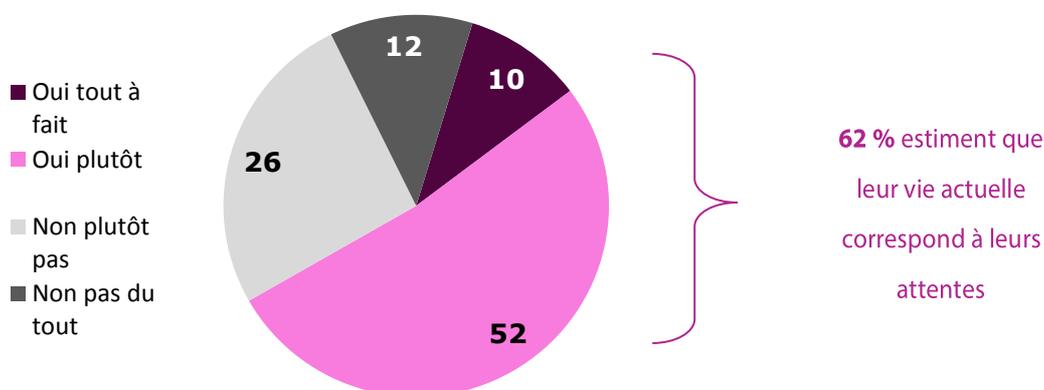
Les méthodes de mesure du bien-être et d'optimisme face à l'avenir sont aussi nombreuses que les approches conceptuelles¹¹. Edward Diener¹² distingue deux composantes au bien-être subjectif :

- une composante **hédonique** (de « Êdoné », « plaisir » ou « jouissance ») qui intègre la présence de sentiments ou d'affects positifs et l'absence de sentiments ou d'affects négatifs, c'est-à-dire d'émotions négatives (comme la colère, la tristesse ou la dépression, la souffrance et l'inquiétude) au cours d'un intervalle de temps. Les réponses données à la question ouverte peuvent être rattachées à cette approche.
- La deuxième composante mise en lumière par l'auteur, appelée « **eudémonique** » (de « Eudaimonia », littéralement « bon esprit » ou « épanouissement ») fait référence à la satisfaction dans la vie, c'est-à-dire au jugement d'ensemble d'une personne sur sa vie à un moment donné, son contentement **quant à ses objectifs, ses attentes et ses croyances**.

Sur cette dimension également, les jeunes Français se montrent relativement mesurés. Ils ne sont que six jeunes sur dix (62 %) à **considérer que leur vie correspond à leurs attentes**, 10 % déclarent qu'elle correspond tout à fait et 52 % sont plus nuancés.

Graphique 2. De manière générale, votre vie actuelle correspond-elle à vos attentes ? (en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

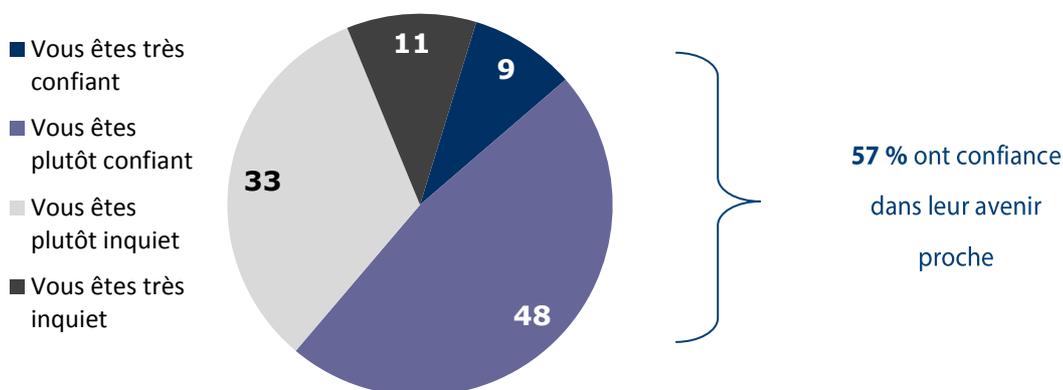
Et lorsqu'on leur demande de se projeter sur la façon dont ils envisagent leur avenir dans les trois ans qui viennent, les 18-30 ans **se montrent ici encore hésitants entre confiance et inquiétude pour l'avenir. 57 % des jeunes se disent confiants dans l'avenir**, et 43 % se déclarent inquiets.

¹¹ Pour un rapide état des lieux des méthodes voir : Régis Bigot, Patricia Crouette, Emilie Daudey, Sandra Hoibian et Jörg Müller, *L'évolution du bien-être en France depuis 30 ans*, CREDOC, coll. « Cahier de recherche », n° 298, 2012.

¹² Edward Diener, 1984, « Subjective Well-Being », *Psychological Bulletin*.

Graphique 3. Comment voyez-vous votre avenir dans les trois ans qui viennent ? (en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

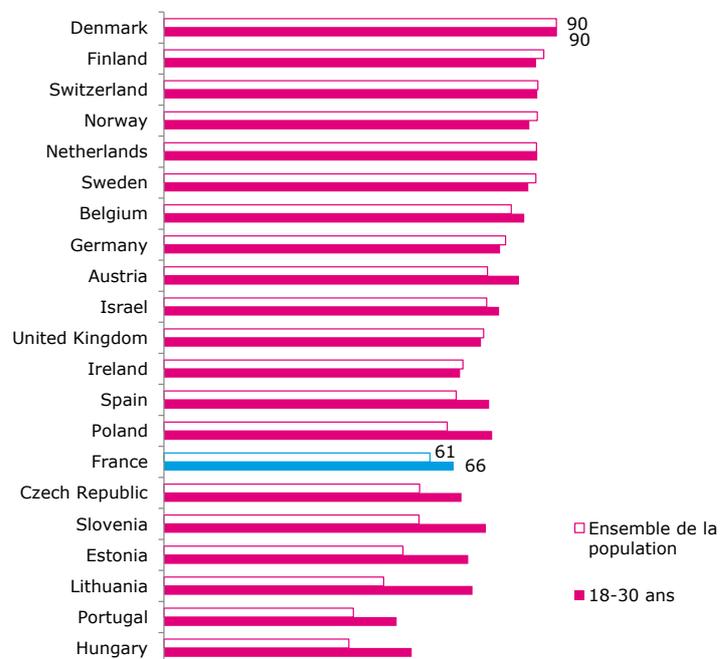


Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Quelles que soient les formulations des questions et les approches, les jeunes exprimant des opinions positives sont un peu plus nombreux que ceux qui portent un regard plus critique. L'exploitation de la dernière vague (2014) de l'enquête internationale European Social Survey financée par la Commission européenne met en lumière, de manière convergente, un taux de jeunes Français « heureux » proche des indicateurs présents dans cette investigation : 66 % se disent heureux (notes 7 à 10). Ce taux est à peine plus élevé que celui mesuré par cette enquête dans l'ensemble de la population. **Les jeunes Français (comme d'ailleurs leurs aînés) semblent quelque peu désabusés par rapport à leurs voisins européens.** La proportion de jeunes heureux observée en France est en effet à la fois plus faible que celle observée dans des pays où la population dans son ensemble est plus allante (Danemark, Finlande, etc.), mais aussi que celle mesurée dans des pays (plus pauvres comme la Slovénie ou la Lituanie) où les jeunes se démarquent de leurs aînés par une vision plus positive de leur vie.

**Graphique 4. Tout bien considéré, dans quelle mesure diriez-vous que vous êtes heureux ?
Veuillez utiliser cette carte pour répondre. 0 signifie extrêmement malheureux, 10 signifie extrêmement
heureux.
(% de personnes ayant donné une note de 7 à 10 sur une échelle de 0 à 10)**

Champ : jeunes âgés de 18 à 30 ans/ Ensemble de la population

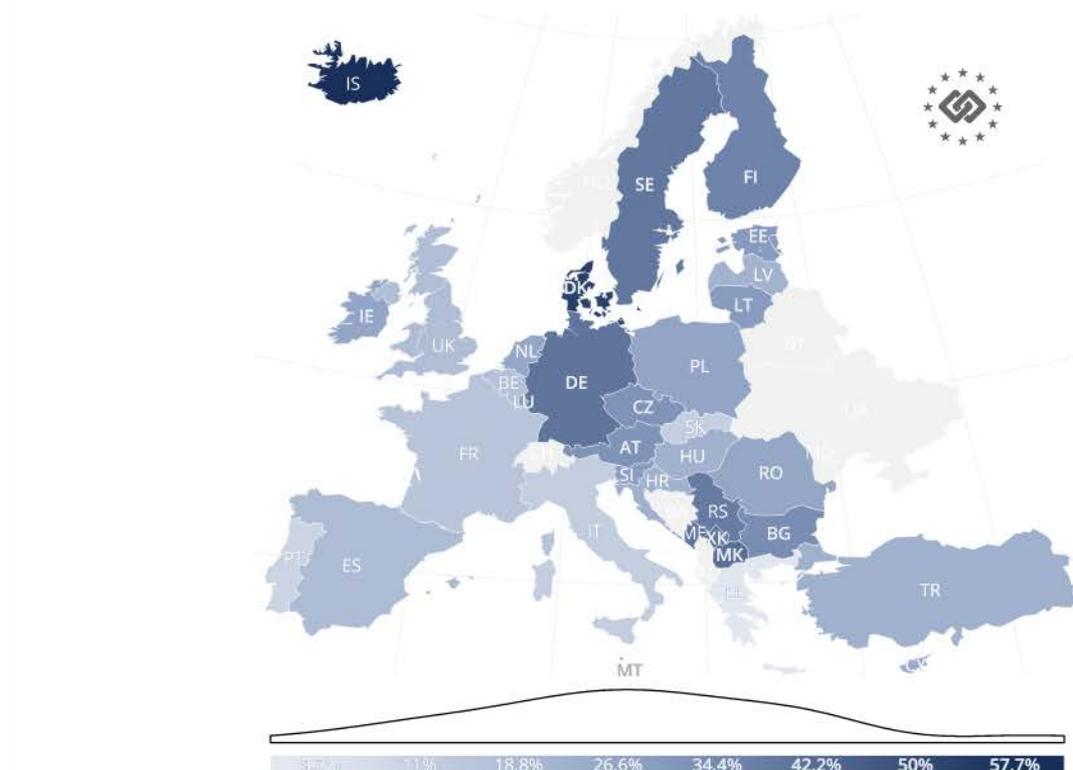


Source : CRÉDOC, European Social Survey 2014.

Similairement, quand ils se projettent dans l'avenir, les jeunes de l'Hexagone ne se rangent pas dans le peloton de tête des optimistes.

Graphique 5. Proportion de jeunes se déclarant tout à fait optimiste pour l'avenir

Champ : jeunes âgés de 18 à 24 ans



Source : CRÉDOC, à partir Eurofound, European quality of life survey, 2012.

Comment expliquer cet enthousiasme mesuré ? Signalons tout d'abord l'impact relativement fort qu'imprime le **niveau de vie** sur le bien être des jeunes.

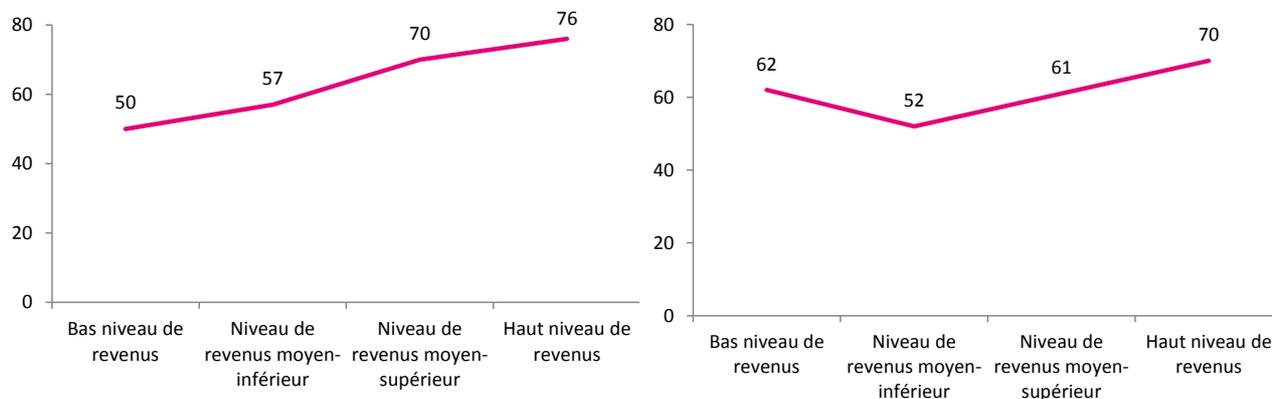
- Les évocations **positives « spontanées »** mesurées dans le baromètre jeunesse 2016 sont d'autant plus répandues que le niveau de vie est élevé (44 % parmi les plus modestes, 60 % chez les plus aisés).
- La part des jeunes estimant que leur vie **correspond à leurs attentes** augmente régulièrement avec leur niveau de vie.
- De manière générale, la part des jeunes se disant **confiants dans l'avenir** progresse quand le niveau de vie s'élève, à l'exception des plus pauvres, qui comptent une forte part d'étudiants.

Graphique 6.

Part des jeunes considérant que leur vie correspond à leurs attentes selon leur niveau de vie (en %)

Part de jeunes confiants dans l'avenir selon leur niveau de vie

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

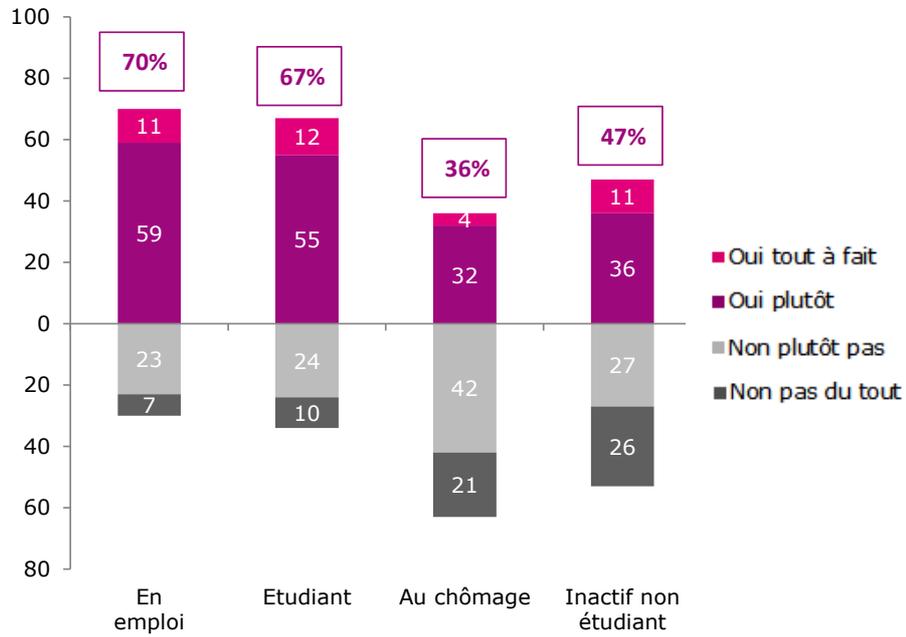
La situation par rapport à l'emploi est également déterminante. La part des personnes satisfaites de leur vie actuelle est clairement **minoritaire pour les chômeurs** (seuls 36 % se montrent satisfaits), et les inactifs non-étudiants (47 %).

Les **jeunes en emploi** (62 %), les **étudiants** (61 %), se déclarent plus confiants par rapport à leur avenir que les chômeurs (40%) et les jeunes peu diplômés ni en emploi ni en formation (42 %).

La façon d'envisager l'avenir varie également en fonction du sexe : les **hommes** (60 %) se déclarant plus souvent confiants que les jeunes femmes (54 %).

Graphique 7. Satisfaction vis-à-vis de la vie actuelle selon la situation professionnelle (en %)

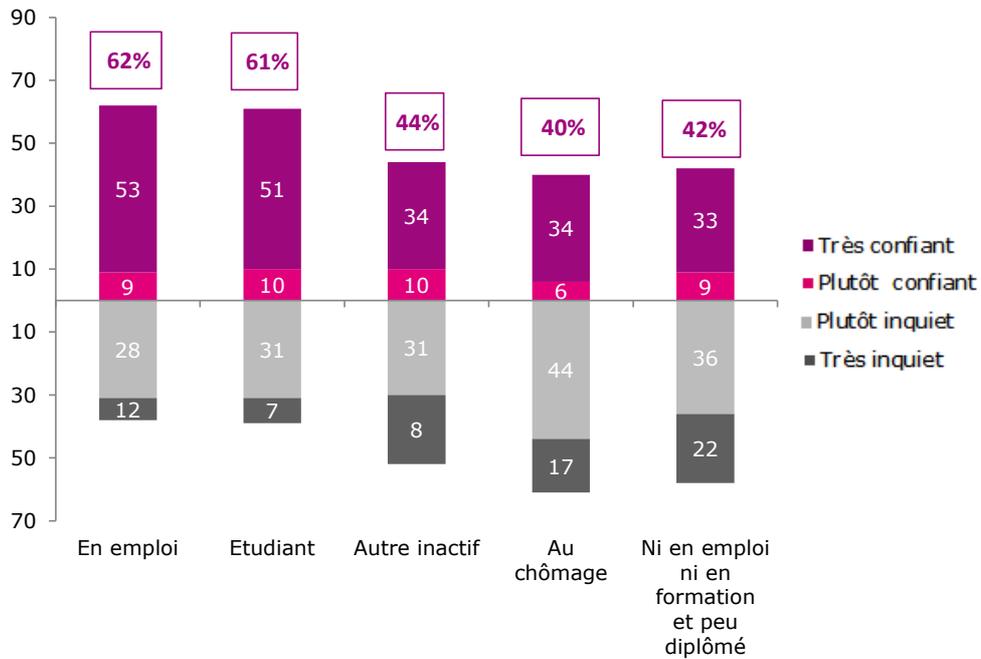
Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Graphique 8. Perception de l'avenir selon la situation d'activité (en %)

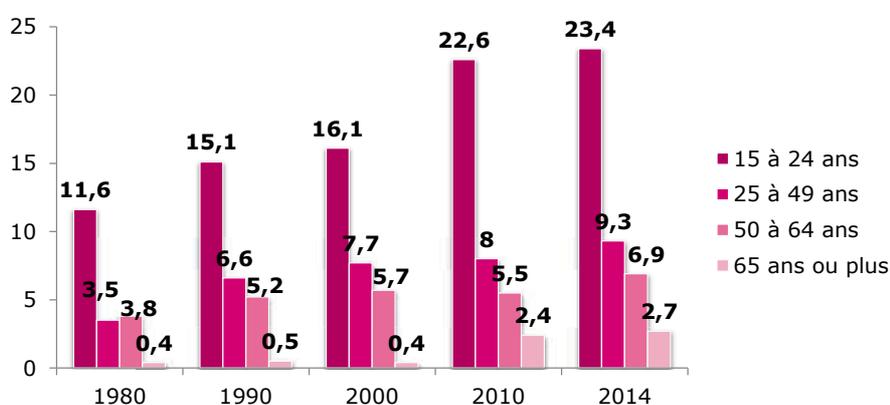
Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Les **jeunes constituent une classe d'âge fragile**. Nous l'avons vu, en 2014, les 18-29 ans connaissent le taux de pauvreté monétaire à 60 % le plus élevé : 19 % contre 14 % dans l'ensemble de la population française¹³. Jacques Friggit¹⁴ parle de paupérisation relative de la jeunesse par rapport aux autres catégories d'âge : depuis 1970, le revenu des ménages de jeunes âgés de 20 à 29 ans a beaucoup moins augmenté que celui de leurs aînés. Parmi les causes, l'auteur pointe en particulier « l'augmentation du chômage [qui] a touché particulièrement les jeunes [...] ». Le graphique suivant montre en effet que le taux de chômage est d'autant plus fort que les actifs sont jeunes, mais aussi que la hausse du chômage depuis trente ans a touché plus fortement les 15-24 ans que les autres tranches d'âge. L'auteur rappelle succinctement d'autres facteurs explicatifs de cette paupérisation relative que sont « l'augmentation des retraites, l'allongement de la durée des études, des départs plus fréquents du foyer parental sans un emploi stable, des mises en couple (permettant deux revenus dans le ménage) plus tardives, etc. ».

Graphique 9. Évolution du taux de chômage au sens du BIT en fonction de l'âge



Source : INSEE, enquêtes Emploi.

Le contexte récent de début de reprise semble peu impacter le regard que portent les jeunes sur l'avenir. Le dispositif d'études permanent des Conditions de vie et Aspirations de la population du CRÉDOC montre que globalement, le moral économique de l'ensemble de la population commence à s'améliorer timidement¹⁵. Au lendemain des années 2 000 et de l'éclatement de la bulle internet, les Français s'étaient peu à peu enfoncés dans un pessimisme sur les questions économiques et l'appréciation de leur propre niveau de vie. Ce défaitisme s'était encore accru après la crise de 2008 et la population semblait ne jamais pouvoir s'en remettre : jamais le moral économique de la population la population n'était resté aussi longtemps dans le creux de la vague. L'année 2015 avait été marquée, quant à elle, par une timide remontée du moral économique. Au début 2016, les Français continuent sur leur lancée, sans pour autant être devenus de grands optimistes.

¹³ Il s'agit du taux de pauvreté monétaire à 60 % qui correspond à la part d'individu dont les ressources sont en deçà du seuil de 60% de la médiane des revenus. Source : Insee, enquête ERFIS ; DGFIP ; CNAF ; CNAV ; CCMSA.

¹⁴ Jacques Friggit, 2013, Loyers et revenus depuis les années 1970, CGEDD, juin.

¹⁵ Note de conjoncture sociétale du CRÉDOC, sur souscription, Lucie Brice, Patricia Croutte, Emilie Daudey, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Franck Lehuède « 2016 : À Paris comme ailleurs, Fluctuat nec mergitur »

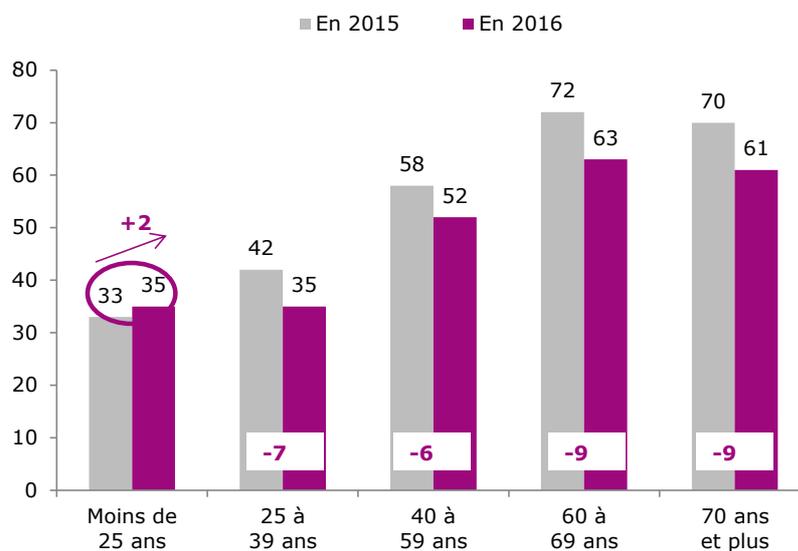
Graphique 10. Proportion de Français considérant que le niveau de vie de l'ensemble des Français s'est amélioré au cours des 10 dernières années, (en %)



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et Aspirations.

Les jeunes évoluent quelque peu à contrecourant de ce mouvement. Certes, ils restent plus positifs que leurs aînés quant aux perspectives d'avenir. Mais, alors que dans les catégories d'âge plus élevées, les projections pessimistes perdent du terrain, le regard des jeunes sur l'évolution de leurs conditions de vie **s'assombrit** légèrement par rapport à 2015.

Graphique 11. Part de personnes qui considèrent que leurs conditions de vie vont se détériorer dans les 5 ans à venir en fonction de l'âge, comparaison 2015 et 2016



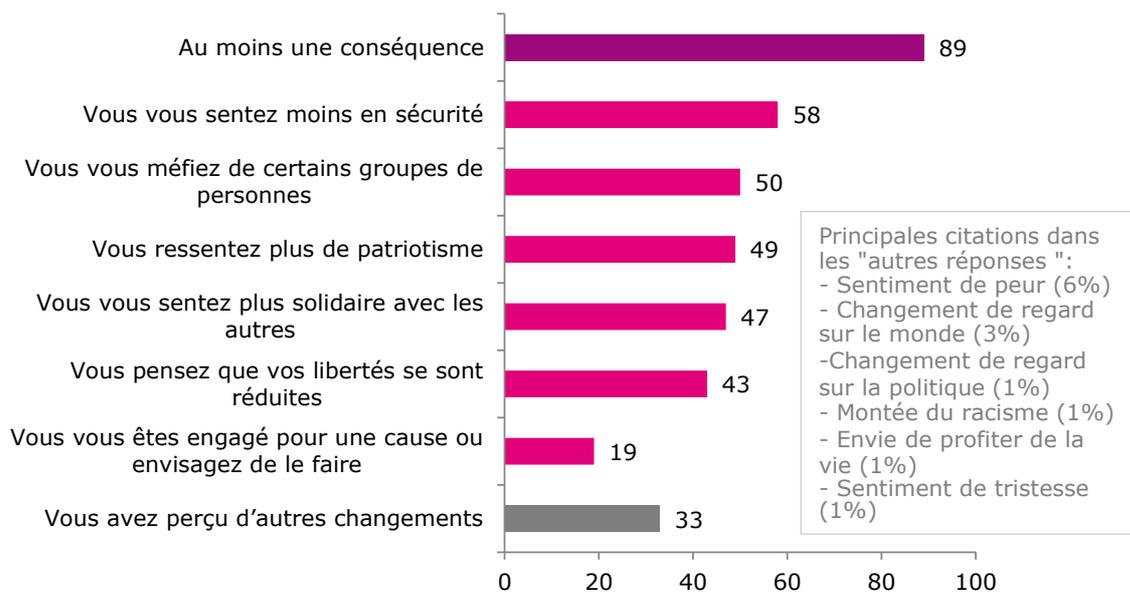
Source : CRÉDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français, 2015, 2016.

2. LES EFFETS DES ATTENTATS DE 2015

Ce pessimisme légèrement accru, à contrecourant du mouvement général n'est probablement pas sans lien avec les **attentats** perpétrés dans la soirée du 13 novembre 2015 à Paris en France et revendiqués l'organisation terroriste dite État islamique. **89% des 18-30 ans y perçoivent au moins une conséquence personnelle**, parmi les propositions qui leur étaient faites. Et cet impact ne se cantonne pas aux habitants de l'agglomération parisienne puisque, quelle que soit la région considérée, jamais moins de 80% des jeunes identifient au moins une conséquence des attentats. Les **impacts négatifs** (insécurité, diminution des libertés, méfiance accrue) des attentats du 13 novembre sont plus souvent évoqués (88 %) que les conséquences à posteriori plus positives (sentiment de solidarité renforcé, désir d'engagement citoyen, forme de patriotisme accru, 66 %). Le sentiment **d'insécurité** est le plus flagrant. Les victimes aux abords du stade de France ; aux terrasses de cafés et de restaurants dans plusieurs rues des 10^e et 11^e arrondissements de Paris, et dans la salle de spectacle du Bataclan, souvent jeunes, ont probablement suscité une forme **d'identification**.

Graphique 12. Qu'est-ce que les attentats du 13 novembre 2015 en région parisienne ont changé pour vous ? (réponses « plutôt d'accord »¹⁶, en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



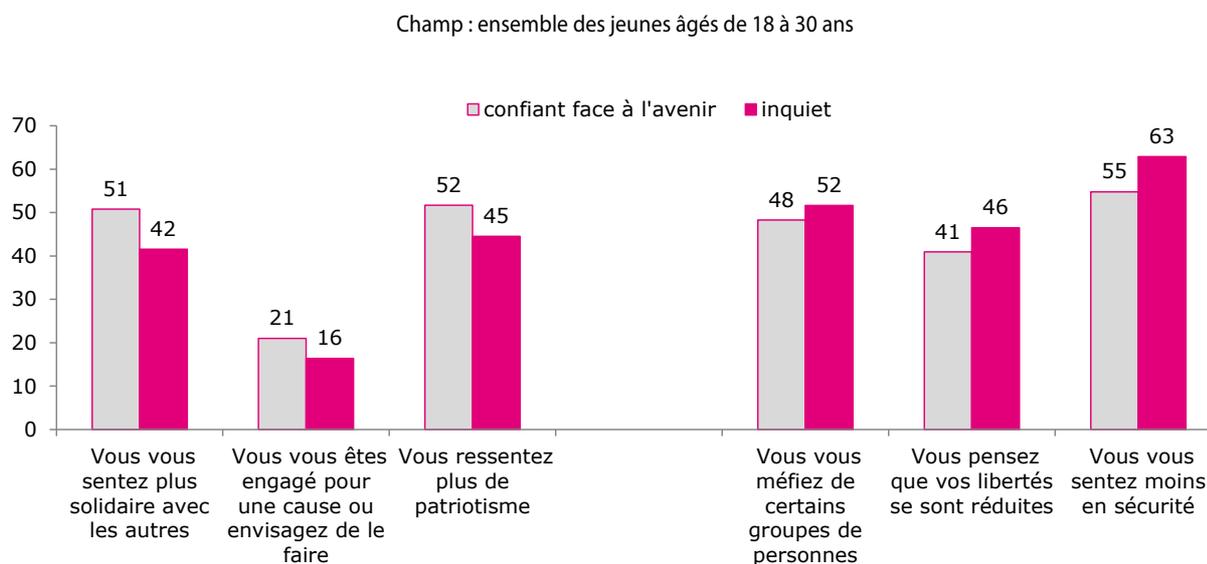
Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Le lien entre regard sur l'avenir et insécurité ressentie suite aux attentats est patent : les 18-30 ans qui évoquent un sentiment grandissant d'insécurité sont plus nombreux (47 %) à se dire inquiets face à l'avenir que ceux qui ne l'ont pas éprouvé (39 %). De manière symétrique, **les jeunes inquiets de manière générale quant à leurs perspectives personnelles futures sont plus enclins, suite aux événements du 13 novembre, à exprimer une méfiance accrue par**

¹⁶ Les modalités de réponses possibles étaient « plutôt d'accord » et « plutôt pas d'accord »

rapport à certains groupes de personnes, et à juger leurs libertés entamées. Tandis que les jeunes confiants dans leur avenir souscrivent plus souvent à l'idée d'un sursaut de solidarité, de patriotisme et une envie d'engagement plus forte.

Graphique 13. Conséquences des attentats du 13 novembre ressenties selon le regard porté sur l'avenir



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Notons que cette **exacerbation du sentiment d'insécurité s'appuie sur un terreau fertile.** L'enquête Conditions de vie et Aspirations montre que, jusqu'au début des années 2 000, les jeunes se montraient systématiquement moins inquiets que la moyenne de la population. Depuis, **l'écart s'est renversé, et les jeunes sont aujourd'hui plus souvent soucieux que leurs aînés de différents risques** comme par exemple les accidents de la route, ou les agressions dans la rue¹⁷.

¹⁷ La baisse des inquiétudes mesurée en 2016, à la fois chez les jeunes et plus globalement chez les Français en général, est très largement liée aux attentats et une forme de relativisation des priorités et inquiétudes. Voir Note de conjoncture sociétale (op.cit.)

Graphique 14. Évolution de l'inquiétude vis-à-vis des agressions dans la rue selon l'âge



Graphique 15. Évolution de l'inquiétude vis-à-vis des accidents de la route selon l'âge



Source : CRÉDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français.

Les femmes (67 % vs 58 % en moyenne), les inactifs non-étudiants (63 %) et les habitants des zones rurales ou des petites villes de moins de 5 000 habitants (62 %) **manifestent davantage leurs peurs sécuritaires.**

Un jeune sur deux se méfie davantage de certains groupes de personnes. La proportion n'est pas négligeable, mais elle reste proche de celle observée dans d'autres travaux, et sans liaison avec les attentats¹⁸. Là encore, les femmes (52 %) et les inactifs non-étudiants (55 %) et les habitants des zones rurales ou des petites villes de moins de 5 000 habitants (55 %) sont davantage concernés.

¹⁸ Sandra HOIBIAN, *Baromètre de la cohésion sociale. Pour l'opinion, la cohésion sociale repose sur les efforts de chacun et l'action des pouvoirs publics*, CRÉDOC, 2011 (www.credoc.fr/pdf/Rapp/R275.pdf).

49 % ont déclaré ressentir plus de patriotisme. Les plus aisés (56 %), les hommes (53 %) et les étudiants (53 %) ont davantage mentionné ce sentiment ; à l'inverse, les jeunes demandeurs d'emploi (42 %) nettement moins.

Près d'un jeune sur deux a exprimé le **sentiment d'une plus grande solidarité**. Les étudiants ont un peu plus souvent mentionné cet item que la moyenne (49 % contre 47 %).

Près d'un jeune sur deux (43 %) considère que ses libertés se sont réduites. Les hommes (46 %) et les 18-25 ans (45 %) ont un peu plus exprimé ce sentiment que la moyenne.

Enfin, **19 % ont mentionné le fait de s'être engagé pour une cause, ou d'envisager de le faire.** Cela concerne un peu plus souvent les jeunes hommes (23 %) et les 18-25 ans (22 %). Or ce désir d'engagement, nous le verrons, semble s'être concrétisé par une mobilisation effective qu'on peut lire au travers d'un surcroît d'actions bénévoles au sein d'associations ou autre groupes.

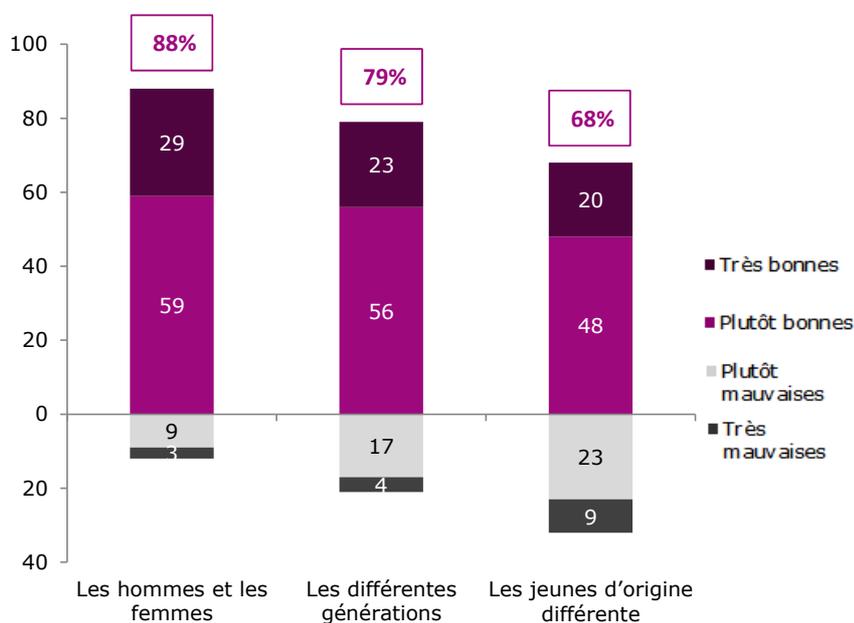
3. LE REGARD DES JEUNES SUR LES RELATIONS ENTRE LES INDIVIDUS

Interrogés sur le regard qu'ils portent sur les relations sociales, les 18-30 ans semblent, dans l'ensemble **confiants envers leurs pairs**, qu'ils soient de sexe, d'origine différente ou d'une autre génération, et portent un **regard positif sur les relations** entre les individus.

- **Près de neuf jeunes sur dix (88 %) estiment que les relations entre hommes et femmes sont bonnes**¹⁹. Les inactifs non-étudiants (84 %), les jeunes peu diplômés sans emploi ni formation en cours (84 %) et les chômeurs (85 %) partagent un peu moins souvent cet avis.
- L'avis est également largement positif concernant **les relations entre générations : elles sont jugées bonnes par huit jeunes sur dix (79 %)**. Cette opinion est plus répandue parmi les niveaux de vie supérieurs (87 % des jeunes ayant des revenus mensuels supérieurs à 2 000 €).
- Le **regard est plus nuancé concernant les relations entre jeunes d'origine différente** : près de **sept jeunes sur dix (68 % précisément) jugent ces relations bonnes**. Les réponses varient en fonction de la situation vis-à-vis de l'emploi. Les étudiants sont plus nombreux à considérer que les relations entre jeunes d'origine différente sont bonnes (74 %), tandis que cette opinion est moins souvent partagée par les chômeurs et les inactifs non-étudiants (respectivement 63 %).

Graphique 16. Aujourd'hui, là où vous vivez, comment jugez-vous les relations entre... ? (en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

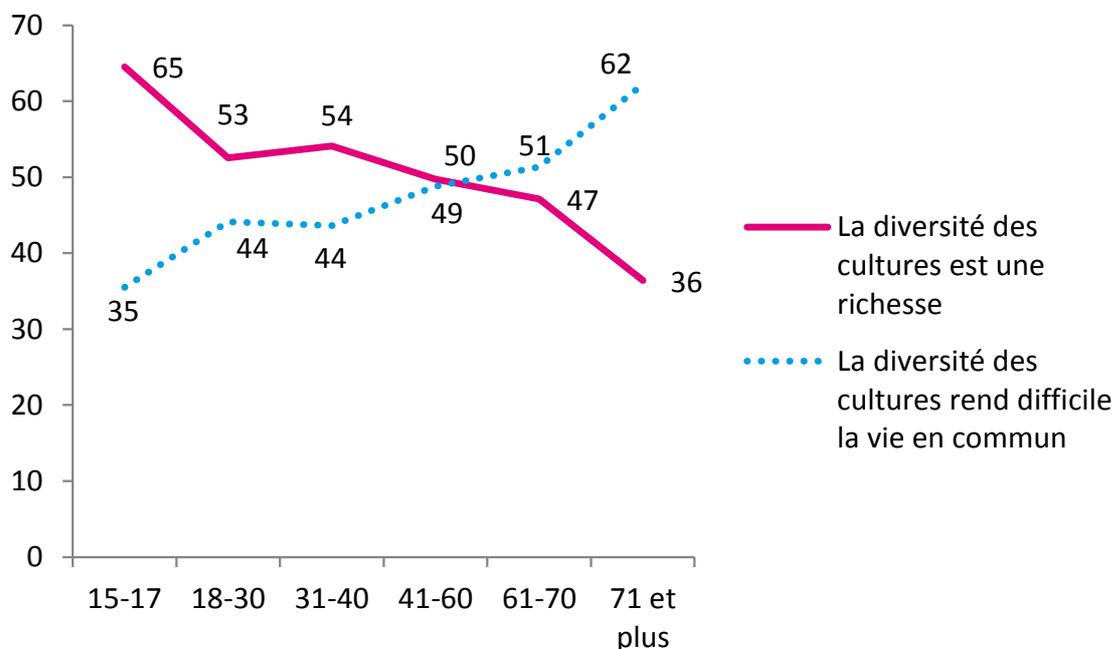


Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

¹⁹ Total des réponses « très bonnes » et « plutôt bonnes ».

Par rapport à leurs aînés, les jeunes sont, de manière générale, plus ouverts à la différence. Les données de 2016 issues de l'enquête Conditions de vie et Aspirations montrent que la perception de la diversité varie très fortement selon les classes d'âge et que les 18-30 ans sont nettement plus nombreux que leurs aînés à percevoir la diversité comme une richesse.

Graphique 17. Quelle opinion se rapproche le plus de la vôtre ?

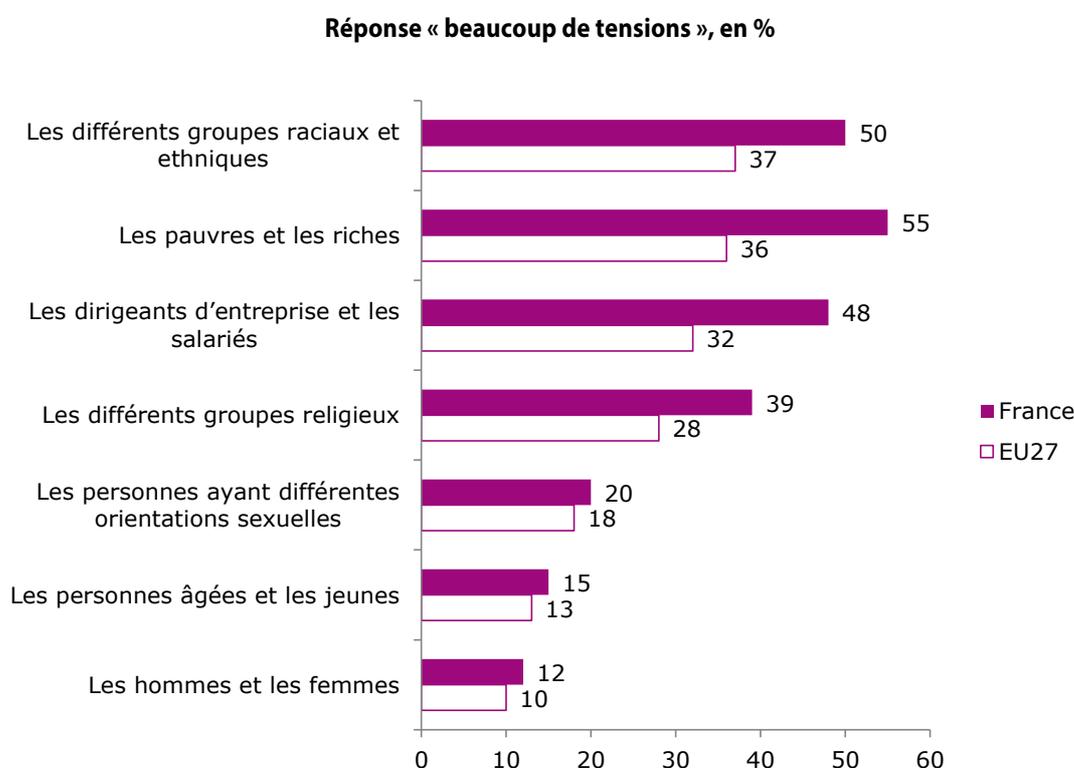


Source : CRÉDOC, Enquête Conditions de vie et Aspirations, 2016.

En signalant plus souvent des relations tendues entre origines qu'entre sexes ou générations, **les jeunes rejoignent très largement la hiérarchie des perceptions mise à jour dans l'ensemble de la population française**, et même plus généralement en Europe. L'enquête Eurofound montrait ainsi en 2012, avant même la crise des migrants ou les attentats perpétrés en 2015 et en 2016 en France et en Belgique, **une prégnance beaucoup plus forte des tensions ressenties entre « groupes raciaux et ethniques » que des conflits entre les genres ou les générations**, partout en Europe.

Les Français (quels que soient leurs âge) signalent plus souvent que la moyenne les différents types de tensions, quels qu'ils soient. Cela s'explique-t-il par une plus grande présence de ces tensions dans l'Hexagone ou est-ce en raison d'une plus forte attention portée par les Français sur les tensions entre les groupes sociaux ?

Graphique 18. Dans tous les pays, il existe parfois des tensions entre les différents groupes sociaux. Selon vous, entre chacun des groupes sociaux suivants, y a-t-il beaucoup de tension, un peu de tension ou pas de tension en France / dans votre pays ?



Source : Eurofound, European quality of life survey, 2012.

Le regard porté par les **jeunes**, et plus généralement par les Français sur les tensions entre **personnes d'origine différente** pourrait être également exacerbé compte tenu de l'attachement qu'éprouvent nos concitoyens à la « **laïcité à la française**²⁰ », qui imprime de très fortes attentes²¹. La diversité des cultures et des origines peut apparaître d'autant plus comme un obstacle au vivre ensemble que nos **concitoyens aspirent à une forme d'uniformisation** des modes de vie. Le modèle français d'intégration repose en effet à la fois sur le principe d'égalité, le « *refus de toute logique de « minorité » (on intègre des individus et non pas des communautés) ; l'acceptation a minima des spécificités liées aux origines (on accepte les différences culturelles, religieuses, etc., mais on ne souhaite pas les cultiver)*²² » et finalement l'idée que « *dans l'imaginaire français républicain, l'étranger, ou tout du moins ses enfants, doit devenir « le même » (à la différence du « modèle anglo-saxon »)* ».

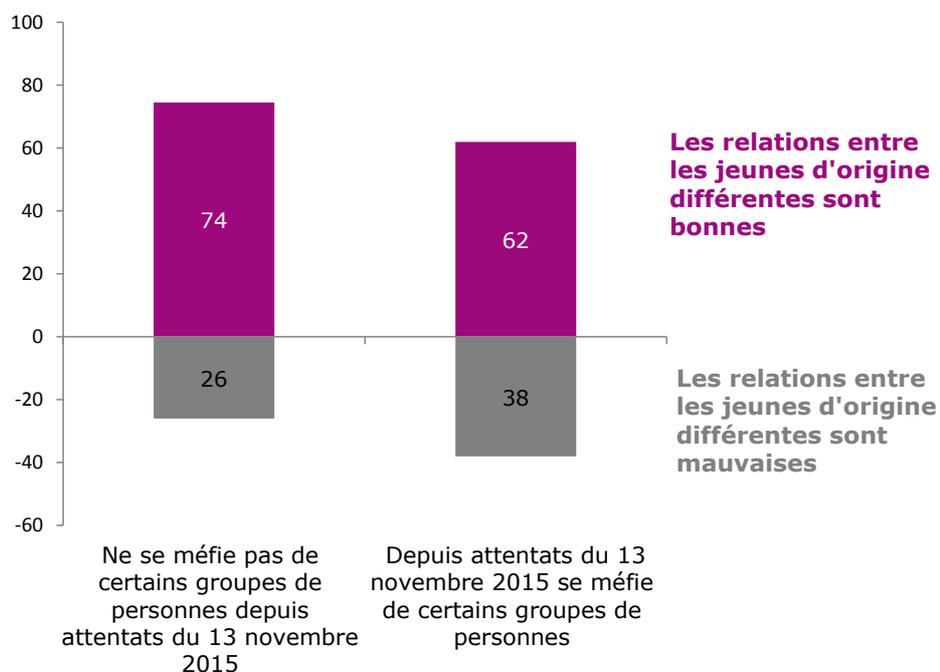
²⁰ Sandra Hoibian, *Le modèle social à l'épreuve de la crise*, CRÉDOC, coll. « Rapports », n° 312, octobre 2014 (www.credoc.fr/pdf/Rapp/R312.pdf).

²¹ L'Eurobaromètre 408 indique des résultats convergents sur ce thème : 54 % des Français considèrent en 2013 que « les rapports entre les personnes d'origines culturelles ou religieuses différentes ou de nationalités différentes » sont mauvais, contre 41 % en moyenne en Europe.

²² Les principes présentés par le Haut Conseil à l'intégration (HCI) au début des années 1990 sont rappelés par Jean-Claude Sommaire dans « La crise du "modèle français d'intégration." Une proposition d'outil », *Vie sociale*, n° 4, 2006

Le **contexte récent** vient probablement amplifier les inquiétudes ou les tensions réelles ressenties entre jeunes d'origines différentes : les jeunes se disant plus méfiants suite aux attentats sont plus nombreux que les autres à faire état de mauvaises relations entre jeunes d'origine différentes.

Graphique 19. Aujourd'hui, là où vous vivez, comment jugez-vous les relations entre les jeunes d'origine différentes... ? (en %)



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

Et il faut rappeler que malgré une progression générale de la tolérance²³ après des années de repli, les **chiffres du ministère de l'Intérieur** sur les faits délictueux (« actions » et « menaces ») à caractère raciste, antisémite et antimusulman marquent, une fois agrégés, une hausse conséquente de 22,4 % pour l'année 2015.

Le lien social, la cohésion entre les membres d'une société, tient aussi **aux mécanismes de redistribution et d'échanges entre les générations**. Les débats entourant la réforme des retraites, ou plus récemment la réforme du code du travail, ont orienté régulièrement les projecteurs sur la question du « contrat » passé entre les adultes, les jeunes et les personnes âgées. Les jeunes générations sont souvent décrites souvent comme laissées pour compte d'une société où il est de plus en plus difficile de franchir les étapes de passage à l'âge « adulte » (situation professionnelle stable, logement indépendant, etc.). Louis Chauvel défend ainsi l'idée qu'« au cours des trente dernières années, les personnes âgées se sont enrichies alors que les jeunes se sont paupérisés, et cela touche non seulement les jeunes de moins de 25 ans mais aussi beaucoup de moins de 40 ans, maintenant parents de la génération suivante²⁴ ». Depuis le début des années 1990²⁵, des travaux pointent

²³ CNDCH, *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, année 2016* (www.cncdh.fr/sites/default/files/les_essentiels_-_rapport_racisme_2015_page_a_page.pdf).

²⁴ Extrait d'un débat organisé par Julien Damon, « Qu'en est-il des rapports intergénérationnels en France ? », *Horizons stratégiques*, n° 4, 2007.

l'aggravation d'une fracture entre les générations pour lesquelles l'entrée dans la vie adulte s'est faite dans des conditions favorables voire exceptionnelles (les baby-boomers) et celles pour qui la première recherche d'emploi a eu lieu dans un contexte de crise économique²⁶. Les mécanismes de solidarité entre les générations (retraites, dépendance) semblent d'autant plus remis en cause que les systèmes ont été bâtis autour d'un cycle de vie « à trois temps : éducation, travail, retraite [aujourd'hui] bousculé²⁷ » car les parcours familiaux et professionnels sont plus chaotiques.

A *contrario*, d'autres pointent le peu de place attribuée aux aînés dans une société tournée vers l'apparence, le succès, la rapidité, autant de principes souvent associés à un « jeunisme » à marche forcée. La **fracture numérique**²⁸ entre des jeunes parfois dénommés « digital native » et leurs aînés semblent dans les représentations dresser des murs infranchissables entre générations, tant sur le plan des loisirs, des modes d'information et de connaissance, du rapport à la vie privée, de la conception du temps, de la légitimité de la parole, etc.

Finalement, alors que près de huit jeunes sur dix portent un regard positif sur les relations entre les générations, il semble que le corps social, et les jeunes en particulier, ne perçoivent pas de tensions entre générations, qui restent, avant tout, des sujets « d'experts²⁹ ». Le regard plus nuancé des 18-30 ans sur les relations entre les jeunes d'origines différentes par rapport aux relations entre les différentes générations renvoie certainement aussi à l'importance des **inégalités intra-générationnelles**³⁰, peut-être davantage perçues par les jeunes que les inégalités intergénérationnelles.

²⁵ Camille Peugny, Cécile Van de Velde (dir), « Repenser les inégalités entre générations », Numéro spécial de la *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 4, décembre 2013.

²⁶ Louis Chauvel explique ainsi que les nouvelles générations de jeunes adultes souffrent tout à la fois de taux de chômage plus élevés, d'une baisse du revenu médian, d'un « déclassement scolaire », d'un éloignement de la jeunesse salariée des centres villes et des quartiers valorisés, etc., dans Louis Chauvel, « Comment définir les victimes du changement social cohorte », *Regards croisés sur l'économie* n°7, 2010.

²⁷ Anne Marie Guillemard, « Une nouvelle solidarité entre les âges et les générations dans une société de longévité », in Serge Paugam (dir.), *Repenser la solidarité*, Presses universitaires de France, Paris, 2007.

²⁸ Régis Bigot, Patricia Croutte, « La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française » (2014), Étude réalisée à la demande du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGE) et de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) (www.credoc.fr/pdf/Rapp/R317.pdf)

²⁹ Léa Lima, « Les différences de situations entre générations dans le débat public », *Regards croisés sur l'économie*, n°7, 2010.

³⁰ Francine Labadie (dir.), *Inégalités entre jeunes sur fond de crise. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2012*, La Documentation française/INJEP, Paris, 2012.

II – L'ENGAGEMENT DES JEUNES

1. UNE FORTE MOBILISATION DE LA JEUNESSE DANS LA VIE ASSOCIATIVE ET SUR INTERNET

L'engagement peut se définir comme tout acte volontaire animé par des convictions ou des valeurs. Nous adoptons ici une définition large de l'engagement, considérant que celui-ci peut s'inscrire dans le temps de manière pérenne ou ponctuelle. L'engagement peut également prendre des formes plurielles d'expression, individuelles ou collectives. L'engagement peut s'inscrire dans les voies conventionnelles de la participation citoyenne que sont la participation électorale, l'adhésion aux partis politiques ou aux organisations syndicales. Il peut se traduire par la participation à des projets collectifs, au travers de l'adhésion associative, du bénévolat, ou par la réalisation de missions de volontariat en France ou à l'étranger par exemple. L'engagement peut aussi prendre des formes plus ponctuelles, au travers d'actions collectives ou d'actes quotidiens : participation à une grève ou à une manifestation, à des comités et des conseils de quartiers, à une consultation publique, signature de pétitions, etc.

En 2015, l'enquête sur l'engagement des jeunes menée par le CRÉDOC³¹ avait montré que les jeunes sont très **présents dans le monde associatif**, en tant qu'adhérents mais aussi pour y donner de leur temps bénévole. Les jeunes se montrent en outre **particulièrement mobilisés au travers de formes d'expressions protestataires, individuelles, ponctuelles et surtout non affiliées**. Ainsi, l'analyse montrait que, davantage que leurs aînés, les moins de trente utilisent internet pour signer une pétition ou défendre une cause, et participent plus souvent à des manifestations ou des grèves. Outre l'engagement de fait, l'enquête avait enfin permis de mettre en lumière **un très fort potentiel de mobilisation des jeunes parmi ceux qui ne sont pas déjà bénévoles**, notamment dans le monde associatif qui bénéficie d'une image très positive chez les jeunes, encore plus que chez les plus âgés.

Qu'en est-il en 2016 ? La présente enquête réalisée au travers de l'interrogation d'un large échantillon de 4 000 jeunes permet d'affiner les résultats, notamment du point de vue des différences observées entre une partie de la jeunesse très investie sous des formes plurielles d'engagement (participation associative, bénévolat, expressions des opinions sur internet), et une autre, plus en retrait, même si pour certains le potentiel d'engagement, mesuré au travers de l'envie des jeunes de s'investir pour une cause, reste important. Plusieurs formes d'engagement sont explorées dans ce chapitre : l'engagement associatif, le service civique et expression d'opinion sur les réseaux sociaux. Des données issues d'autres enquêtes sont mobilisées pour aborder la question de l'engagement au travers de la participation électorale ou de l'adhésion à un parti politique ou un syndicat.

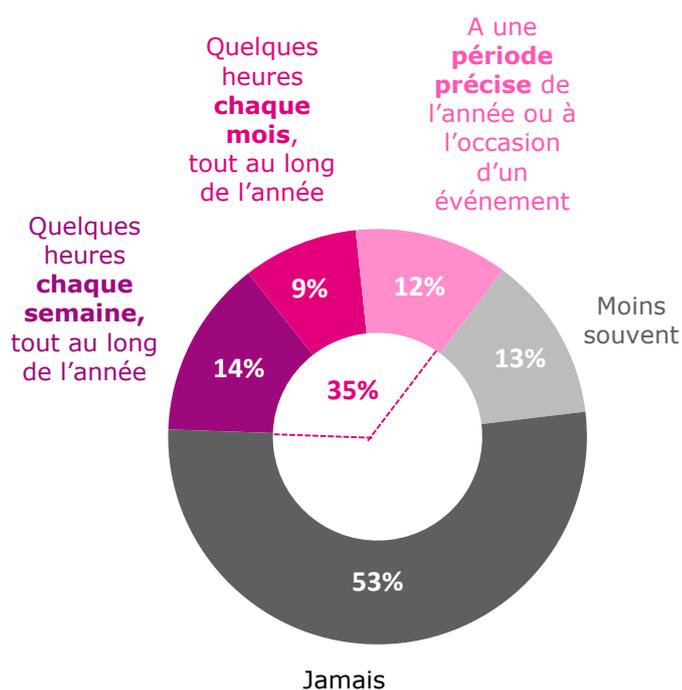
³¹ Guisse N., Hoibian S., 2015, « Des jeunes investis dans la vie de la cité », Rapport réalisé à la demande de l'INJEP et avec la contribution de la DJEPVA, juin.

a. **L'engagement bénévole concerne plus du tiers des jeunes**

35 % des 18-30 ans déclarent donner bénévolement de leur temps en consacrant quelques heures à une association ou autre organisation au moins ponctuellement dans l'année. **Un quart (23 %) le fait régulièrement**, que ce soit chaque semaine (14 %) ou chaque mois (9 %).

Graphique 20. À quelle fréquence donnez-vous bénévolement de votre temps au sein d'une association ou d'une autre organisation : parti politique, syndicat, etc...?

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

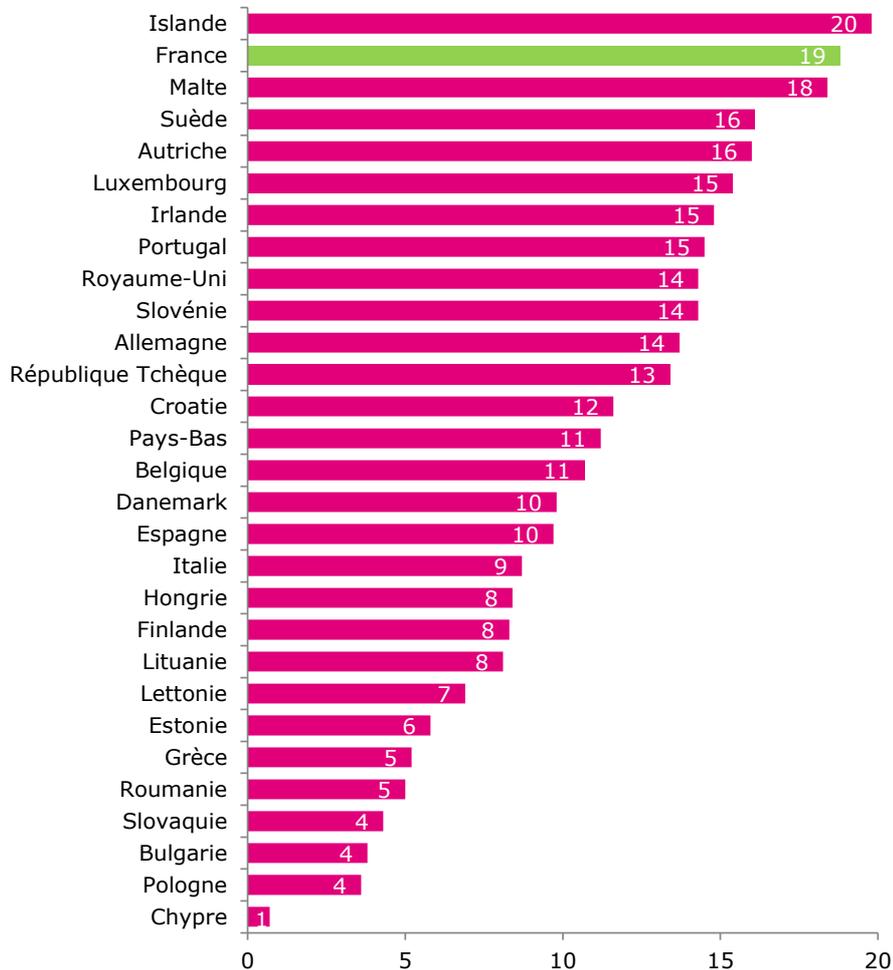


Source : CRÉDOC, baromètre jeunesse, 2016.

Par rapport à leurs voisins européens, **les jeunes Français âgés présentent un taux de participation bénévole très haut**. En 2012, interrogés dans le cadre de l'Enquête européenne sur la qualité de vie (EQLS, European Quality of Life Survey) menée par Eurofound, 19 % des Français âgés de 18 à 24 ans déclaraient avoir donné de leur temps bénévole régulièrement au cours des 12 derniers mois. Ce qui les place au second rang des jeunes européens, juste derrière l'Islande (20 %). Les jeunes Français présentent un taux de participation bénévole près de 1,5 fois plus élevé que le taux de participation mesuré au Royaume-Uni ou en Allemagne, et deux fois plus important par rapport à l'Espagne et l'Italie.

Graphique 21. Participation bénévole régulière des jeunes Français par rapports aux autres européens. « À quelle fréquence avez-vous participé à des activités bénévoles non rémunérées au cours des 12 derniers mois ? » (réponses « régulièrement »³², en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 24 ans



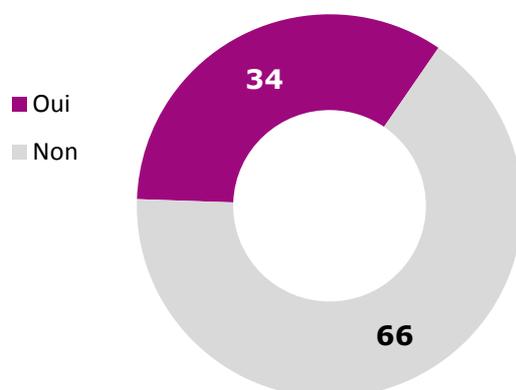
Source : Eurofound, European quality of life survey, 2012.

L'engagement bénévole et l'adhésion associative ne se recouvrent pas totalement. On peut en effet être adhérent d'une association sans participer bénévolement à son animation ou à sa gestion administrative. À l'inverse, on peut être bénévole ponctuellement dans une association sans y adhérer, en prêtant main forte pour l'organisation d'un événement ou la collecte de fonds par exemple. Sans nécessairement être bénévoles, **un tiers des jeunes (34%) adhèrent à au moins une association**. Autant de jeunes qui peuvent ainsi se familiariser avec les structures drainant généralement de nombreux bénévoles, et potentiellement sauter le pas du bénévolat.

³² Les autres possibilités de réponses étaient « occasionnellement » et « jamais ». Au total, les selon cette enquête, 61% des jeunes Français âgés de 18 à 24 ans ont déclaré ne jamais donner du temps bénévole, soit un taux plus important que celui mesuré dans le baromètre jeunesse en 2016. Une hausse probable du bénévolat chez les jeunes constatée dans d'autres données, qui fait l'objet d'une analyse plus loin dans ce rapport.

Graphique 22. Faites-vous partie, ou participez-vous aux activités d'une association (sportive, humanitaire, culturelle, de loisir, de jeunes, humanitaire, politique...) ? (en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Nota : Le taux mesuré ici n'est pas comparable à celui mesuré en 2015 dans l'enquête réalisée par le CRÉDOC à la demande de l'INJEP et de la DJEPVA. Cette dernière s'appuyait sur une formulation de question beaucoup plus détaillée, suivie dans le baromètre Conditions de vie et aspirations des Français, et qui amène l'interviewé à réfléchir plus précisément à toutes les formes d'adhésion qu'il peut avoir, et conduit à une mesure du taux d'adhésion associative plus élevée. De telles différences liées à la formulation des questions ont également été observées lorsque les Français sont interrogés sur leurs départs en vacances ou la fréquentation des musées par exemple.

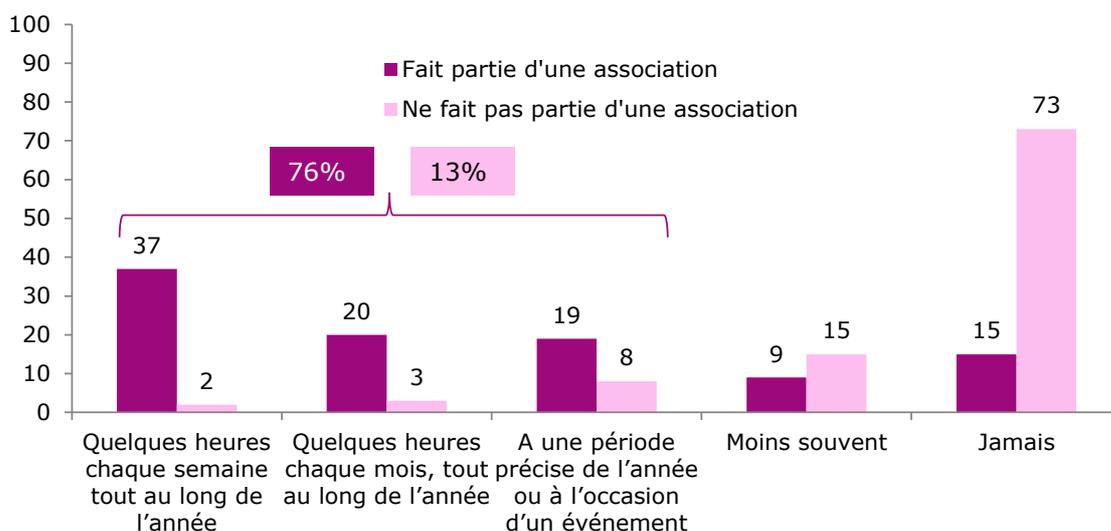
Ce résultat est proche de celui observé dans les enquêtes Valeurs réalisées avec la participation de l'INJEP et de l'Association pour la recherche sur les systèmes de valeurs (ARVAL) : en 2008, l'enquête faisait état d'un taux de participation associative de 37 % parmi les 18-29 ans, **stable depuis 1991**. L'enquête permet en outre de connaître la nature des associations aux activités desquelles les jeunes participent. **Un jeune sur cinq (20 %) est engagé dans des associations de type altruiste et militant** (cumul de la participation aux associations caritatives, pour le tiers-monde, pour l'environnement, syndicales, politiques...). 19% font partie d'une association sportive et 7 % d'une association culturelle³³.

Si le bénévolat et l'adhésion associative constituent des formes de participation à la vie sociales distinctes, on observe un **lien fort entre la participation bénévole et l'adhésion associative**. Les trois-quarts des jeunes (76 %) qui font partie d'une association donnent de leur temps bénévolement, dont la moitié toutes les semaines. Cela ne concerne que 13 % des jeunes qui ne font pas partie d'une association. Et pour ces derniers, l'engagement est majoritairement consenti ponctuellement, à une occasion précise dans l'année.

³³ Laurent Lardeux, « Les évolutions de l'engagement des jeunes : fossilisation et fertilisation », in Marie-Madeleine Gurnade, Cédric Ait-Ali (dir.), *Jeunes sans parole, jeunes en paroles*, L'Harmattan, Paris, 2016.

Graphique 23. Participation bénévole en fonction de l'adhésion associative (en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

b. Les jeunes hommes et les plus diplômés sont plus souvent bénévoles

L'engagement bénévole varie en fonction de la situation des jeunes. Qu'il s'agisse de leur situation vis-à-vis de l'emploi, de leur niveau de diplôme, de leur origine sociale ou de leur niveau de vie, **on observe des taux de participation bénévole plus faibles chez les jeunes qui sont les moins favorisés.**

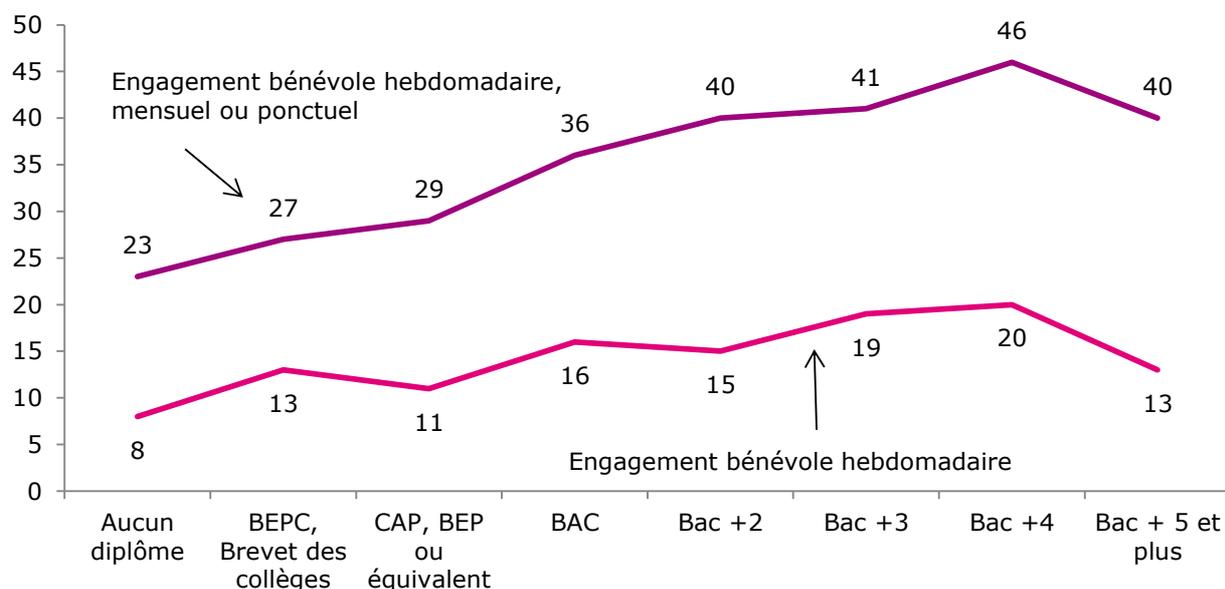
- Ainsi, les taux de participation bénévole hebdomadaire sont les plus faibles parmi les jeunes qui ne sont ni en emploi et ni en formation et peu diplômés (8 % contre 14 % en moyenne), chez les jeunes d'origine modeste (10 % parmi les enfants d'ouvrières) et inactifs non-étudiants (9 %).
- À l'inverse les étudiants (17 %) et les enfants de cadres supérieurs (18 %) sont plus souvent engagés dans des activités bénévoles régulières que la moyenne. C'est aussi le cas des jeunes bénéficiant du plus haut niveau de revenus (16 %).

La place du **capital financier** et du **bagage culturel** des jeunes dans la participation associative et bénévole converge avec de nombreuses observations³⁴ menées sur l'engagement bénévole et associatif en général : l'engagement a tendance à s'accroître à mesure que le niveau d'étude atteint s'élève. La distinction entre les différents niveaux de diplôme du supérieur révèle toutefois chez les jeunes **un léger décrochage** de l'engagement bénévole à partir du niveau bac + 5, particulièrement marqué sur l'engagement bénévole pratiqué hebdomadairement.

³⁴ Voir notamment les modélisations dans Prouteau L., Wolff F.-C., « Donner de son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Économie et statistique*, n° 372, 2004.

Graphique 24. Participation bénévole en fonction du niveau de diplôme (en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

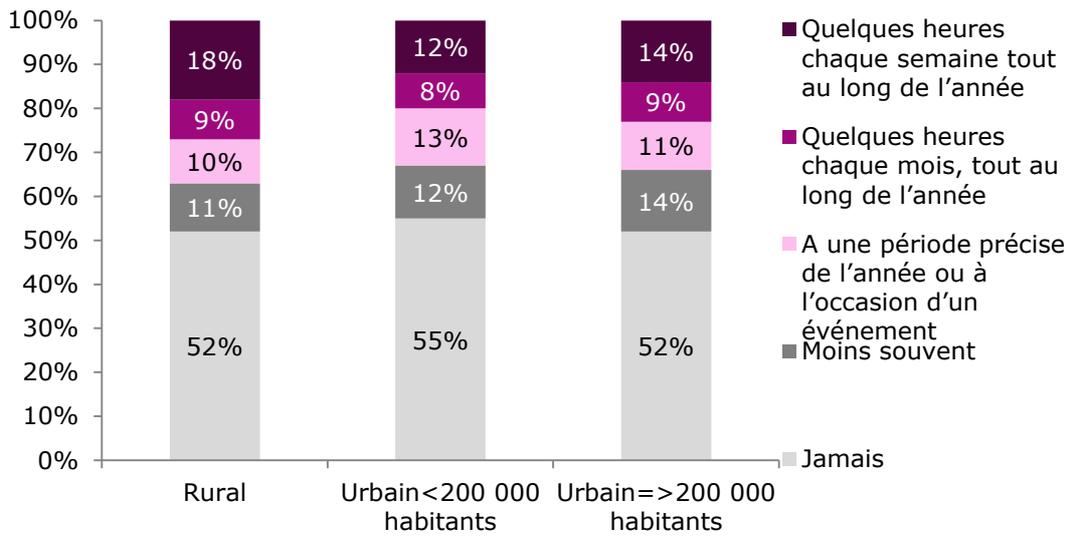
Les jeunes femmes sont moins engagées dans des activités bénévoles que les jeunes hommes (respectivement 11 % et 17 % de participation hebdomadaire). Ce constat se retrouve à l'échelle de la participation associative en général : ³⁵.

Le bénévolat **est plus présent en zone rurale** qu'en moyenne (18 % de participation hebdomadaire contre 13 % en zones urbaines). Cette tendance se retrouve en général dans l'Hexagone. L'enquête réalisée en 2015³⁶ sur l'ensemble de la population majeure montrait déjà un plus fort engagement en zones rurales : tous âges confondus, en 2015, 39 % des habitants des zones rurales donnent du temps bénévole au moins ponctuellement contre 29 % des habitants des communes de 2 000 habitants et plus (et seulement 26 % des franciliens).

³⁵ Burricand C., Gleizes F., INSEE, division Conditions de vie des ménages, 2016, « Trente ans de vie associative. Une participation stable mais davantage féminine », *INSEE Première*, n° 1580, janvier 2016 (www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1580/ip1580.pdf).

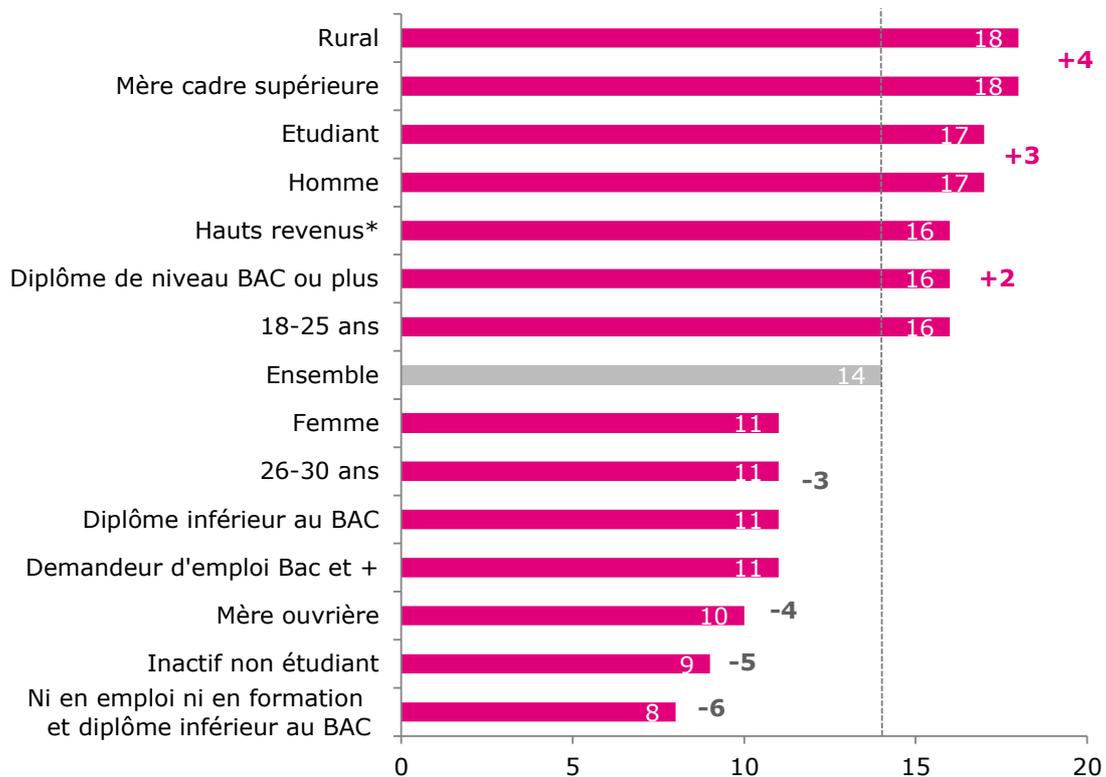
³⁶ Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, 2015.

Graphique 25. Fréquence de l'engagement bénévole en fonction de la localisation rurale ou urbaine



Sources : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

Graphique 26. Récapitulatif : proportion de jeunes donnant de leur temps bénévolement chaque semaine en fonction de leur profil (en %)



Sources : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

* Hors jeunes vivant chez leurs parents (voir encadré dans l'annexe méthodologique)

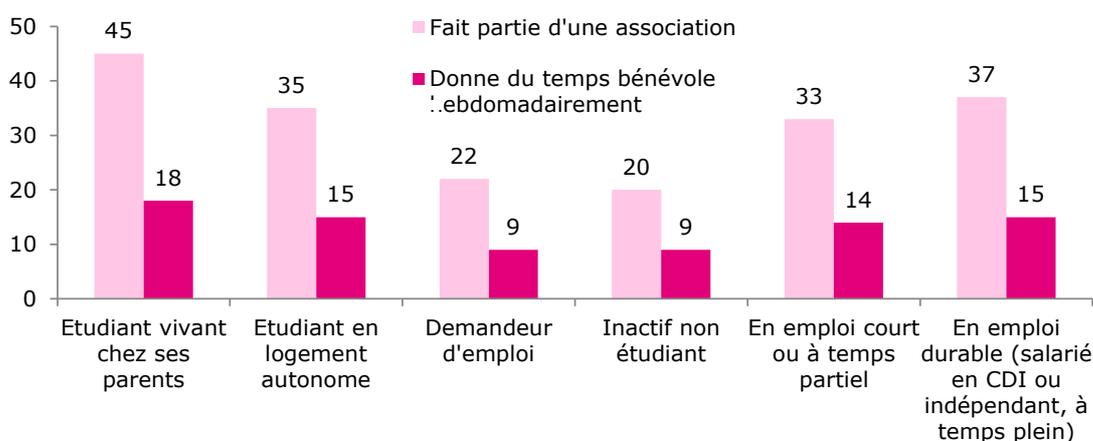
Lorsque l'on croise la situation d'activité, la situation d'emploi, et la situation de logement des jeunes étudiants, des écarts importants se dessinent et permettent d'affiner le lien entre engagement bénévole, participation associative et positionnement des jeunes dans le processus d'autonomisation.

- Les plus engagés du point de vue de l'adhésion associative comme de la participation bénévole hebdomadaire sont les **étudiants**, et particulièrement les étudiants qui vivent chez leurs parents. Lors de la **décohabitation**, on observe un net recul de la participation associative.
- **Les jeunes qui s'insèrent sur le marché du travail** présentent des **taux d'engagements élevés**, d'autant plus importants que l'insertion professionnelle est stable.
- Les jeunes en retrait de l'activité professionnelle, en recherche d'emploi ou non, sont les plus éloignés de la vie associative.

Il y a donc en quelque sorte un **cumul du retrait de la vie de la cité chez une partie de la jeunesse**, à la fois en quête d'insertion professionnelle et en retrait de la vie associative, aussi bien en tant qu'adhérent pour des activités culturelles ou de loisirs par exemple, qu'en tant que bénévoles.

Graphique 27. Adhésion associative et engagement bénévole hebdomadaire selon l'étape dans le processus d'autonomisation (en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.



Sources : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Des **calculs économétriques** permettent d'approfondir les analyses. Dans un modèle de régression logistique, l'influence de chacun des critères sociodémographiques suivants a été testée sur la probabilité de donner du temps bénévole chaque semaine : le genre, l'âge, le niveau de diplôme, l'étape dans le processus d'autonomisation et la catégorie d'agglomération.

- En définitive, « toutes choses égales par ailleurs » c'est le **sexe** qui se révèle le plus discriminant chez les jeunes : les **hommes** sont plus souvent engagés dans des activités bénévoles hebdomadaires que les femmes.
- Les **plus jeunes (18-24 ans)** ont également une probabilité plus forte d'être bénévoles que leurs aînés.
- Par rapport à la situation d'un actif en emploi stable (CDI à temps plein), le fait d'être **en retrait du marché du travail** - demandeur d'emploi ou inactif non-étudiant - diminue significativement les chances d'être bénévole. En prenant comme référence la situation d'étudiant, le même constat reste vrai. À noter qu'une fois l'effet d'âge

isolé, **les étudiants n'ont pas une probabilité plus forte d'être engagés dans des activités bénévoles régulières que les jeunes en emploi**, qu'il s'agisse d'un emploi court ou d'un emploi durable. C'est l'effet d'âge qui explique les différences de taux d'engagement observées chez les étudiants par rapport aux jeunes en emploi.

- Les diplômés d'un niveau bac + 4 et plus ont davantage de chances d'être bénévoles que les bac à bac + 3, pris comme catégorie de référence, tandis que les jeunes sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au Bac sont moins souvent engagés.
- Habiter en **zone rurale** est également un facteur d'engagement.

Tableau 1. Modélisation de la probabilité de donner du temps bénévole chaque semaine vs ne pas donner du temps bénévole chaque semaine (paramètres estimés de la régression logistique)

	Paramètre estimé de la régression logistique
Sexe	
Homme	0,527 ***
Femme	ref.
Age	
18-24 ans	0,269 **
25-30 ans	ref.
Etape dans le processus d'autonomisation	
Etudiant vivant chez ses parents	0,008 NS
Etudiant en logement autonome	-0,115 NS
Demandeur d'emploi	-0,464 ***
Autre inactif	-0,377 *
En emploi court ou à temps partiel	-0,055 NS
En emploi durable	ref.
Niveau de diplôme	
Inférieur au bac	-0,293 **
Bac à Bac+3	ref.
Bac+4 et plus	-0,113 NS
Taille de l'unité urbaine d'habitation	
Rural	0,211 *
Urbain : moins de 200 000 habitants	-0,102 NS
Urbain : 200 000 habitants et plus	ref.

Sources : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Paramètre estimé pour la constante (situation de référence) : -1,834

Lecture : un coefficient de signe positif (resp. négatif), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité de donner du temps bénévole chaque semaine.

*** : significatif au seuil de 1 % ; ** : significatif au seuil de 5 % ; * : significatif au seuil de 10 % ; ref : catégorie de référence, NS : non significatif.

Les jeunes les plus engagés sont donc ceux pour lesquels la situation dans le processus d'autonomisation est la plus favorable : les jeunes les plus diplômés, étudiants ou déjà en emploi.

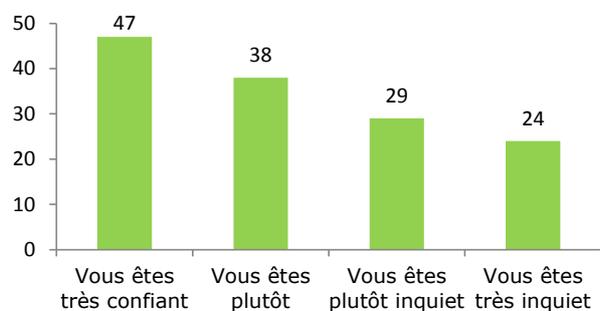
De manière convergente, **l'engagement va de pair avec une vision positive des jeunes sur leur situation actuelle et à venir**. Les jeunes sont en effets d'autant plus engagés dans le bénévolat qu'ils sont confiants par rapport à l'avenir et satisfaits de leur vie actuelle : les taux de participation bénévole atteignent même près de 50% chez les jeunes qui expriment les réponses les plus tranchées (qui se montrent « très confiants » par rapport à l'avenir ou « tout à fait » satisfaits de leur vie actuelle).

Les jeunes sont davantage impliqués dans le bénévolat lorsqu'ils ont le sentiment que leur avis compte au sein des espaces dans lesquels ils évoluent, sans qu'on puisse déterminer le sens des causalités (voir chapitre II.3, un déficit d'écoute).

Graphique 28. Engagement bénévole hebdomadaire, mensuel ou ponctuel dans l'année selon le regard porté... (en %)

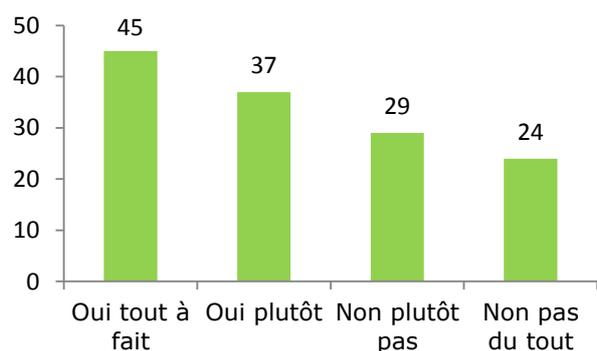
Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

sur le futur



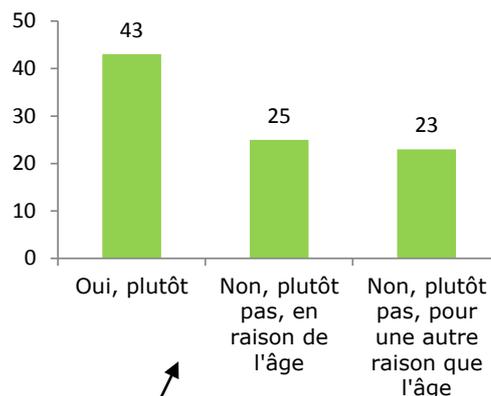
Comment voyez-vous votre avenir dans les trois ans qui viennent ?

Sur la vie actuelle



De manière générale, votre vie actuelle correspond-elle à vos attentes ?

Sur le poids perçu de sa parole



Pensez-vous que votre avis compte au sein des espaces dans lesquels vous évoluez ?

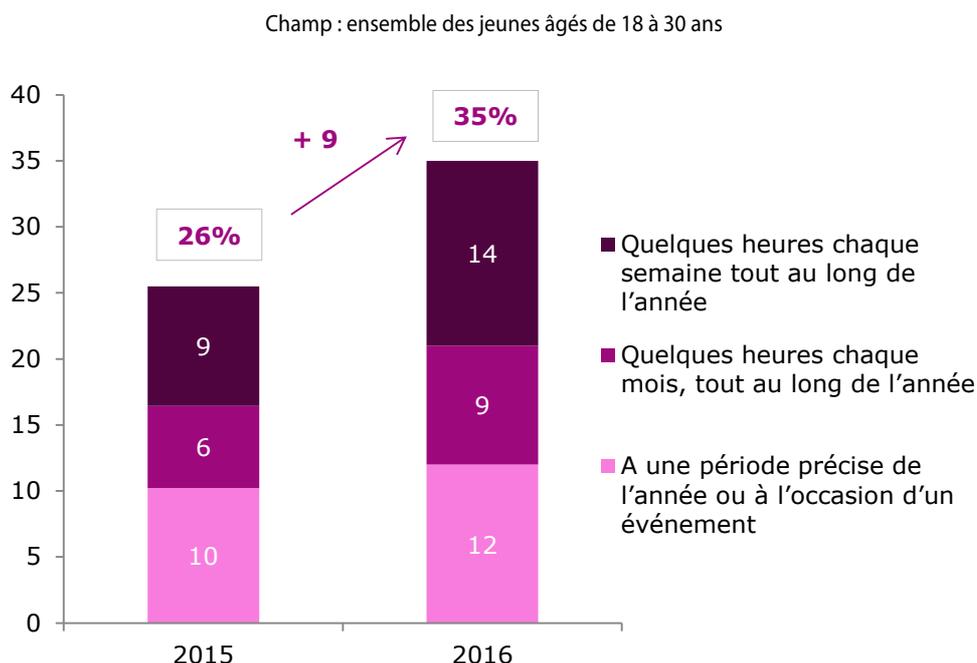
Sources : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Lecture : 47 % des jeunes très confiants dans leur avenir sont bénévoles.

c. **La progression de la participation bénévole, en partie liée au contexte des attentats, est tirée par l'engagement des jeunes en emploi peu diplômés**

La participation bénévole des jeunes est en progression par rapport à 2015. En effet, la part des jeunes donnant bénévolement du temps à une association ou une autre organisation au moins ponctuellement dans l'année est passée de 26 % à 35 % entre 2015 et 2016³⁷. Et c'est surtout **l'engagement régulier, hebdomadaire, qui a le plus progressé** (14 % en 2016 contre 9 % en 2015).

Graphique 29. À quelle fréquence donnez-vous bénévolement de votre temps au sein d'une association ou d'une autre organisation : parti politique, syndicat, etc. ? (en %)



Sources : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016 ; Enquête Conditions de vie et aspirations, 2015.

Note méthodologique : les résultats de 2016 sont tirés du baromètre jeunesse dont l'interrogation a été menée en ligne entre décembre 2015 et janvier 2016 auprès de 4 000 jeunes de 18-30 ans ; les points de comparaison 2015 présentés sont extraits de l'enquête Conditions de vie du CRÉDOC de décembre-janvier 2015 menée en face à face et portent sur 395 jeunes de 18-30 ans. En considérant un intervalle de confiance à 95 %, l'étude de 2015 permet d'estimer un taux d'engagement bénévole compris en 22 % et 30 %. En 2016, toujours avec un intervalle de confiance à 95 %, le taux d'engagement bénévole est compris entre 34 % et 36 %.

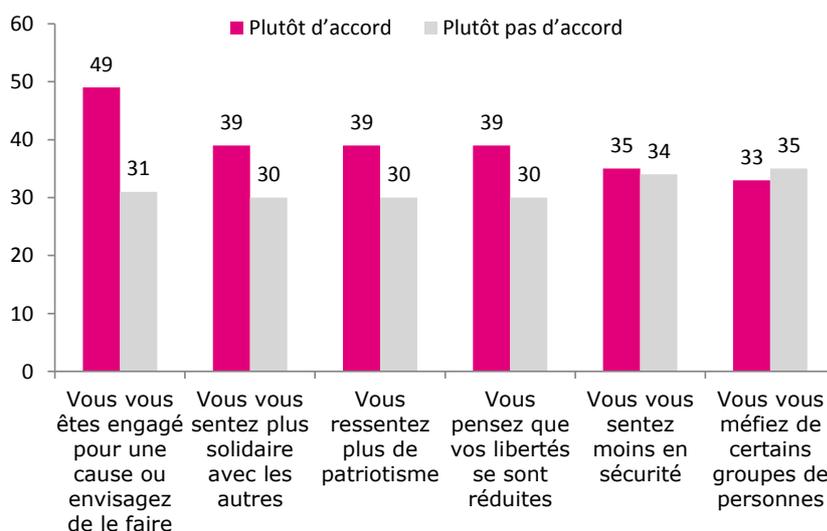
Les attentats qui ont eu lieu en France en 2015, semblent avoir favorisé l'envie de s'engager chez les 18-30 ans. Rappelons qu'**un jeune sur cinq (19 %) cite l'envie de s'engager comme l'une des conséquences des attentats de novembre 2015 en région parisienne**. Et de fait, près de la moitié des jeunes qui évoquent leur désir de s'engager en réaction aux attentats donnent de leur temps bénévolement ponctuellement à l'occasion d'un événement (16 % - c'est dans cette catégorie que se repère la proportion la plus élevée d'engagement ponctuel) ou de manière plus régulière (33 %). Les jeunes qui

³⁷ À noter que cette comparaison n'est pas à méthodologie d'enquête constante, voir détail dans la note accompagnant la lecture du graphique.

perçoivent comme conséquences des attentats des effets en termes de solidarité et de patriotisme sont également plus souvent bénévoles que les autres.

Graphique 30. Taux de participation bénévole hebdomadaire, mensuel ou ponctuel en fonction de l'effet perçu des attentats du 13 novembre 2013 (en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Sources : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016 ; Enquête Conditions de vie et aspirations, 2015.

Au-delà des effets des attentats sur le souhait de renforcer la cohésion sociale et de s'engager pour une cause, la hausse de l'engagement bénévole s'inscrit dans une tendance de long terme. Une enquête publiée par France Bénévolat³⁸ à partir de trois enquêtes réalisées en juin 2010, janvier 2013 et janvier 2016 auprès de la population française montre que le bénévolat au sein des associations a progressé régulièrement depuis 2010 en nombre de bénévoles, à raison de 2,8 % par an, soit une hausse de 17 % en 6 ans. L'étude montre en outre que cette progression constatée est largement tirée par la progression de la participation bénévoles des jeunes âgés de 15 à 35 ans.

Une analyse comparative des taux d'engagements observés en 2015 et en 2016 apporte quelques éclairages sur cette progression. Notons toutefois que les analyses réalisées à partir de l'enquête de 2015 portent sur un échantillon de jeunes restreint (400 jeunes). De plus la méthode d'enquête - face à face dans un cas et étude en ligne dans l'autre - peut imprimer des différences. Les résultats par groupe sociaux sont donc à interpréter **avec précaution** et le suivi des indicateurs dans le temps, à méthodologie constante, pourra venir confirmer ou au contraire infirmer ces premiers résultats.

Il semblerait que la hausse de l'engagement bénévole soit avant tout le fait des **jeunes en emploi, peu diplômés, et particulièrement les jeunes employés et ouvriers** (écarts significatifs en considérant un intervalle de confiance à 95 %). La hausse est légèrement plus marquée chez les jeunes en emplois précaires (contrat court et/ou temps partiel). On

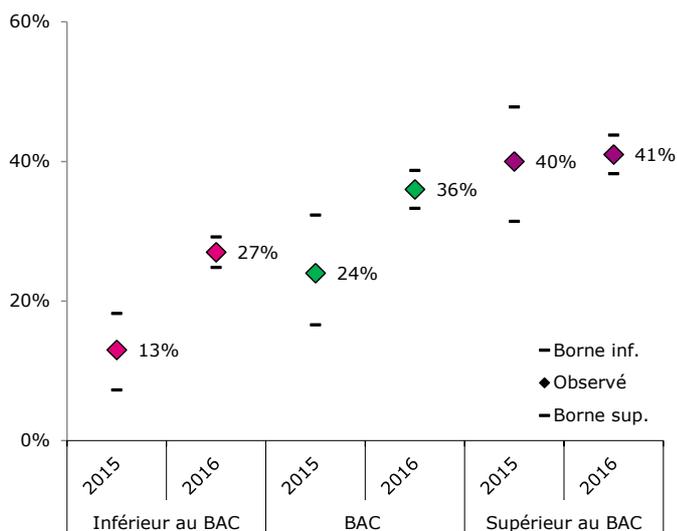
³⁸ Dominique T., Malet J., Bazin C., 2016, *L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France, de 2010 à 2016*, rapport réalisé par France Bénévolat et Recherches et solidarités.

observe en quelque sorte un effet de rattrapage de la jeunesse moins diplômée, même si ces jeunes restent plus éloignés de l'engagement bénévole que les diplômés du supérieur.

Graphique 31. Évolution de l'engagement bénévole entre 2015 et 2016 (cumul des taux d'engagement hebdomadaire, mensuel et ponctuel)

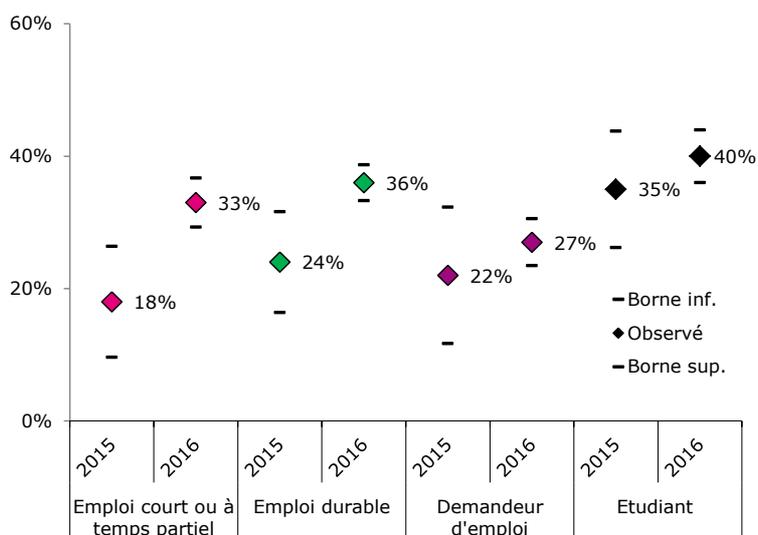
Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

En fonction du niveau de diplôme



Note : intervalles de confiance à 5 %.

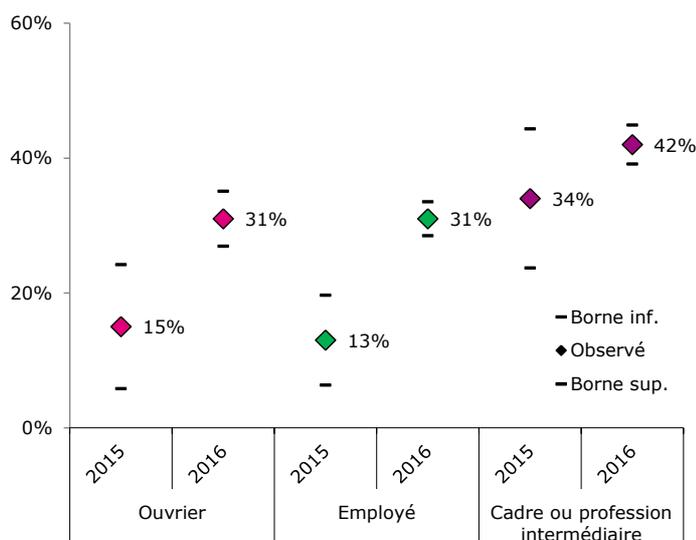
En fonction de la situation d'activité*



* Hors inactifs non-étudiants : effectifs trop faibles en 2015

Note : intervalles de confiance à 5 %.

En fonction de la catégorie socio-professionnelle du répondant*



* Hors professions indépendantes et agriculteurs exploitants : effectifs trop faibles en 2015
 Note : intervalles de confiance à 5 %.

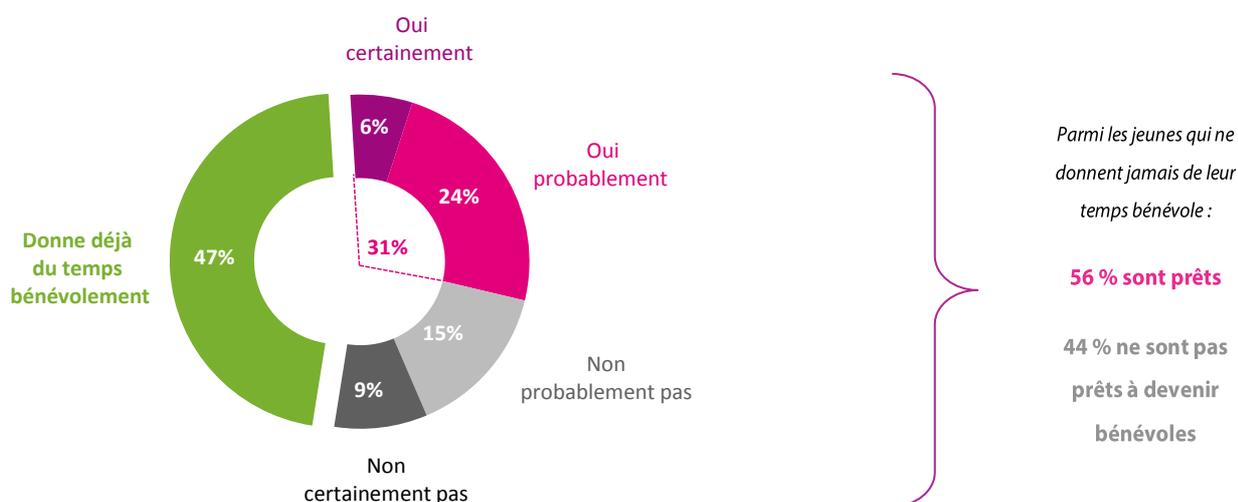
Sources : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016 ; Enquête Conditions de vie et aspirations, 2015.

d. Trois jeunes sur dix sont prêts à devenir bénévoles

Les jeunes qui ne donnent jamais de leur temps bénévole ont été interrogés sur leur propension à s'engager pour une cause. **31 % des jeunes seraient prêts à devenir bénévoles**, soit plus de la moitié (56 %) des jeunes qui ne sont pas déjà engagés dans des activités bénévoles. En cumulant les deux indicateurs, **le potentiel d'engagement de la jeunesse est très fort puisque ce sont près de huit jeunes sur dix (78 %) qui sont déjà bénévoles ou prêts à le devenir.**

Graphique 32. Seriez-vous prêt à devenir bénévole pour une cause ?

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : CRÉDOC, baromètre jeunesse, 2016.

Comme l'engagement bénévole, l'envie de s'engager varie en fonction du profil des jeunes. En croisant ces deux dimensions – bénévolat et envie de s'engager – on peut distinguer quatre groupes de jeunes selon la manière dont ils se positionnent par rapport à la moyenne.

- Les **étudiants** et les jeunes qui ont un **niveau de diplôme supérieur** sont à la fois plus **engagés** qu'en moyenne, et ceux qui ne le sont pas déjà sont davantage **motivés** par l'envie de devenir bénévoles pour une cause. C'est le **vivier** du bénévolat.
- À l'opposé du cadran, on trouve les jeunes les plus en retrait de la vie économique, qui sont peu diplômés, ni en emploi et ni en formation, et les inactifs non-étudiants. Ces jeunes sont non seulement en retrait de la vie associative en ce qu'ils sont moins souvent adhérents ou bénévoles, mais ils sont aussi moins nombreux à se déclarer prêts à s'engager pour une cause. Ce sont des jeunes en *retrait* qui restent à convaincre de l'intérêt de l'engagement bénévole.
- Troisième groupe, les jeunes **établis** dans l'engagement : ils sont plus souvent que les autres déjà engagés ; quand ils n'ont pas passé le pas, ils sont plutôt peu enclins à le faire à l'avenir. Il s'agit plus souvent de jeunes **hommes**.
- Quatrième groupe : les jeunes qui constituent un **potentiel** important d'engagement. Ils sont moins engagés mais davantage prêts à le faire quand ils ne sont pas déjà bénévoles. C'est le cas notamment des **femmes**. On retrouve également dans ce groupe les **demandeurs d'emploi diplômés**, peut-être freinés dans le passage à l'action par manque de temps ou peut-être en liaison avec les incertitudes qui entourent leur situation, moins propice à un engagement bénévole régulier.

Tableau 2. Catégorisation des jeunes en fonction de leur engagement bénévole et leur envie d'engagement relativement à la moyenne des jeunes

Le vivier : engagement plus fort ; propension à s'engager plus importante	Le potentiel : engagement moins fort ; propension à s'engager plus importante
Les diplômés de niveau BAC ou plus (16 % ; 59 %) Les étudiants (17 % ; 59 %)	Les femmes (11 % ; 65 %) Les demandeurs d'emploi d'un diplôme de niveau BAC ou supérieur (11 % ; 63 %)
Les établis : engagement plus fort ; propension à s'engager moins importante	Les jeunes en retrait : engagement moins fort ; propension à s'engager moins importante
Les hommes (17 % ; 45 %)	Les peu diplômés (11 % ; 54 %) Les inactifs non-étudiants (9 % ; 44 %) Les peu diplômés ni en emploi ni en formation (8 % ; 54 %)

Source : CRÉDOC, baromètre jeunesse, 2016.

Lecture : dans la parenthèse, le premier pourcentage indique la part de jeune qui donne du temps bénévole hebdomadairement ; le second pourcentage indique la part de jeunes qui seraient prêts à s'engager pour une cause parmi ceux qui ne donnent jamais de leur temps bénévole. Les chiffres en gras indiquent les taux supérieurs à la moyenne ; les chiffres qui ne sont pas en gras indiquent les taux inférieurs à la moyenne).

Les moteurs de l'engagement des jeunes

Interrogés sur les deux principales causes qui leur donneraient envie de s'engager, **la quasi-totalité des jeunes parviennent à identifier un ou deux domaines qui les mobiliseraient** : seuls 9 % n'en identifient aucune. Les jeunes citent majoritairement **le sport** (22 %), **la santé et l'environnement** (20 %), et **l'éducation** (19 %). Viennent ensuite, la paix dans le monde (15 %), la solidarité (15 %), la culture et les loisirs (15 %), la lutte contre les discriminations (13 %), l'action humanitaire (13 %), et l'intervention d'urgence en cas de crise (13 %). Quant au patrimoine, il ne semble pas beaucoup mobiliser les jeunes (6 % l'ont évoqué parmi les deux premières causes qui motivent leur engagement).

Graphique 33. Quelles sont les deux principales causes qui vous donneraient envie de vous engager ? (cumul des deux réponses données, en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Les domaines suscitant l'engouement varie selon les publics. Les jeunes non engagés mais potentiellement intéressés placent nettement en tête de leur hiérarchie **l'environnement** (27 %), puis **la santé**, la recherche médicale, et **la paix dans le monde** thème qui mobilise moins les jeunes déjà bénévoles.

Tableau 3. Les deux principales causes qui vous donneraient envie de vous engager ? (cumul des deux réponses données, en %)

	Est déjà bénévole	Envisage de le faire
sport	28	15
jeunesse, éducation	23	18
santé, recherche médicale, aide aux malades	21	22
environnement	19	27
culture-loisirs	18	12
social, solidarité	18	17
lutte contre les discriminations	14	13
action humanitaire, aide au développement	14	17
paix dans le monde	13	20
intervention d'urgence en cas de crise, catastrophe	10	13
autre cause	7	9
patrimoine	6	5
aucune cause	3	3

Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Le sport est nettement plus cité qu'en moyenne par les **hommes** (33 % contre 11 % des femmes), et les **étudiants** (27 %) notamment quand ces derniers vivent chez leurs parents (29 %), soit ceux qui sont les plus engagés dans les associations sportives³⁹. Rappelons que la pratique sportive est plus forte chez les hommes⁴⁰ qui consacrent, pour les pratiquants en moyenne 2h 02 contre 1h 30 pour les femmes selon l'enquête emploi du temps de l'INSEE 2010.

Les **femmes** ont davantage cité la **santé**, la recherche médicale et l'aide au malade comme cause prioritaire de leur engagement (27 % contre 20 % en moyenne). Cette différence s'explique probablement par le plus grand intérêt porté par les femmes aux questions de santé en général. L'enquête « Conditions de vie et Aspirations » du CRÉDOC mesure ainsi depuis près de vingt ans une proportion de femmes (quel que soient leur âge) préoccupées par les maladies graves supérieure à celle des hommes. La **solidarité sociale** attire davantage les jeunes femmes (20 % contre 15 % en moyenne). Les moteurs de l'engagement ainsi observés sont très proches des secteurs professionnels où l'on observe, encore aujourd'hui, une très forte féminisation⁴¹.

Les **jeunes peu diplômés, inactifs non-étudiants ou qui cumulent un retrait de l'activité et un faible niveau de diplôme** (c'est-à-dire les jeunes qui, nous l'avons vu, sont peu engagés dans la vie associative) semblent avoir plus de difficulté à identifier une cause pour laquelle ils pourraient s'engager. Ils sont en effet plus nombreux que les autres à déclarer **qu'aucune cause ne leur donne envie de s'engager**. Ceci explique peut-être en partie pourquoi leur volonté d'engagement ne se traduit pas en action. Seule la cause pacifiste attire davantage les peu diplômés (19 % contre 15 % en

³⁹ Guisse N., Hoibian S., *op. cit*

⁴⁰ Brice Lefèvre, Patrick Thiery, 2011, « Les principales activités physiques et sportives pratiquées en France en 2010 », *Stat info*, n°11, novembre (www.sports.gouv.fr/IMG/archives/pdf/Stat_Info_no11-02_de_novembre_2011.pdf)

⁴¹ « La répartition des hommes et des femmes par métiers, Une baisse de la ségrégation depuis 30 ans », *Dares Analyses*, n° 79, décembre 2013 (<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2013-079.pdf>).

moyenne), les chômeurs (18 %) et les jeunes ni en emploi ni en formation avec un faible niveau de diplôme (19 %). Une étude qui portait sur les valeurs à mettre en avant dans le choix des personnes entrant au Panthéon signalait déjà le caractère fédérateur de l'engagement pour la paix dans la population française⁴².

Les inactifs non-étudiants sont quant à eux plus sensibles que la moyenne à un engagement dans le domaine de la solidarité sociale (19 % contre 15% en moyenne).

e. **Le manque de temps constitue le premier frein à l'engagement**

Les jeunes n'ayant pas d'activité bénévole ont été interrogés sur les raisons pour lesquelles ils n'étaient pas prêts à s'engager : **le manque de temps** apparaît comme le premier frein, cité par 4 jeunes non bénévoles sur 10. Cet item est plus souvent cité **par les jeunes femmes** (47 %) que les jeunes hommes (36 %).

Graphique 34. Si vous ne souhaitez pas devenir bénévole, c'est avant tout... (en %)

Champ : jeunes âgés de 18 à 30 ans qui ne seraient pas prêts à s'engager pour une cause

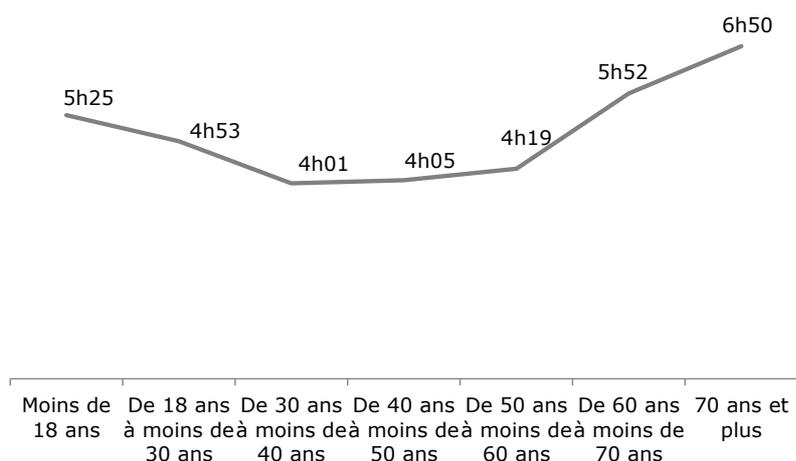


Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

La forte prégnance de la **question du temps** peut apparaître comme une réponse refuge dans la mesure où les jeunes ne sont pas, par rapport aux autres classes d'âge, les plus dépourvus de temps libre (même si ce sont les seniors qui disposent, en moyenne, de davantage de temps).

⁴² Sandra Hoibian, *Les représentations de la population française au sujet du panthéon et des hommages qui y sont rendus*, CRÉDOC, coll. « Rapports », n° 307, mars 2014 (www.credoc.fr/pdf/Rapp/R307.pdf).

Graphique 35. Temps libre selon l'âge



Source : CRÉDOC, à partir de l'enquête INSEE, enquête Emploi du temps 2010.

Cette réponse doit probablement être reliée au très fort désir **d'intensification du temps** qui anime nos concitoyens en général, et les jeunes en particulier⁴³.

Leurs **priorités de vie** se démultiplient : famille, travail, relations amicales, loisirs... toutes les facettes de la vie sont jugées plus importantes aujourd'hui qu'hier. Les **temps « morts »** sont de plus en plus mobilisés⁴⁴ : l'attente dans les transports, la salle d'attente d'un médecin, la queue d'un supermarché etc., devient le prétexte à une autre activité : naviguer sur internet, envoyer des sms, téléphoner, jouer à des jeux vidéo, regarder des vidéos, etc. La **multi activité** devient, chez les jeunes, la norme. Par exemple, plus de neuf jeunes sur dix effectuent une autre activité en regardant la télévision : envoyer des sms, aller sur des réseaux sociaux, etc. Autre symptôme de cette tendance à l'intensification du temps, le **temps consacré au sommeil** et à la toilette a diminué de 12 minutes par jour entre 1986 et 2010.

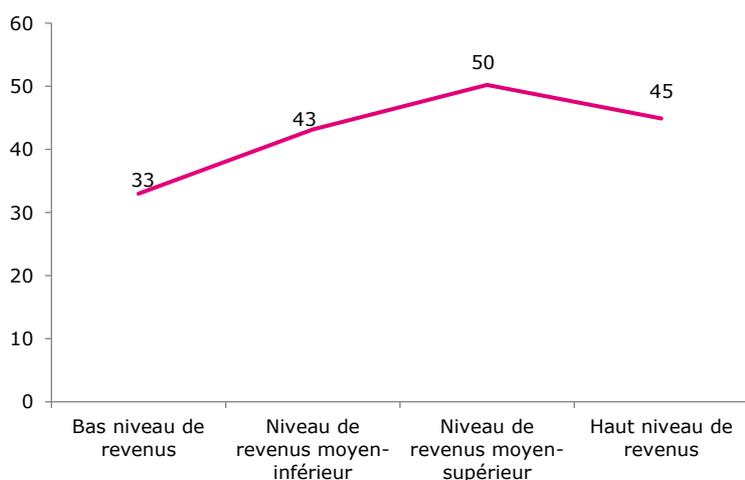
Les jeunes des **catégories aisées** qui, en règle générale occupent le plus leur temps libre par de nombreuses activités⁴⁵, évoquent le plus le manque de temps comme frein à leur engagement. Dans ces groupes, le bénévolat doit finalement faire face à une forme de **« concurrence des activités »** d'occupation du temps libre. **Les étudiants** justifient plus souvent leur non-engagement par le manque de temps (55%) que les jeunes en emploi (44%) et les demandeurs d'emploi (28%).

⁴³ Régis Bigot, Émilie Daudey et Sandra Hoibian, « Les Français veulent vivre plus intensément », *Consommation et modes de vie*, n°68, CRÉDOC, juillet 2014 (www.credoc.fr/pdf/4p/268.pdf).

⁴⁴ Régis Bigot, Patricia Croutte, Émilie Daudey, *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française*, rapport CRÉDOC, novembre 2013 (www.credoc.fr/pdf/Rapp/R297.pdf).

⁴⁵ Régis Bigot, Émilie Daudey et Sandra Hoibian, *La société des loisirs dans l'ombre de la valeur travail*, CRÉDOC, Cahier de recherche n°305, décembre 2013 (www.credoc.fr/pdf/Rech/C305.pdf).

Graphique 36 – Le manque de temps, un frein à l'engagement bénévole des jeunes les plus aisés



Source : CRÉDOC, à partir de l'enquête INSEE, Enquête Emploi du temps 2010.

De manière assez convergente, vient ensuite la volonté de consacrer un peu plus de temps à ses proches (11 %), une réponse plus souvent avancée par les familles, et notamment les foyers monoparentaux.

22 % des réponses traduisent ensuite des attitudes plus négatives, laissant plus difficilement entrevoir la possibilité d'un éventuel bénévolat : 9 % disent ne pas être prêts à s'engager pour une cause parce que les autres ne les aident pas non plus, 7 % parce qu'ils auraient besoin d'aide eux-mêmes, et 6 % parce que cela ne sert à rien. Les demandeurs d'emploi ont plus souvent que la moyenne justifié leur non-implication par l'absence d'aide des autres (14 % contre 9 %), voire leur propre besoin (12 % contre 7 %).

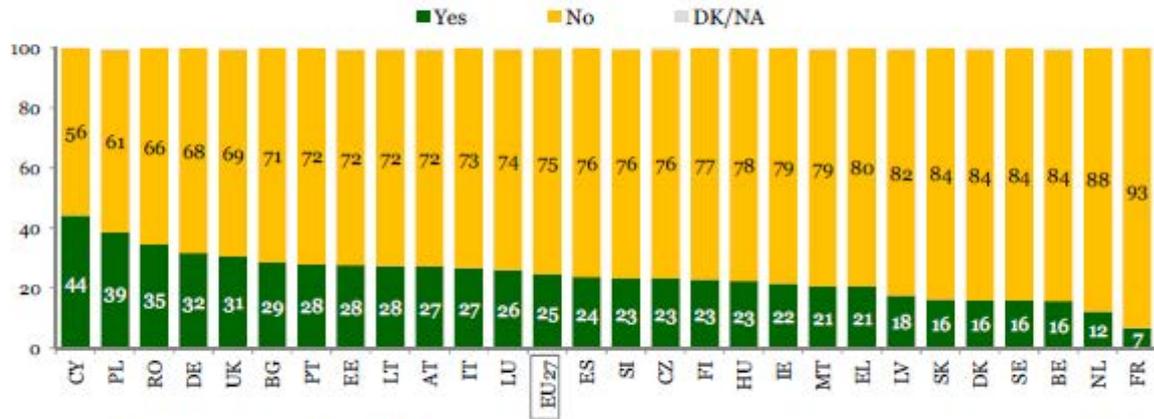
Enfin 5 % pensent ne pas avoir les qualités requises – forme d'autocensure – et 5 % déclarent ne pas souhaiter être bénévole faute d'opportunité (parce que l'occasion ne s'est pas présentée).

Soulignons qu'en 2011, les résultats de l'enquête Eurobaromètre réalisée auprès de 15-30 ans à la demande de la Commission européenne⁴⁶ plaçaient **la France en dernière position sur la question de la reconnaissance de l'engagement bénévole** : seulement 7 % des jeunes bénévoles déclarent avoir bénéficié d'une reconnaissance de leur expérience de bénévolat en France contre un quart en moyenne au sein de l'Union européenne. Il faut peut-être voir dans la relative faiblesse de la valorisation du bénévolat en France un frein supplémentaire à l'engagement des jeunes.

⁴⁶ Flash Eurobarometer 319a, « Youth on the move », 2011.

Graphique 37. Avez-vous reçu un certificat, un diplôme ou une autre forme de reconnaissance de votre participation à des activités bénévoles ? (en %)

Champ : répondants ayant déclaré avoir participé à des activités bénévoles au cours des 12 derniers mois



Source : Flasheurobarometer 319a, 2011.

2. LE SERVICE CIVIQUE : UN DISPOSITIF BIEN CONNU QUI SUSCITE L'ADHÉSION DE QUATRE JEUNES SUR DIX

a. Les trois-quarts des jeunes connaissent le dispositif

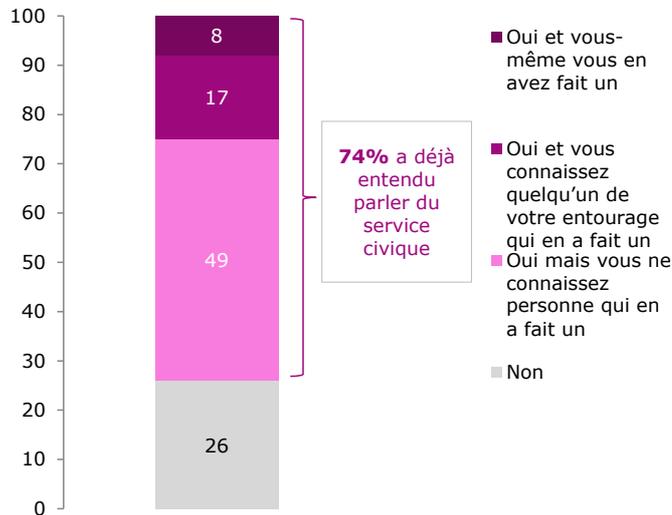
Le service civique est un dispositif d'engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le service civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger. **74 % des jeunes interrogés déclarent avoir déjà entendu parler du service civique.**

8 % indiquent en avoir déjà fait un. Ce chiffre, élevé au regard du nombre réel de jeunes ayant fait un service civique, laisse supposer une connaissance imparfaite du dispositif voire une confusion avec d'autres dispositifs, malgré la clarté de la question qui était posée.

Graphique 38. Le service civique s’adresse aux jeunes qui choisissent de s’engager pour une durée de 6 à 12 mois pour l’accomplissement d’une mission d’intérêt général, au sein d’une association ou d’une collectivité locale. Le jeune reçoit de l’État autour de 500 euros net par mois et un soutien complémentaire, en nature ou en argent, de l’organisme d’accueil

Avez-vous déjà entendu parler du service civique ? (en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



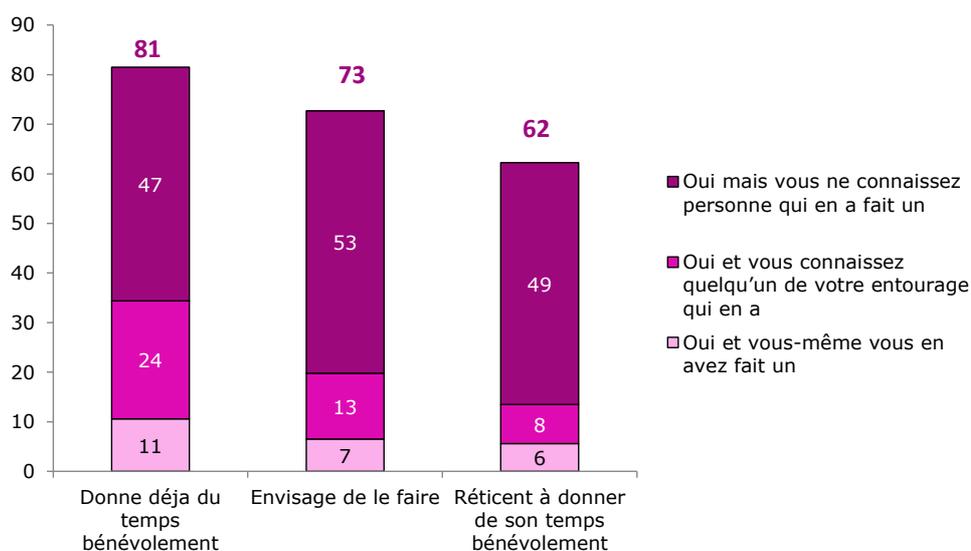
Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Le dispositif est **particulièrement bien connu chez les étudiants**, notamment quand ils vivent en logement autonome (81 % contre 72 % chez les étudiants qui vivent chez leurs parents).

À l’inverse, il est moins connu par les inactifs non-étudiants : 43 % n’en n’ont pas entendu parler contre 26 % en moyenne). Les jeunes sans emploi ni formation et sortis du système scolaire avec un diplôme inférieur au bac ont moins souvent eu vent de ce dispositif (61 %).

Le programme retient moins l’attention des personnes les plus éloignées de toute forme d’engagement. Les **bénévoles actuels** sont plus nombreux à connaître des proches qui ont fait un service civique, et plus nombreux à avoir entendu parler du dispositif. Les adhérents à une association sont aussi plus nombreux à connaître le dispositif (81 %) que les non adhérents (71 %).

Graphique 39. Notoriété du service civique selon le rapport actuel au bénévolat



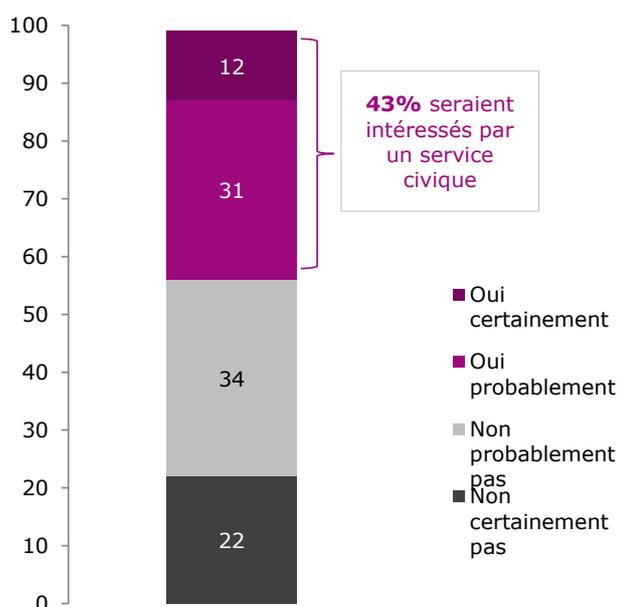
Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

b. Quatre jeunes sur dix seraient prêts à s'engager dans un service civique, avec pour premier moteur l'envie d'être utile à la société

43 % des jeunes se disent intéressés par un service civique, tandis qu'un jeune sur cinq (22 %) n'est pas du tout prêt à s'engager par le biais de ce dispositif.

Graphique 40. Seriez-vous intéressé par un service civique ? (en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

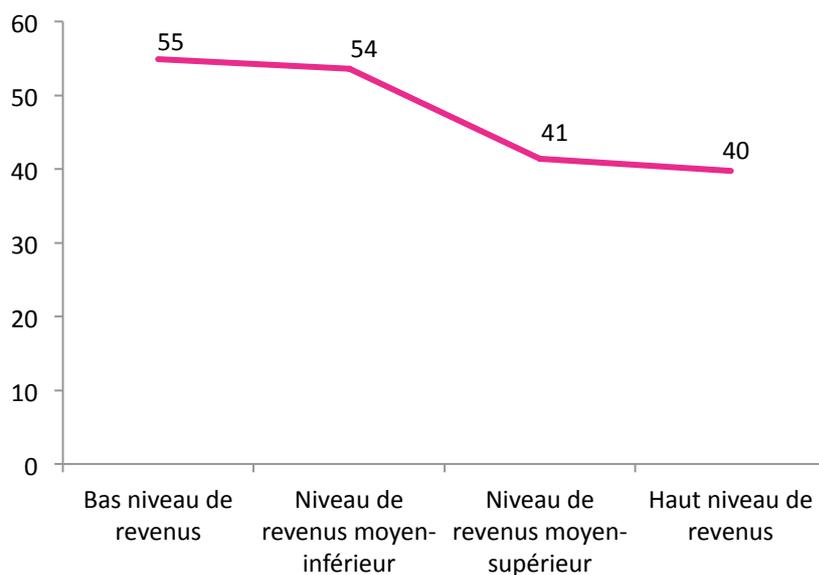
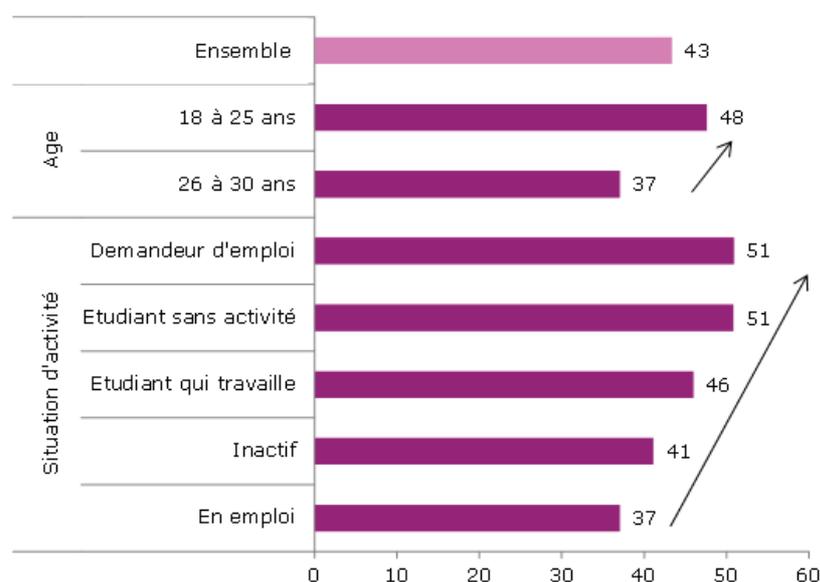


Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Le **projet d'engagement civique semble davantage attirer les jeunes en quête d'insertion** : en effet, les **chômeurs** (51 %), les salariés en alternance (46 %), les **étudiants** (50 %), et en particulier les étudiants en logement autonome (54 %) et les **18-25 ans** (48 %) déclarent plus souvent être intéressés que la moyenne des jeunes (43 %). À l'inverse, les personnes déjà engagées dans des projets professionnels, en emploi, se disent moins souvent intéressés par l'idée de se lancer dans ce dispositif (37 %). Cela explique qu'on observe un lien inverse à celui constaté en général chez les jeunes : l'engouement est plus élevé chez les jeunes modestes.

Graphique 41 – Intérêt pour le service civique selon différents critères

Cumul des réponses oui certainement et oui probablement, en %



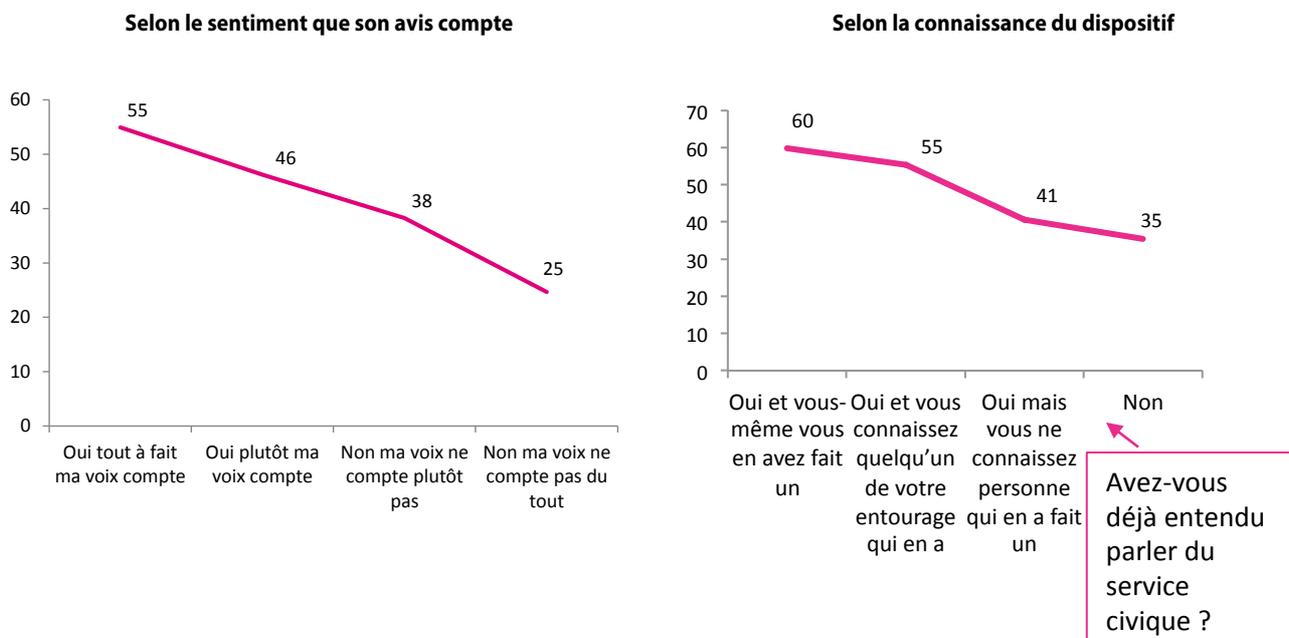
Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Notons pourtant les jeunes les plus éloigné de l'insertion professionnelle, sans emploi ni formation et sortis du système scolaire avec un niveau de diplôme inférieur au bac manifestent un intérêt à peine plus prononcé (47 % contre 43 % pour les autres) pour le programme. Ces jeunes ont très nettement le sentiment que dans les espaces dans lesquels ils évoluent **leur avis n'est pas pris en compte** (65 % contre 45 % chez les autres). Or l'appétence pour le dispositif est d'autant plus forte que l'individu a le sentiment qu'il est écouté, que ses propositions, ses choix

rencontreront un écho. Par ailleurs, la connaissance et la proximité personnelle avec quelqu'un ayant déjà fait un service civique est également un moteur de l'envie de faire un service civique. Or ces jeunes connaissent moins le dispositif.

Graphique 42 – Intérêt pour le service civique

Cumul des réponses oui certainement et oui probablement, en %

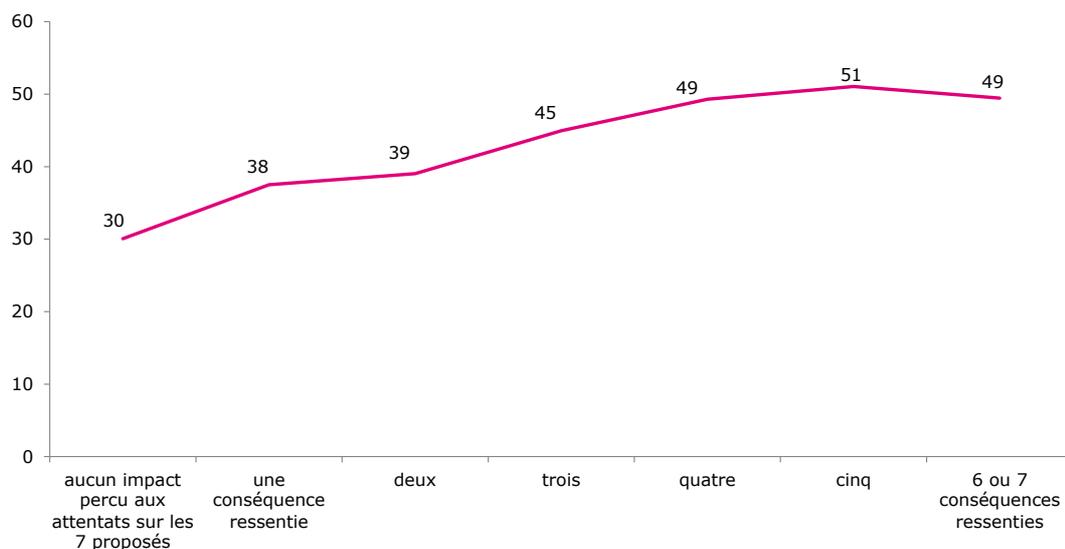


Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

L'Agence du service civique recense en moyenne quatre demandes non satisfaites de jeunes pour une mission offerte en service civique. Lors de ses vœux, le 11 janvier 2016 (puis lors d'une conférence le 5 février 2016), et notamment en liaison avec les attentats qui ont frappé la France à deux reprises en 2015, le Président de la République annonçait une volonté de rendre le service civique « universel » et de permettre à tous les jeunes qui souhaitent s'engager de le faire. Des objectifs ont été fixés à l'Agence du service civique de porter le nombre de volontaires de 70 000 par an à 170 000. Avec en ligne de mire, un jeune sur deux qui soit en service civique en 2020.

Les résultats de l'étude montrent que **plus les jeunes se montrent affectés par les actions terroristes du 13 novembre** - ils perçoivent de nombreuses conséquences à ces événements - et plus ils sont nombreux à déclarer une envie de s'engager dans un service civique. Les plus touchés par les attentats sont les jeunes les plus impliqués dans la vie de la cité : qui donnent déjà du temps bénévole, lisent les opinions d'autres personnes sur internet, et qui ont le sentiment que leur avis compte (voir plus loin).

Graphique 43. Intérêt pour le service civique selon le nombre d'impacts ressentis des attentats de novembre 2015 sur les 7 proposés



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Près d'un jeune sur trois évoque **l'intérêt de la société** (20 %) ou la collectivité (12 %) comme moteur de son engagement potentiel. Tandis que quatre jeunes sur dix expriment des motivations plus liées à une forme **d'intérêt personnel** : avoir une activité rémunérée (16 %), acquérir ou développer des compétences utiles dans le monde professionnel (13 %), définir un projet professionnel (5 %), découvrir le monde professionnel (5 %) et plus rarement pour développer leur réseau (3 %).

Graphique 44. Quelle est la principale raison qui vous donnerait envie de vous engager dans un service civique ? (en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



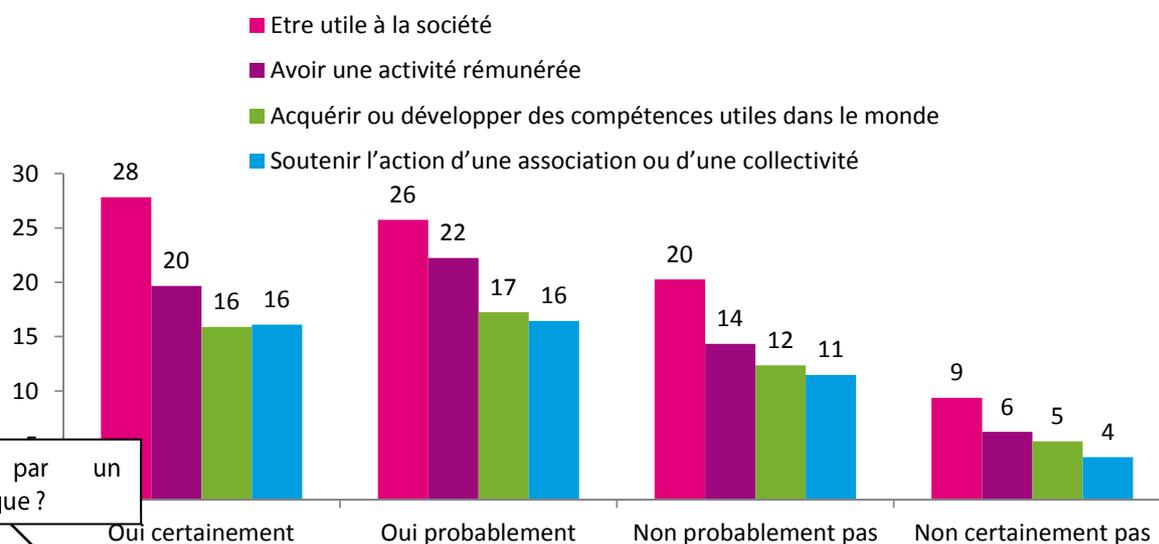
Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

La première motivation, l'envie **d'être utile à la société** est plus souvent **mise en avant par** les jeunes des catégories **plus aisées et les jeunes cadres** (24 % contre 20 % en moyenne). Tandis les chômeurs (23 %), et les catégories les plus modestes (20 %) mettent plus souvent l'accent sur la **rémunération**. Les jeunes peu diplômés sans emploi ni formation mettent plus souvent l'accent sur la rémunération (25 %), et ils sont plus nombreux à expliquer qu'aucune raison ne leur donnerait envie de s'engager dans le programme (30 % contre 24 % en moyenne).

Plus le répondant est intéressé par le service civique, plus il y associe des sources de motivation. En particulier les **motivations altruistes** sont très nettement valorisées par les plus motivés par le projet.

Graphique 45. Principale raison qui donnerait envie de s'engager dans un service civique selon l'intérêt porté au service civique (en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

De manière convergente, l'envie de se lancer dans un service civique est plus forte chez les jeunes ayant cité comme causes pouvant les inciter à devenir bénévole des domaines tournés vers autrui comme le social, la solidarité (51 %), l'action humanitaire, l'aide au développement (50 %), la jeunesse, l'éducation (50 %) ou la lutte contre les discriminations (49 %) que pour les jeunes ayant cité des causes telles que le sport (seuls 38 %) ou le patrimoine (41 %).

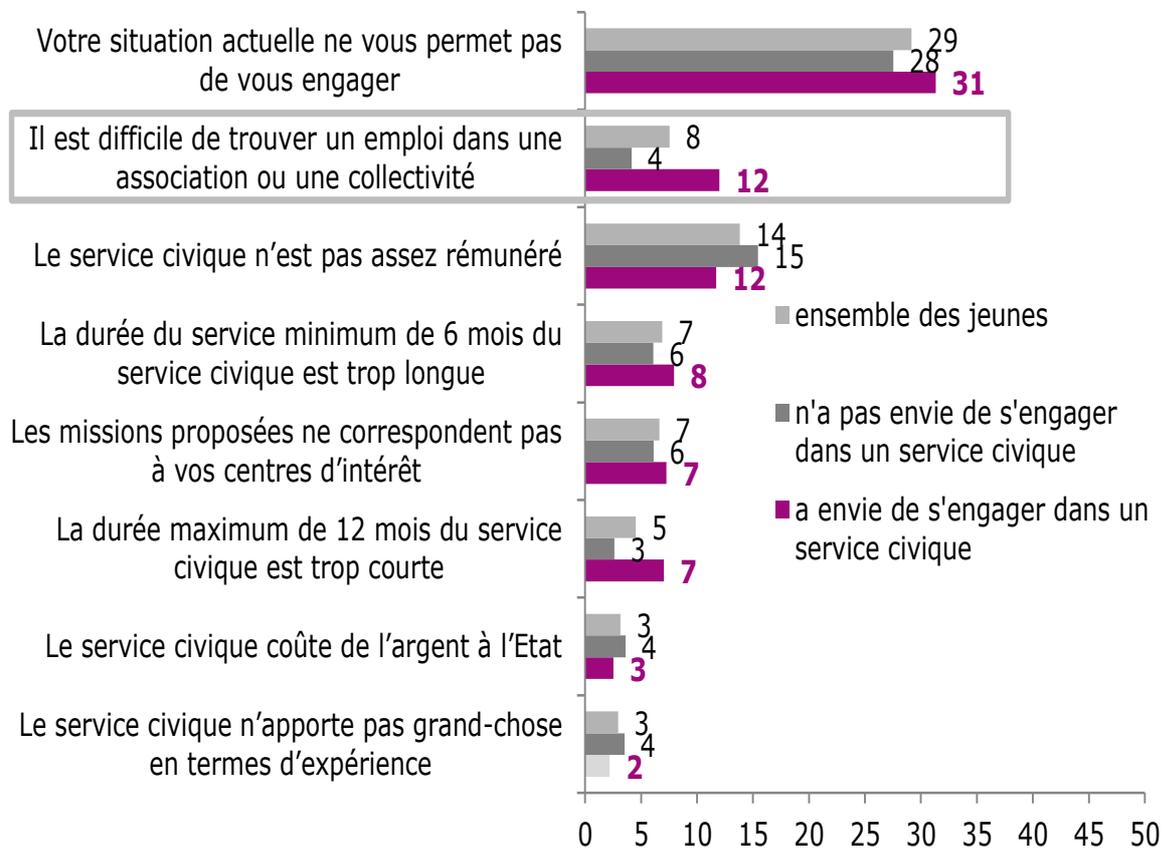
c. *Le manque de disponibilité, premier frein à l'engagement dans un service civique*

Le **principal frein** à l'entrée dans le dispositif a trait au manque de disponibilité en raison de la situation personnelle ou professionnelle (29 %) : **les jeunes en couple** (34 %), et notamment les couples avec enfants (33 %), les jeunes **en emploi** (33 %), **particulièrement les jeunes en emploi durable, CDI ou indépendants (36 %)** ont une plus grande propension à mettre en avant leur indisponibilité. Cette raison est moins souvent citée par les jeunes au chômage ou inactifs hors étudiants (20 %).

Graphique 46. Principaux freins à l'engagement dans un service civique selon l'intérêt porté au dispositif (en %)

Quelle est, pour vous, la principale raison qui vous retiendrait de vous engager dans un service civique ?

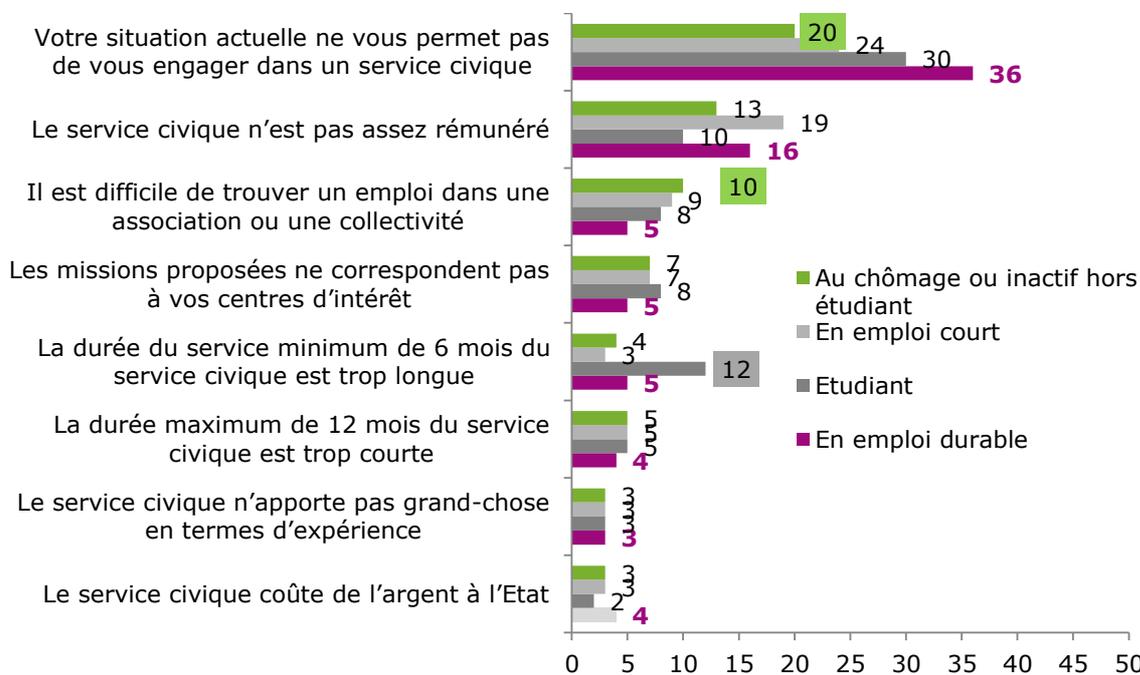
Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Graphique 47. Principaux freins à l'engagement dans un service civique selon la situation d'activité (en %)

Quelle est, pour vous, la principale raison qui vous retiendrait de vous engager dans un service civique ?

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

La **difficulté de trouver une structure d'accueil** (8 %) est tout particulièrement mise en avant par les jeunes les plus motivés par le projet. En 2014, selon l'Agence du service civique, près de 5 000 organismes étaient agréés. Dans 80 % des cas il s'agissait d'associations et dans une moindre mesure des collectivités territoriales et services publics (hôpitaux, établissements de santé, préfectures...). Un des enjeux du déploiement à grande échelle du dispositif réside, au-delà de l'attractivité du programme pour les jeunes, à intégrer de nouvelles structures qui répondent aux conditions nécessaires pour les accueillir dans un service civique (mission d'intérêt général, non-substitution à l'emploi, accompagnement...). Cet item est plus souvent cité par les jeunes sans emploi, au chômage ou inactifs non-étudiants (10 %), peut-être parce qu'ils projettent dans la recherche d'une structure d'accueil les difficultés qu'ils rencontrent pour trouver un emploi.

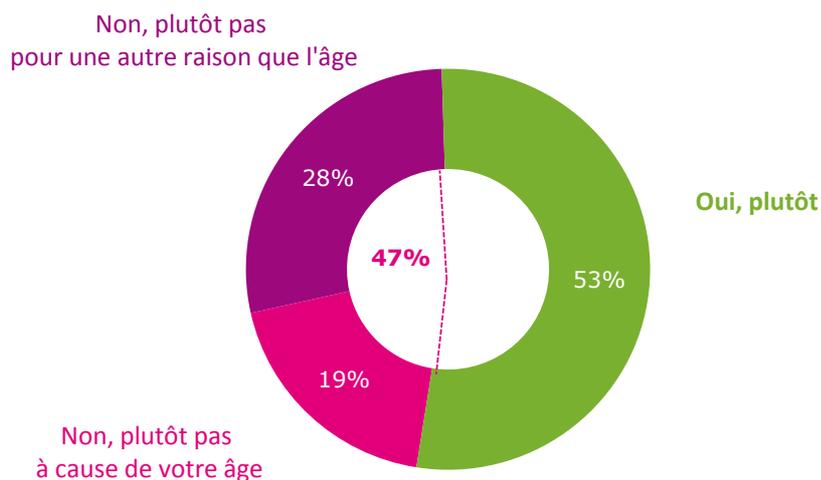
Une **faible rémunération** (14 %) est ensuite plus souvent évoquée par les jeunes moins intéressés par le programme (15 %), ou les jeunes **en emploi** (17 %).

Les autres freins qui étaient proposés semblent moins prégnants : seuls 7 % évoquent des missions qui ne correspondent pas à leur centre d'intérêt, une durée minimum du service trop longue (7 %), ou une durée maximum trop courte (5 %), et plus rarement le fait que le dispositif coûte de l'argent à l'Etat (5 %). Les étudiants sont plus nombreux à citer comme frein principal la durée minimale trop longue du service civique (12 %), certainement en raison de la difficulté dans certains cursus scolaires à interrompre le cours des études pour tout un semestre.

3. UN DÉFICIT D'ÉCOUTE : LA MOITIÉ DES JEUNES ESTIMENT QUE LEUR AVIS NE COMPTE PLUTÔT PAS

Près de la moitié (47 %) des jeunes estiment que leur avis ne compte plutôt pas dans les espaces dans lesquels ils évoluent, et parmi eux, 40 % pensent que cela est lié à leur âge (soit 19 % de l'ensemble des jeunes).

Graphique 48. Pensez-vous que votre avis compte au sein des espaces dans lesquels vous évoluez ? (en %)

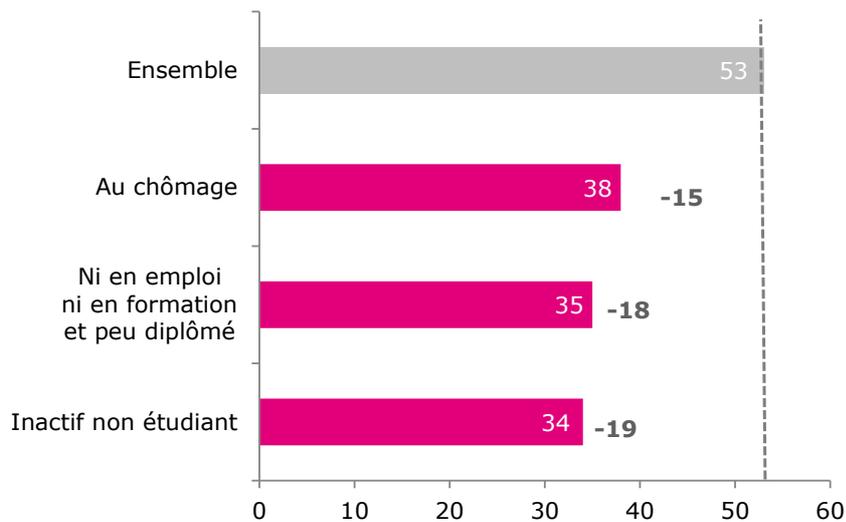


Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Les facteurs discriminants sur cette question sont très proches de ceux observés sur la question de l'engagement :

- D'un côté, les jeunes qui **ont plus souvent le sentiment d'être entendus** sont aussi ceux qui sont les plus actifs dans la vie associative : **les diplômés du supérieur** (62 %), les **étudiants** (56 %), les **hauts niveaux de revenus** (64 %), et les **hommes** (55 % contre 50 % chez les femmes)
- De l'autre, **les jeunes sans emploi**, plus éloignés de la participation à la vie associative, **ont moins souvent le sentiment que leur voix compte** : les chômeurs (38 % contre 53 % dans l'ensemble), les peu diplômés ni en emploi ni en formation (35 %), les inactifs non-étudiants (34 %), estiment moins souvent que les autres que leur avis compte au sein des espaces dans lesquels ils évoluent.

Graphique 49. Proportion de jeunes ayant le sentiment que leur avis compte plutôt (vs ne compte plutôt pas) en fonction de la situation d'activité ? (en %)



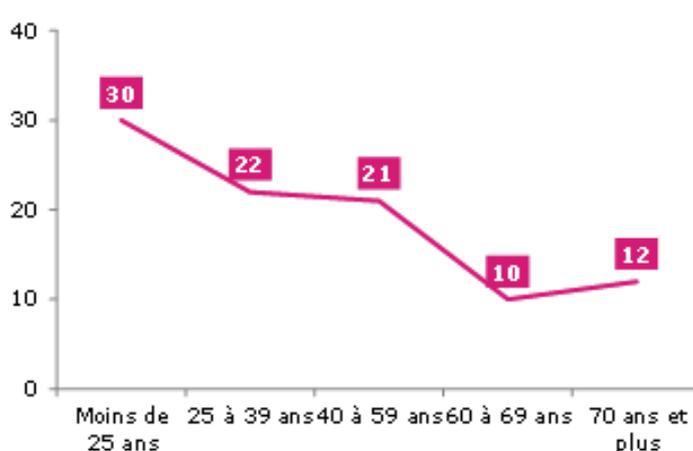
Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Ce sentiment de ne pas être entendu ressenti par les jeunes, et en particulier en situation d'emploi, fait écho aux travaux récemment réalisés par le CRÉDOC⁴⁷ pour l'ONPES (l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale) sur le **sentiment d'invisibilité** sociale, très prégnant dans la population. La moitié des Français déclarent être en prise avec des difficultés rencontrées qui ne sont, selon eux, pas vraiment prises en compte par les médias et les pouvoirs publics. L'étude avait mis en lumière sept grands registres de difficultés considérées comme « invisibles » par les répondants, dans le sens où elles sont jugées comme étant mal appréhendées plutôt que dans le sens d'une absence dans le débat public. Ainsi, derrière les difficultés liées à la sphère financière (privations, manque de perspectives d'avenir... citées par 22 % des répondants), **la question de l'accès aux droits fondamentaux** vient en seconde position des facteurs d'invisibilité sociale, citée par 19 % des Français, et **30 % des moins de 25 ans**⁴⁸. La notion d'accès aux droits fondamentaux recouvrait l'obtention d'un emploi durable, d'un logement, mais aussi les droits et services publics. Le sentiment de ne pas être entendu, partagé par près de la moitié des jeunes - et près des deux-tiers des jeunes qui ne parviennent pas à s'insérer sur le marché du travail - semble donc se nourrir des difficultés qu'ils rencontrent dans cette transition vers le passage à l'âge adulte, et notamment de la difficulté à **trouver un premier emploi stable**.

⁴⁷ Alberola E., Brice L., Guisse N., Hoibian S., *La France des invisibles*, CRÉDOC, coll. « Rapports », n° 327, mars 2016.

⁴⁸ Viennent ensuite le défaut de cohésion sociale (12 %), les lacunes dans le ciblage des aides (7 %), la déconnexion des élites et le défaut de concertation des citoyens (6 %), la dégradation de l'environnement (5 %) et les conditions de travail dégradées (4 %).

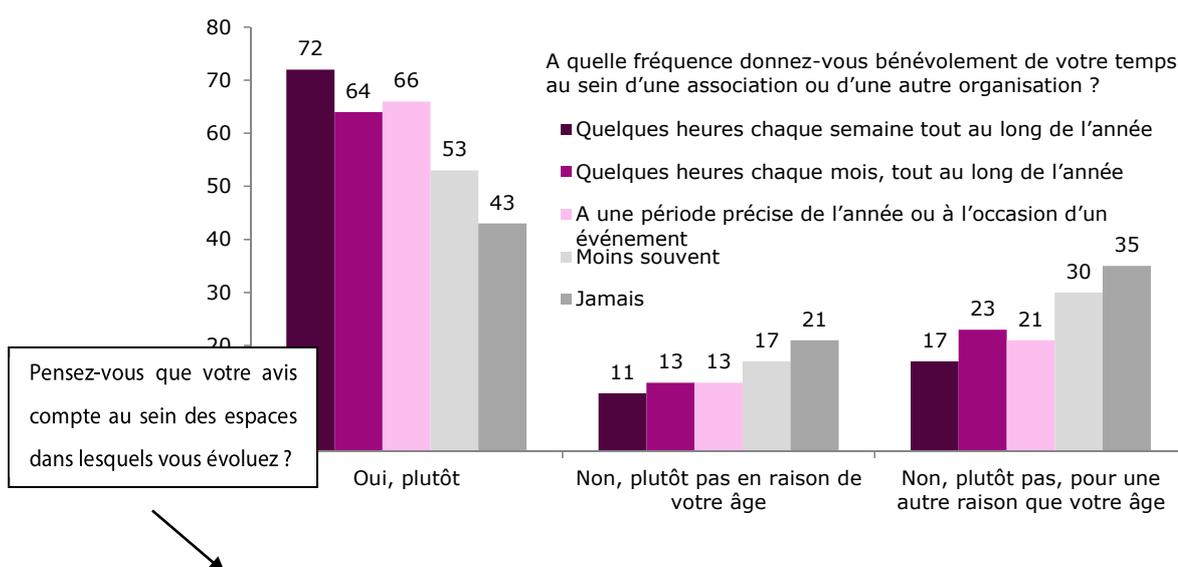
Graphique 27. Proportion de répondants évoquant des difficultés relatives à l'accès aux droits et besoins fondamentaux en fonction de l'âge (en %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », 2015, pour l'ONPES.

La croyance individuelle en ses capacités d'action est fortement liée à l'engagement des jeunes. Les jeunes qui ont le plus sentiment que leur avis ne compte pas sont aussi ceux qui sont le plus éloignés de la participation à la vie associative. Ainsi, près des trois-quarts (72 %) des jeunes qui sont bénévoles toutes les semaines pensent plutôt que leur avis compte, contre moins de la moitié des jeunes qui ne sont jamais bénévoles (43 %). Deux pistes peuvent être avancées pour expliquer ce lien : s'engager dans la vie de la cité peut alimenter le sentiment de pouvoir influencer le cours des choses. À l'inverse, le fait de ne pas penser être entendu dans la société peut constituer un frein à l'engagement.

Graphique 50. Opinion des jeunes sur l'influence de leur avis en fonction de la fréquence de leur participation bénévole (en %)



Pensez-vous que votre avis compte au sein des espaces dans lesquels vous évoluez ?

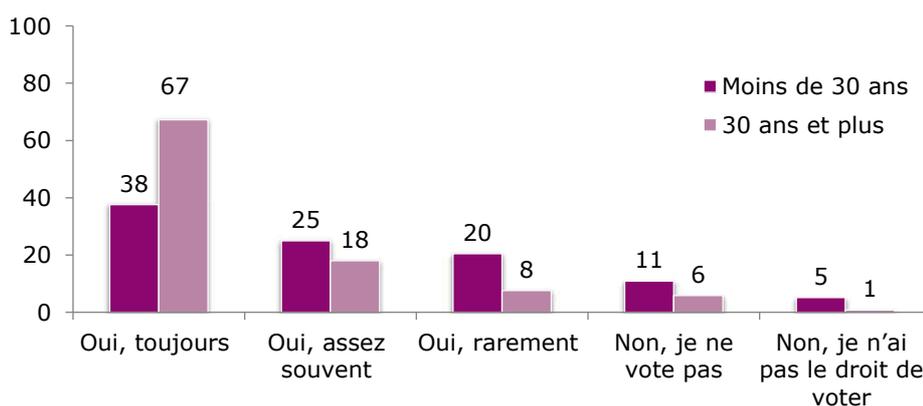
Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

UN ENGAGEMENT 2.0 ET NON-AFFILIÉ : PLUS DU TIERS DES JEUNES MOBILISENT INTERNET POUR EXPRIMER LEUR OPINION

Nombreux travaux ont pointé le **retrait électoral** des plus jeunes : l'abstention y est plus forte, la forte proportion de non-inscrits sur les listes électorales culmine à 12 % parmi les moins de 30 ans malgré l'inscription automatique contre 7 % en moyenne⁴⁹. Jusque récemment Anne Muxel confirme une moindre mobilisation des jeunes, « *socialisés à la politique dans un climat de relatif désenchantement* »⁵⁰, par rapport à la future échéance de l'élection présidentielle, rendez-vous qui reste pourtant très mobilisateur en général⁵¹.

L'enquête Conditions de vie et Aspirations confirme cette distance aux formes traditionnelles de participation à la vie publique. Ainsi, en 2016, un peu plus d'un tiers des moins de 30 ans déclarent avoir systématiquement voté au cours des dernières années, contre les deux-tiers des 30 ans et plus. Et les taux d'adhésion à un syndicat ou un parti politique sont deux à trois fois moins élevés chez les jeunes par rapport à leurs aînés.

Graphique 51. Ces dernières années, est-ce que vous avez voté ? (en %)



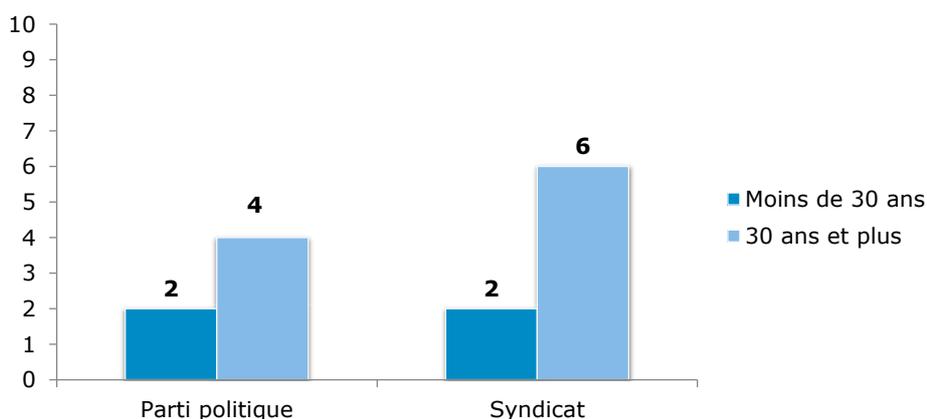
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016.

⁴⁹ Xavier Niel et Liliane Lincot, « L'inscription et la participation électorale en 2012. Qui est inscrit et qui vote ? », *INSEE Première*, n°1411, septembre 2012.

⁵⁰ Anne Muxel, *Avoir 20 ans en politique : les enfants du désenchantement*, Le Seuil, Paris, 2010.

⁵¹ Anne Muxel, 2016, « L'enquête électorale française : comprendre 2017 », *LA NOTE / #19 / vague 3* mai 2016, www.cevipof.com/rtefiles/File/AtlasE13/noteMUXELbis.pdf.

Graphique 52. Proportion d'individus membres d'un parti politique et d'un syndicat selon l'âge (en %)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2015.

Pourtant, 82 % des jeunes de 18 à 29 ans estiment qu'un **système politique démocratique** est une bonne façon de gouverner, selon l'enquête Valeurs dont l'exploitation du volet « jeunesse » est réalisée par l'INJEP⁵². Et 70 % des jeunes Français âgés de 16 à 30 ans estiment que participation aux élections européennes est un moyen efficace de participer à la vie publique européenne⁵³. Ce qui n'empêche par le taux d'abstention chez les 18-24 ans au scrutin européen d'être particulièrement fort : il était proche de 75 % en 2014⁵⁴. Parmi les autres moyens de participation à la vie citoyenne européenne jugés efficaces par les jeunes, on trouve l'aide individuelle aux plus démunis (37 %) puis l'adhésion à des associations et à des ONG. Près de trois jeunes Français sur dix (28 %) estiment enfin que cela passe par la participation à des manifestations, un taux bien supérieur à la moyenne européenne (19 %), ce qui place la France en première position sur cet item.

Anne Muxel expliquait déjà dans ses travaux plus anciens que les jeunes « délaissent les formes conventionnelles de la participation politique, au profit d'autres formes d'expression politique, notamment protestataires, comme les **manifestations de rue**⁵⁵ ». Les jeunes privilégient de manière croissante des formes d'engagement protestataires telles que la signature d'une pétition, le boycott ou l'occupation de lieux⁵⁶. Les résultats de l'enquête European Value Survey en France montrent ainsi une forte recrudescence chez les jeunes de ces formes d'actions protestataires entre les années 1990 et 2000.

⁵² Galland O., Roudet B. (dir.), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, La Documentation française, coll. « Doc en poche – Regards d'experts », 2014.

⁵³ Nancy J., « La jeunesse européenne en 2016 », *Eurobaromètre spécial du Parlement européen*, mai 2016.

⁵⁴ Lardeux L., « Des élections locales aux élections européennes : pour une lecture plus nuancée de la participation des jeunes », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 27, juillet 2015.

⁵⁵ Muxel A., « Les contours de l'expérience des jeunes. À partir d'enquêtes récentes sur les 18-25 ans », *Informations sociales*, n° 136, 2006/8, p. 70-81

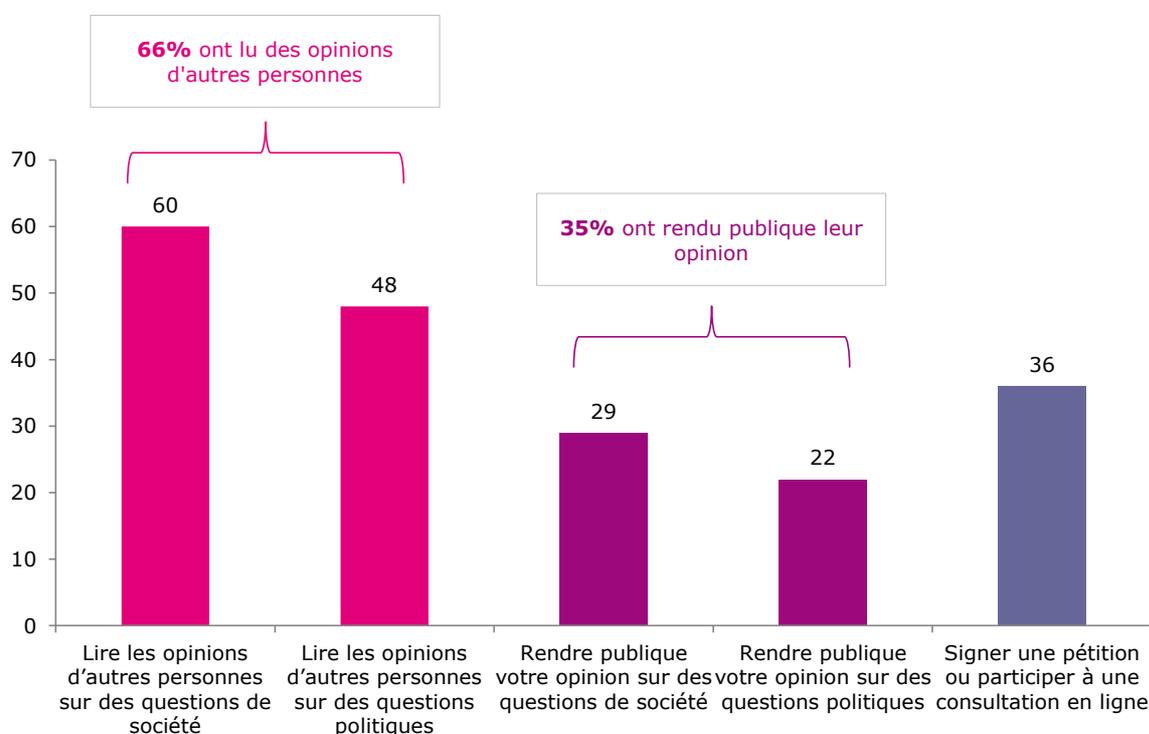
⁵⁶ Roudet B., « Des jeunes davantage impliqués et plus protestataires », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 2, novembre 2011.

Labadie F., « Engagement, participation sociale et politique en Europe », Les Fiches repères de l'INJEP, janvier 2015.

Les modalités d'expression et de mobilisation prennent de plus en plus de nouvelles formes, de nouveaux contours. **66 % des jeunes** ont ainsi utilisé internet au cours des douze derniers mois, pour **lire les opinions** d'autres personnes **sur des questions de société ou sur des questions politiques**. Plus du **tiers des jeunes** mobilisent également internet pour **exprimer leur opinion sur des questions de société** ou, dans une moindre mesure, **sur des questions de politique**. Autre indicateur, **plus d'un tiers ont signé une pétition ou participé à une consultation en ligne** au cours des 12 derniers mois. Ces taux ne sont pas négligeables, et ils ont été mesurés avant les récentes mobilisations autour de la loi travail.

Graphique 53. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé internet pour... ? (réponses oui, en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

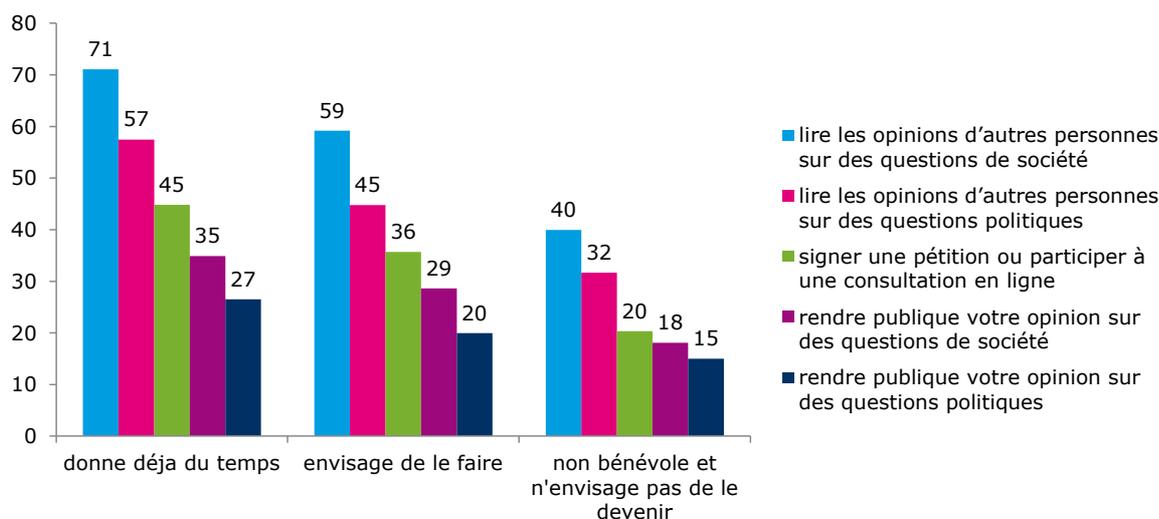


Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

On observe **un cumul des formes d'engagement dans la vie de la cité** des jeunes : les pratiques de consultations en ligne et d'engagement bénévoles sont d'autant plus fortes que les jeunes sont déjà engagés par ailleurs ou envisagent de le faire. Mais on notera que ces nouvelles formes sont **toutefois mobilisées par des publics réticents** à s'engager : 20 % des jeunes réticents à devenir bénévoles ont signé une pétition ou participé à une consultation en ligne, 18 % se sont exprimés sur des questions de société, et 15 % sur des questions politiques.

Sans changer radicalement le portait de l'engagement, les nouvelles formes d'expression 2.0 viennent tout de même **élargir** quelque peu les contours de la participation citoyenne des jeunes. 50 % des jeunes non bénévoles et réticents à le devenir ont recours à au moins l'une de ces pratiques, 14 % à trois pratiques ou plus sur les cinq étudiées.

Graphique 54. Utilisation d'internet au cours des 12 derniers mois selon l'engagement bénévole actuel



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

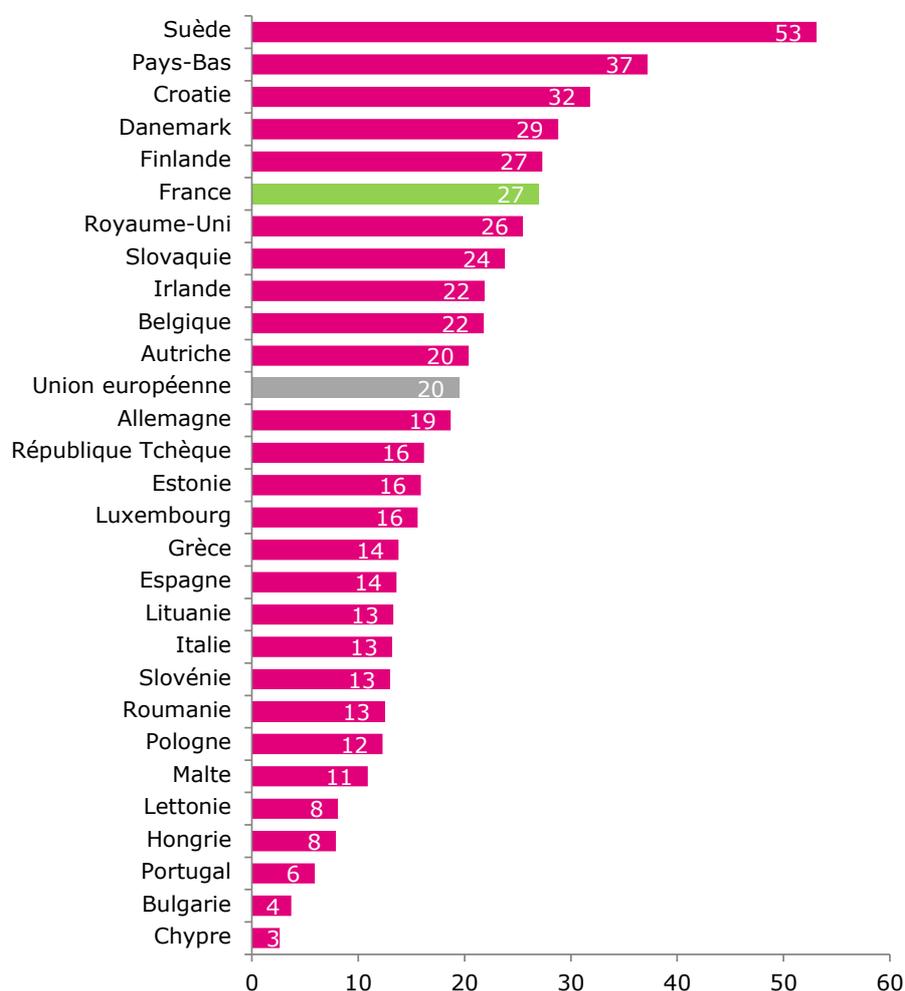
Au niveau **sociodémographique** on n'est donc pas surpris de retrouver des lecteurs d'opinions sur d'internet plus particulièrement nombreux parmi les jeunes plus aisés et les étudiants. Tandis que la lecture des opinions des autres est moins fréquente chez les jeunes qui sont les plus en retraits de la vie bénévole et associative : les inactifs non-étudiants (58 %), les chômeurs (62 %) et particulièrement chez les jeunes peu diplômés ni en emploi ni en formation (57 %). De la même façon signer une pétition est un peu moins fréquent chez les jeunes peu diplômés ni en emploi ni en formation mais elle est loin d'être absente (31 %).

Les jeunes femmes qui sont moins souvent bénévoles ou adhérentes d'une association, sont aussi moins souvent actives sur internet pour rendre publique leur opinion sur les questions de société ou des faits politiques (31 % des jeunes femmes l'ont fait sur les 12 derniers mois contre 38 % des jeunes hommes), ou pour lire les opinions des autres sur les sujets politiques (45 % contre 51 % chez les hommes). On n'observe pas de différence significative selon le sexe sur la lecture des opinions des autres sur les sujets de société ou sur la signature d'une pétition en ligne.

L'enquête EQLS (European Quality of Life Survey) d'Eurofound situait déjà en 2012 les jeunes Français **au-dessus de la moyenne des jeunes européens** quant à leur signature de pétitions (y compris par Internet) : 27 % des Français âgés de 18 à 24 ans déclaraient avoir signé une pétition au cours des 12 derniers mois (7 points de plus que la moyennes des européens), les plaçant juste devant le Royaume-Uni et l'Allemagne et en deçà des taux observés chez les jeunes habitants les pays d'Europe du Nord (Suède, Finlande, Danemark).

Graphique 55. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous signé une pétition, y compris par mail ou sur internet ? (réponses oui, en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 24 ans



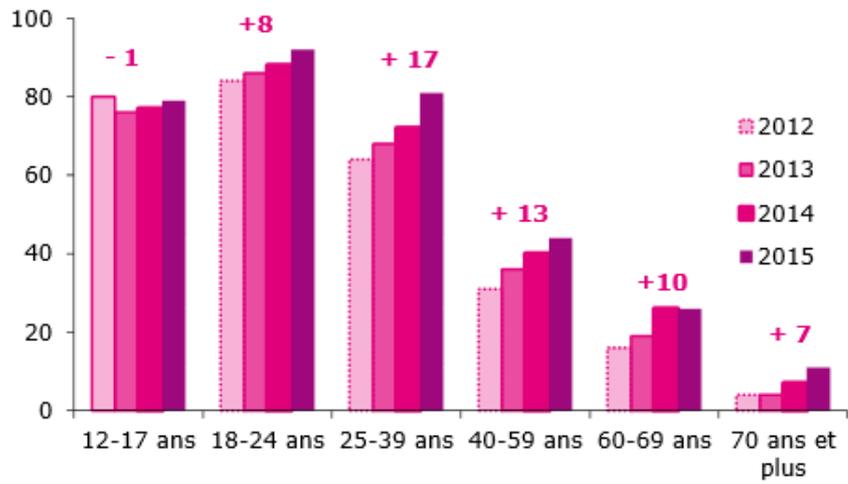
Source : Eurofound, European quality of life survey, 2012.

La place des **réseaux sociaux** chez les jeunes Français et leur essor n'est probablement pas étrangère à l'importance de ces pratiques de participation à la vie sociale en ligne. 92 % des 18-24 ans y sont inscrits en 2015⁵⁷. Ces outils permettent en effet de fédérer les formes de mobilisations collectives qui ne sont pas affiliés à un groupe structuré, offrant ainsi aux jeunes citoyens la possibilité d'exprimer leur point de vue individuel.

⁵⁷ Brice L., Crouette P., Jauneau-Cottet P., Lautié S., 2015, *Le baromètre du numérique*, étude réalisée par le CRÉDOC pour l'ARCEP, Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

Graphique 56 – Taux de participation aux réseaux sociaux au cours de 12 derniers mois selon l'âge

Champ : ensemble de la population de 12 ans et plus



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de Vie et Aspirations

4. UNE TYPOLOGIE DES JEUNES SELON LEUR ENGAGEMENT DANS LA VIE DE LA CITÉ

Afin d'identifier des profils-types des jeunes, une analyse typologique a été réalisée en intégrant plusieurs indicateurs caractérisant l'engagement des jeunes dans la vie de la cité. L'intérêt de la typologie est de pouvoir traiter simultanément un grand nombre de variables, en faisant apparaître différents modes d'articulation des comportements des jeunes. L'analyse typologique a permis la mise en évidence de cinq classes de jeunes aux caractéristiques proches du point de vue de leur engagement dans la vie associative, du regard qu'ils portent sur le service civique ainsi que de leur participation sur Internet autour des sujets politiques et sociaux.

Encadré 1 : Analyse typologique

L'analyse typologique permet de rapprocher les jeunes en fonction de caractéristiques communes, définies à partir des variables dites actives, c'est-à-dire intégrées dans les modèles. L'analyse conduit à construire des classes différenciées par ces variables, de façon à ce que les individus qui les composent aient des caractéristiques proches.

Une classification ascendante hiérarchique (CAH) a été réalisée à partir de la procédure cluster du logiciel SAS. En amont de cette procédure, une ACM est réalisée. Lors de la réalisation de l'ACM, on ne conserve au final que les premiers axes et éliminons ceux qui sont considérés comme n'apportant plus d'informations intéressantes (le bruit). Ce sont ces premiers axes qui serviront de variables à la CAH. On ne conserve ainsi pour la réalisation de la CAH que des données contenant le plus d'informations possibles.

La constitution des classes repose sur des méthodes de traitements statistiques, qui utilisent des concepts de proximité et de distance. Il en résulte que si les individus sont les plus proches possibles dans chaque classe, tous n'en possèdent pas toutes les caractéristiques. Enfin, les noms qui sont donnés aux classes relèvent de l'analyse. Ils sont choisis pour résumer au mieux les caractéristiques rapprochant les jeunes qui constituent la classe.

La typologie qui a été réalisée à partir des résultats du Baromètre jeunesse porte sur l'ensemble des 4 000 jeunes de l'échantillon. Elle a été réalisée à partir des variables suivantes (variables dites actives) :

- la participation à une association (*oui / non*)
- l'investissement dans le bénévolat (*est très investi dans des activités bénévoles (au moins quelques heures par mois)/ est moyennement investi bénévolement (à une période précise de l'année ou moins souvent)/ n'est pas investi mais souhaiterait l'être / n'est pas investi et ne souhaite pas l'être*)
- l'activité sur internet (*actif sur internet pour exprimer son opinion ou signer des pétitions / actif sur internet pour lire les avis des autres uniquement / pas actif sur internet*)
- la connaissance du service civique (*connait et en a déjà effectué un / connait mais n'en a pas fait un / ne connait pas*)
- l'envie de faire un service civique (*oui certainement / oui probablement / non probablement pas / non certainement pas*).

Cinq classes ont été retenues. Chaque classe est comparée à la moyenne des jeunes, et seules les caractéristiques significativement différentes de la moyenne sont commentées.

Tableau 4. Description des classes

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Ensemble
	17%	28%	20%	19%	16%	100%
Faites-vous partie, ou participez-vous aux activités d'une association (sportive, humanitaire, culturelle, de loisir, de jeunes, humanitaire, politique...)?						
Oui	3%	4%	40%	89%	46%	34%
Non	97%	96%	60%	11%	54%	66%
Investissement dans le bénévolat						
Est très investi bénévolement (au moins quelques heures par mois)	0%*	1%	.	86%	37%	23%
Est moyennement investi bénévolement (à une période précise de l'année ou moins souvent)	.	.	100%	.	28%	24%
N'est pas investi mais souhaiterait l'être	20%	70%	.	9%	31%	30%
N'est pas investi et ne souhaite pas l'être	79%	29%	.	5%	4%	23%
Avez-vous déjà entendu parler du service civique ?						
Oui et vous-même vous en avez fait un	7%	.	.	.	44%	8%
Oui mais n'en avez pas fait un	45%	74%	76%	80%	45%	66%
Non	47%	26%	24%*	20%	12%	26%
Seriez-vous intéressé par un service civique ?						
Oui certainement	2%	.	.	.	73%	12%
Oui probablement	13%	39%	42%	43%	13%	31%
Non probablement pas	13%	53%	42%	37%*	11%	34%
Non certainement pas	72%	9%	16%	20%*	3%	22%
Activité sur internet						
Actif sur internet pour partager son opinion ou signer des pétitions	39%	40%	55%*	60%	70%	51%
Actif sur internet pour lire les opinions	.	36%	26%	21%*	17%	22%
Pas actif sur internet	61%	24%	20%	19%	13%	27%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : CRÉDOC, Baromètre Jeunesse, 2016

Une étoile * indique une donnée qui n'est pas significativement différente de la moyenne.

Pour enrichir l'analyse, les variables non utilisées dans la création de la typologie servent à caractériser plus finement les classes. L'ensemble de ces données détaillées par classe sont présentées en annexe.

★ Classe 1 : Les jeunes en retrait de la vie publique (17 %)

Cette classe concerne des jeunes en retrait de toute forme d'engagement.

Ils sont rarement engagés dans une association (3 %). Aucun d'entre eux n'est investi dans des actions bénévoles et près de huit jeunes de cette classe sur dix ne souhaitent pas s'investir bénévolement pour une cause. D'ailleurs, pour près d'un tiers d'entre eux (29 % contre 9 % sur l'ensemble) aucune cause ne pourraient les motiver à s'engager.

Leur connaissance du service civique est plutôt médiocre : près de la moitié n'en ont jamais entendu parler. Leur intérêt pour ce dispositif est par ailleurs très limité puisque près des trois quarts d'entre eux déclarent qu'ils ne seraient certainement pas intéressés pour faire un service civique. Comme pour l'engagement dans une association, ces jeunes ne trouvent aucune cause pouvant justifier l'envie de faire un service civique (59 % contre 24 % sur l'ensemble) mais aucune raison ne les décourage non plus (43 % vs 20 % sur l'ensemble). Ces réponses dénotent finalement le peu d'intérêt qu'ils portent pour le dispositif.

Ces jeunes ne mobilisent pas non plus Internet pour exprimer leur opinion ou lire celles des autres : plus de six jeunes sur dix ne font ni l'une ni l'autre de ces activités en ligne.

Les hommes sont légèrement surreprésentés dans cette classe (55 % contre 50 % en moyenne). Ils sont un peu plus souvent que les autres très peu diplômés puisque 29 % d'entre eux ont le brevet des collèges uniquement (21 % sur l'ensemble). Plus d'un jeune sur cinq n'est ni en emploi, ni en formation et peu diplômé (21 % contre 16 % sur l'ensemble). Ces jeunes, plus précaires que la moyenne, sont aussi plus souvent logés gratuitement (12 % contre 7 %, hors logés chez leurs parents).

*** Classe 2 : Les jeunes non investis faute de temps disponible (28 %)**

Comme ceux de la première classe, ces jeunes font rarement parti d'une association (4 % vs 34 % sur l'ensemble). Contrairement aux jeunes de la classe précédente, ils semblent plus enclins à s'investir bénévolement pour une cause : 70 % d'entre eux ne sont pas investis bénévolement mais souhaiteraient l'être.

Les trois quarts d'entre eux connaissent le service civique mais aucun n'en a effectué un. Ils sont partagés sur leur envie d'en réaliser un ou non, même s'ils se montrent un peu plus intéressés que la moyenne : 39 % (vs 31 % sur l'ensemble) seraient probablement intéressés.

S'ils sont peu actifs sur Internet et publient peu leurs opinions (40 % vs 51 % sur l'ensemble), ils s'investissent sur les réseaux de manière plus passive, en lisant les avis des autres sur les questions de société ou de politique.

Cette classe regroupe une part importante de femmes (60 %) et des jeunes plus âgés que la moyenne (46 % ont plus de 25 ans vs 40 % de l'ensemble des jeunes, soit un âge de moyen de 24,6 ans vs 24,1 ans).

Ces jeunes sont aussi souvent en emploi que les autres jeunes et bénéficient un peu plus souvent d'une situation professionnelle stable : 65 % de ceux qui sont en emploi sont en CDI (contre 60 % sur l'ensemble).

Ce sont des jeunes autonomes, qui vivent moins souvent que les autres jeunes chez leurs parents (33 % vs 37 %), plus souvent en couple (47 % vs 42 %), notamment en couple avec des enfants (23 % vs 19 % des jeunes).

Il s'agit donc d'une classe qui regroupe une part importante de jeunes installés dans la vie (en emploi, en couple, avec des enfants). Ils expliquent avant tout leur faible engagement par le manque de temps pour s'investir (47 % vs 40 % sur l'ensemble des jeunes non engagés) et lorsqu'ils déclarent ne pas être intéressés par un service civique, c'est plus souvent qu'en moyenne leur manque de disponibilité lié à leur situation actuelle qui est mis en avant (36 % vs 29 %).

*** Classe 3 : Des jeunes à l'engagement limité (20 %)**

Ces jeunes participent un peu plus que la moyenne aux activités d'associations (40 % vs 34 %). Ils sont tous engagés bénévolement mais le sont peu fréquemment (à des périodes précises de l'année ou moins souvent).

Ils connaissent généralement le service civique même s'ils n'en ont pas effectué un eux même. Ils sont partagés sur leur intérêt pour le dispositif : 42 % seraient probablement intéressés par ce dispositif, autant ne le seraient probablement pas.

Leur utilisation d'Internet est assez proche de celles de l'ensemble des jeunes : un peu plus de la moitié publient leurs opinions, et un quart mobilisent Internet pour lire les avis des autres (26 % vs 22 %).

Ces jeunes se différencient finalement assez peu de l'ensemble des jeunes en termes de sexe, d'âge, de situation familiale. Ils sont plus diplômés que la moyenne : 36 % d'entre eux ont un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat (vs 30 % sur

l'ensemble) et 14 % ont un diplôme de niveau bac + 5 ou plus (9 % sur l'ensemble). Ils sont plus nombreux à avoir déjà travaillé (83 % vs 79 %) mais ne sont pas plus souvent en emploi au moment de l'enquête.

Les sources de leur volonté d'engagement se trouvent plus souvent dans l'idée d'utilité sociale. Les causes pour lesquelles ils se mobiliseraient davantage que les autres jeunes sont le social et la solidarité (20 % vs 15 %), la jeunesse et l'éducation (23 % vs 19 %), la santé et la recherche médicale (25 % vs 20 %) ou encore la lutte contre les discriminations (17 % vs 13 %). De même, leur intérêt pour le service civique provient plus souvent que pour les autres d'une envie d'être utile à la société (25 % vs 20 %).

Au final, s'ils s'engagent finalement peu, c'est souvent parce que leur situation ne leur permet pas de le faire (36 % vs 29 %).

*** Classe 4 : Les jeunes très engagés dans la vie associative (19 %)**

Ces jeunes sont très engagés : près de neuf sur dix font partie d'une association et autant sont bénévoles au moins quelques heures par mois.

Ils connaissent presque tous le service civique (80 %) mais n'en ont pas effectué un eux-mêmes. Ils sont partagés sur l'intérêt qu'ils portent au dispositif : 43 % seraient probablement intéressés, et le reste, plus de la moitié, ne le seraient certainement ou probablement pas.

Ces jeunes sont très actifs sur les réseaux sociaux : six sur dix expriment leurs opinions sur Internet ou signent des pétitions en ligne (vs 51 % sur l'ensemble des jeunes).

Les hommes sont surreprésentés dans cette classe (62%), ainsi que les jeunes Franciliens (25 %) et les étudiants (37 % vs 31 %). Ces jeunes sont plus diplômés que la moyenne : 38 % d'entre eux ont un diplôme supérieur au baccalauréat (30 % sur l'ensemble). La part des jeunes en emploi stable est plus importante qu'en moyenne : 35 % contre 30 % de l'ensemble des jeunes de moins de 30 ans.

Ils vivent aussi souvent que les autres jeunes avec leur conjoint, mais ont plus rarement des enfants (20 % vs 24 %). Ils déclarent plus souvent que leur foyer est propriétaire du logement dans lequel ils vivent (43 % vs 36 %). Même en excluant les jeunes vivant chez leurs parents, la part de propriétaire parmi les jeunes de cette classe reste élevée (32 % vs 24 % quand on observe l'échantillon des jeunes en logement autonome).

Pour ces jeunes, l'engagement est davantage synonyme de loisirs que pour les autres jeunes : ils s'engageraient plus souvent pour une cause liée au sport (42 %) ou à la culture (20 %) mais aussi pour la jeunesse et l'éducation (23 %).

*** Classe 5 : Les jeunes très engagés dans la vie civique (16 %)**

46 % des jeunes de cette classe font partie d'une association (vs 34 %) et près des deux tiers donnent du temps bénévole chaque mois ou chaque semaine (65 % vs 47 %).

Les trois quarts des jeunes de cette classe seraient certainement intéressés par un service (73 %), et plus d'un sur quatre en a déjà réalisé un (44 %). Cette classe rassemble donc la quasi totalité des jeunes ayant déclaré s'être engagés dans un service civique ou vouloir certainement en suivre un.

Cette classe regroupe les jeunes les plus actifs sur Internet : sept sur dix y publient leurs opinions sur des sujets civiques, politiques ou signent des pétitions en ligne (70 % vs 51 %).

Ils sont plus jeunes qu'en moyenne : 68 % ont 25 ans ou moins (soit la catégorie d'âge ciblée par le service civique), et leur moyenne d'âge est près d'un an inférieure à celle de l'ensemble (23,2 ans contre 24,1 ans sur l'ensemble).

En termes de sexe, de situation familiale et de niveau de diplôme, ce public ne se distingue pas de l'ensemble des jeunes. On note en revanche que, quand ils ne sont pas étudiants (34 % d'entre eux), ils sont moins bien insérés sur le marché du travail que l'ensemble des jeunes : près d'un sur cinq est au chômage (19 % vs 15 %), ils moins souvent en emploi (39 % vs 46 %), moins souvent en emploi durable (24 % contre 30 %). Plus de quatre sur dix vivent chez leurs parents (44 % vs 37 %) et ils sont plus souvent locataires du parc social (25 % vs 20 %).

Contrairement aux jeunes de la quatrième classe qui s'engagent souvent pour des causes en lien avec des loisirs, ces jeunes sont davantage attirés par des causes sociales ou militantes comme l'action humanitaire (19 % vs 13 %) ou la lutte contre les discriminations (16 % vs 13 %). L'envie de s'engager dans un service civique provient plus souvent que pour les autres jeunes du souhait d'être utile à la société (28 % vs 20%) ou d'un souhait de soutenir l'action d'une association ou d'une collectivité. Peut-être en lien avec leur situation un peu plus précaire que la moyenne, ils mentionnent aussi le souhait de développer leur projet professionnel (8 % vs 5 %) ou leur réseau amical ou professionnel (6 %).

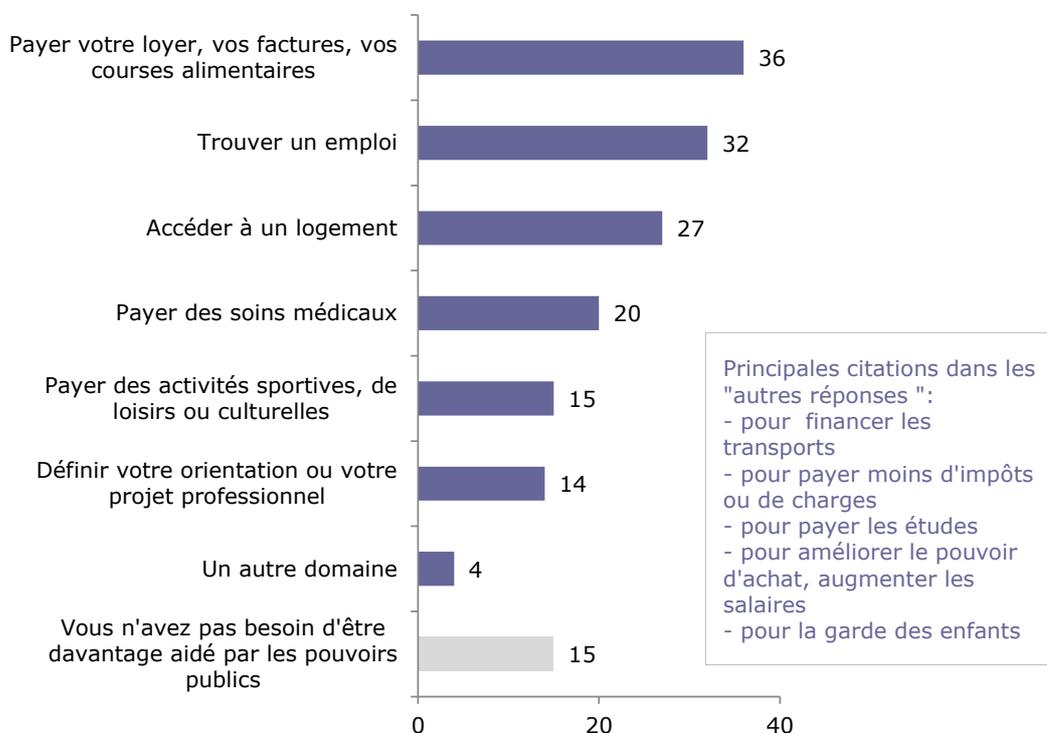
III – L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX DISPOSITIFS EN FAVEUR DE L'INSERTION POUR LES JEUNES

1. DE NOMBREUSES ATTENTES VIS-À-VIS DES POUVOIRS PUBLICS POUR ACCÉDER À L'AUTONOMIE

La quasi-totalité des jeunes (85%) expriment un besoin d'aide accrue de la part des pouvoirs publics. Seuls 15% déclinent toutes les pistes d'aide qui leur étaient proposées. Les réponses les plus citées laissent entrevoir **des conditions de vie difficiles** pour une partie de la jeunesse, qui exprime un besoin de soutien pour couvrir **des besoins élémentaires**. Parmi les domaines proposés, le soutien financier est le plus souvent mentionné, 36% des jeunes l'ont évoqué en première ou deuxième attente prioritaire : **plus d'un tiers des jeunes rencontreraient des difficultés pour payer leur loyer, leurs factures et les courses alimentaires**.

Graphique 57. Quels seraient les deux principaux domaines dans lesquels vous souhaiteriez que les pouvoirs publics vous aident davantage ? (cumul des deux réponses, en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

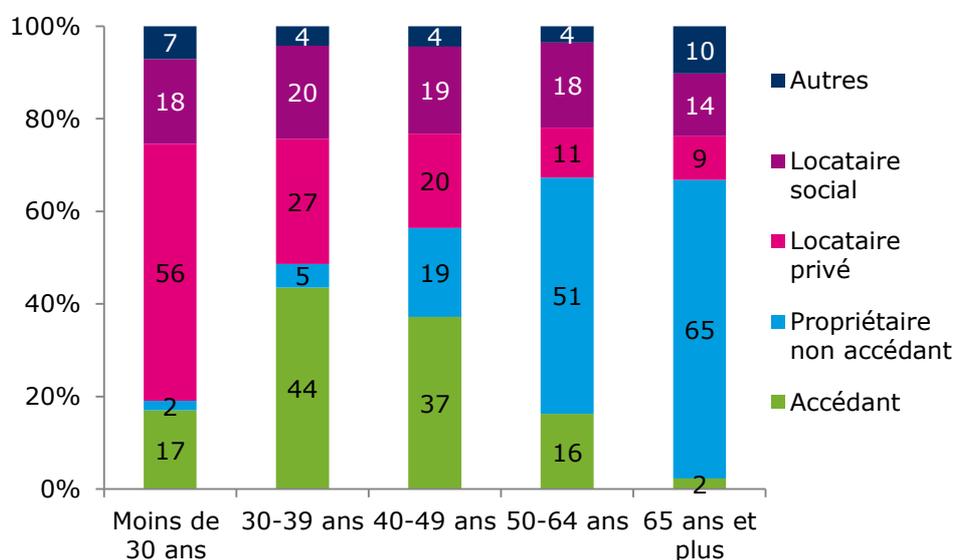


Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Rappelons qu'en 2013, 20 % des jeunes femmes de 18 à 29 ans et 17 % des jeunes hommes sont pauvres⁵⁸. Le taux de pauvreté est beaucoup moins important dans les classes d'âge supérieures.

Une partie de la jeunesse rencontre des difficultés financières, notamment en raison d'une **situation professionnelle plus précaire** que la moyenne, qui entraîne des ressources financières moins stables. Les jeunes décohabitants ont souvent de lourdes **charges de logement**. Leur **célibat** fréquent implique qu'ils peuvent moins souvent mutualiser ces dépenses. **Installés depuis peu de temps** dans leurs logements, ils paient mécaniquement des prix de loyers ou à l'achat plus importants que les autres, compte tenu de la forte augmentation des prix de l'immobilier mesurée ces vingt dernières années⁵⁹. Habitant majoritairement dans le parc privé⁶⁰ ils ne sont pas beaucoup plus nombreux que les autres classes d'âge à avoir **accès au logement social**. Tout ceci explique que les jeunes supportent des **taux d'effort** plus importants que les autres classes d'âge⁶¹.

Graphique 58. 56 % des moins de 30 ans résident dans le parc locatif privé (en %)



Source : INSEE, enquêtes SRCV – calculs INSEE et SOeS – données 2010.

Champ : France métropolitaine, résidences principales.

Les pouvoirs publics mettent déjà en œuvre des actions en la matière. Les différents dispositifs d'aide au logement - l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement familiale (ALF) et de logement sociale (ALS) - sont plus souvent versés aux plus jeunes.

⁵⁸ Source : CCMSA ; CNAF ; CNAV ; DGFIP ; INSEE, enquête ERFS, 2013 (www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=T16F055#inter2)

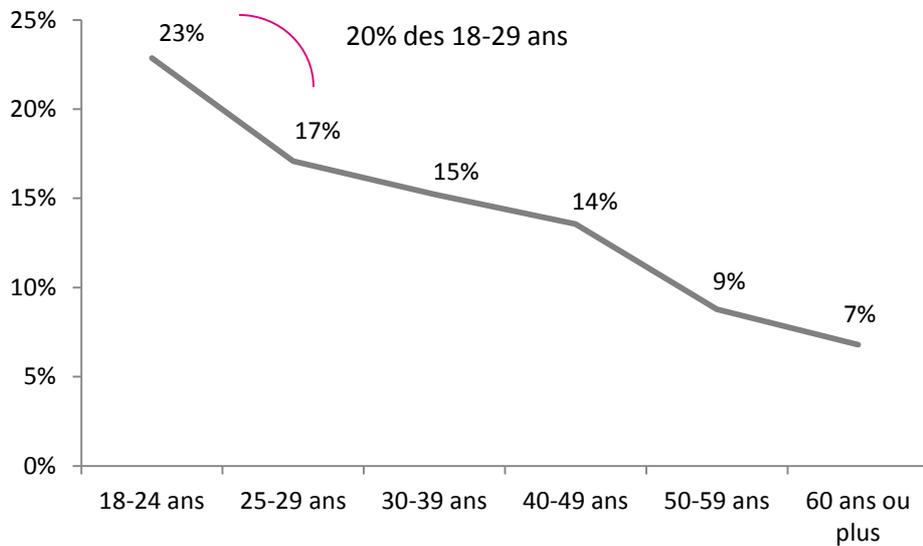
⁵⁹ Régis BIGOT et Sandra HOIBIAN, *La mobilité professionnelle bridée par les problèmes de logement*, CRÉDOC, coll. « Rapports » n° 274, juillet 2011.

⁶⁰ CGDD, *Chiffres & statistiques*, n° 342, Les occupants des logements en 2011, août 2012 (www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/CS342-2.pdf).

⁶¹ INSEE, *Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2011* (www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/revpmen11d.pdf).

Graphique 59. 20 % des 18-29 ans sont bénéficiaires des aides au logement

Part de bénéficiaire des aides au logement en fonction de l'âge



Source : calculs CRÉDOC, à partir des données CNAF⁶² rapportées à la population (INSEE recensement).

Au-delà des difficultés financières, l'accès au logement devient plus difficile pour les jeunes générations⁶³ **notamment les plus modestes**. En effet, « depuis le début des années 2000, la proportion de propriétaires a considérablement crû chez les plus jeunes, (...) mais ce sont surtout les jeunes cadres et professions intermédiaires qui en ont profité »⁶⁴. Le poids de la **donation des parents ou proches** est de plus en plus déterminant pour arriver à acquérir son logement⁶⁵. **L'accès au logement social** n'est pas réellement simplifié, si bien que les jeunes habitent de plus en plus **dans le parc privé, qui demande de très nombreuses garanties**. Ceci explique certainement pourquoi plus d'un quart des 18-30 ans souhaitent être **aidés pour trouver un logement (27 %)**.

L'attente d'action concernant les besoins « primaires » se comprend également lorsqu'on connaît les arbitrages des jeunes en matière de **dépenses d'alimentation**. L'enquête Conditions de vie et Aspirations du CRÉDOC montre que nombre d'entre eux expriment le sentiment de devoir se **restreindre** sur leurs dépenses d'alimentation et l'analyse de leurs budgets⁶⁶ confirme qu'ils **dépensent beaucoup moins** que leurs aînés sur ce poste. « Alors que les dépenses totales des 18-29 ans sont seulement inférieures de 4 % par ménage et par an par rapport à celles des autres ménages, les

⁶² Direction des statistiques, des études et de la recherche, CNAF Caisses d'allocations familiales Métropole et départements d'outre-mer, Prestations légales Aides au logement Revenu de solidarité active au 31 décembre 2013

(www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/stats_trimestrielles/Fascicule%20PL%20LOG%20RSA%2031122014.pdf).

⁶³ Clerc M.-É. et Lamarche P. (2013), « Les durées d'emprunts s'allongent pour les plus jeunes », in *France, portrait social – Édition 2013*, INSEE Références, p. 45-54.

⁶⁴ Marie-Émilie Clerc, Olivier Monso et Erwan Pouliquen, « Les inégalités entre générations depuis le baby-boom », Dossier *Les inégalités entre générations depuis le baby-boom*, INSEE (www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/ECOFRA11c_D1Ineggene.pdf).

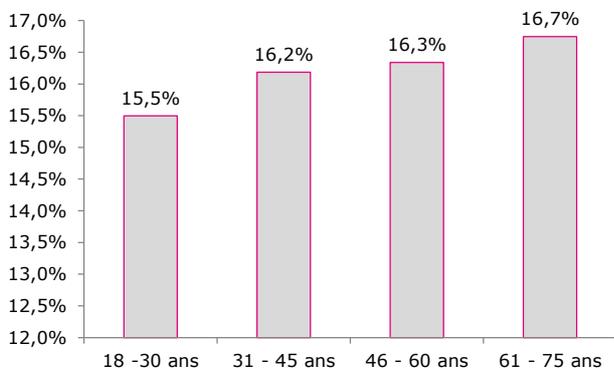
⁶⁵ Luc Arrondel, Bertrand Garbinti et André Masson, 2014, « Inégalités de patrimoine entre générations : les donations aident-elles les jeunes à s'installer ? », *Économie et statistique*, n° 472-473 (www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES472D.pdf)

⁶⁶ À partir de l'enquête Budget des familles de l'INSEE.

dépenses en produits alimentaires et en boissons non-alcoolisées des 18-29 ans sont 40 % plus faibles que chez les autres⁶⁷. » Si l'on considère la part du budget dédié aux dépenses alimentaires, celles-ci ne représentent que 15,5 % de l'ensemble des dépenses de 18-30 ans contre 16,7 % chez les plus âgés.

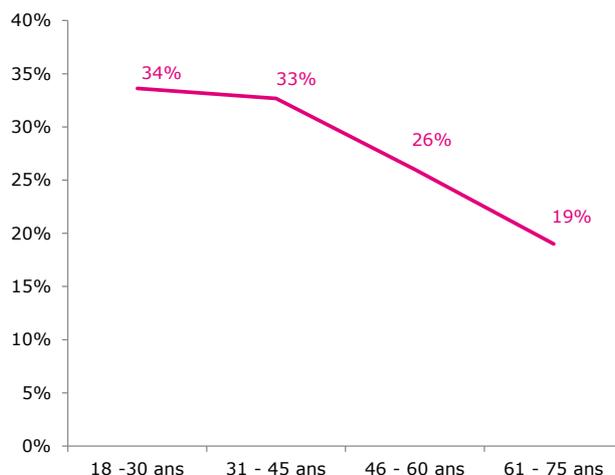
Graphique 60. Les jeunes se restreignent en matière d'alimentation

Part des dépenses de consommation dédiées aux produits alimentaires et boissons non-alcoolisées dans la consommation totale annuelle selon l'âge de la personne de référence du ménage



Source : CRÉDOC, à partir de l'enquête INSEE, budget des familles 2011.

Part des Français déclarant devoir se restreindre sur leurs dépenses d'alimentation



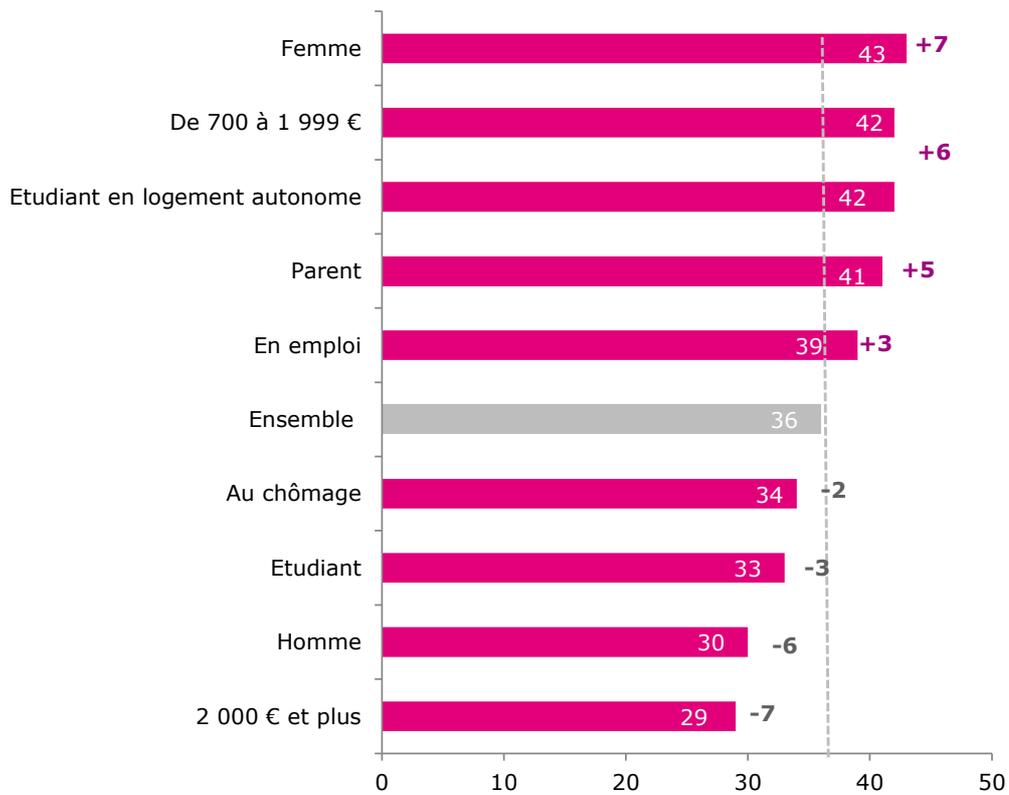
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et Aspirations, début 2016.

Le besoin d'un soutien financier est plus souvent cité par **les jeunes femmes** (43% contre 36% en moyenne). Cela s'explique notamment par le fait qu'elles sont plus souvent en emploi à temps partiel et ont généralement des revenus inférieurs. De même les jeunes **aux niveaux de vie intermédiaires**, en logement autonome, ou qui **ont des enfants** souhaiteraient plus que la moyenne recevoir une aide pour payer leur loyer, leurs factures ou leurs courses alimentaires.

⁶⁷ CRÉDOC, « Être jeune : un consommateur actif », in *Les jeunes d'aujourd'hui : quelle société pour demain ?*, Cahier de recherche n°292, décembre 2012 (www.credoc.fr/pdf/Rech/C292.pdf).

Graphique 61. Part des jeunes souhaitant une aide financière des pouvoirs publics selon leur profil

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

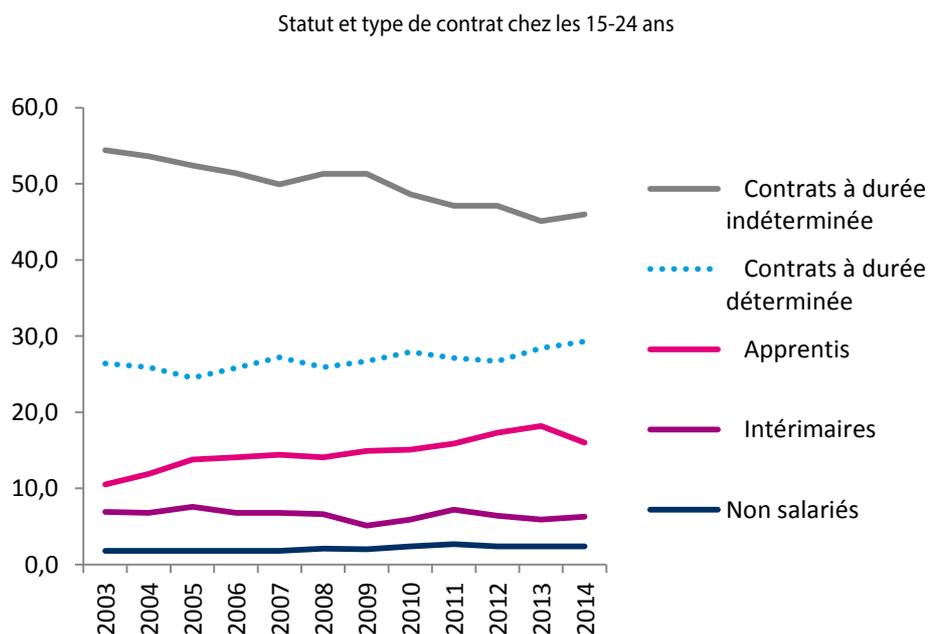


Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

La deuxième attente la plus évoquée par les jeunes est **l'aide pour trouver un emploi (32%)**. Nous avons évoqué les difficultés des jeunes en matière d'emploi : le taux de chômage des jeunes a nettement augmenté et constitué, en quelque sorte, la variable d'ajustement des cycles conjoncturels de l'emploi. Au-delà de l'accès à l'emploi, les jeunes ont de plus en plus de mal à obtenir des **emplois durables** : « *les jeunes entrants sur le marché du travail ont été particulièrement concernés par la hausse des emplois instables (intérim, contrats à durée déterminée - CDD), très nette dans les années 1980⁶⁸* ».

⁶⁸ *Portrait social – Édition 2013*, INSEE Références, p. 45-54 ; Marie-Émilie Clerc, Olivier Monso et Erwan Pouliquen, *op.cit.*

Graphique 62. Les CDI ne sont plus la situation majoritaire chez les 15-24 ans



Source : INSEE, enquêtes Emploi.

L'aide **pour trouver un emploi** est mentionnée par plus d'un chômeur sur deux (55 % contre 32 % dans l'ensemble des jeunes), et surpasse très largement les autres attentes pour cette catégorie. Les jeunes peu diplômés sans emploi ni formation en cours (45 %), les jeunes au niveau de vie le plus faible (40 %), les étudiants (38 %) et les 18-25 ans (37 %) sont aussi plus enclins à évoquer cette piste d'action pour les pouvoirs publics. Notons que les étudiants et les 18-25 ans ont également un peu plus mentionné le souhait d'une aide à l'orientation.

Un jeune sur cinq (20 %) signale ensuite son besoin d'aide pour **payer des soins médicaux**. Nous y reviendrons quand nous évoquerons les restrictions dont font part les jeunes en matière de soins. L'aide pour payer **des activités sportives, de loisirs ou culturelles** (15 %), et l'aide pour définir **leur orientation ou projet professionnel** (14 %) ont été moins souvent mentionnées.

L'aide financière pour accéder aux loisirs et à la culture est davantage attendue par les jeunes plus dégagés des soucis matériels : cet item est mentionné par 19% des plus aisés et 17 % des jeunes en emploi (contre 15 % de l'ensemble des jeunes).

Les **hommes et les personnes les plus aisées** ont plus souvent déclaré ne pas avoir besoin d'être aidés davantage par les pouvoirs publics (19 % contre 15 % en moyenne). À l'opposé, les chômeurs ont moins souvent déclaré ne souhaiter aucun soutien supplémentaire (11 %).

2. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE : UN LEVIER D'INSERTION

a. Un jeune sur sept est parti à l'étranger au cours des cinq dernières années, dont quatre sur dix pour poursuivre ses études, et la moitié pour des raisons professionnelles

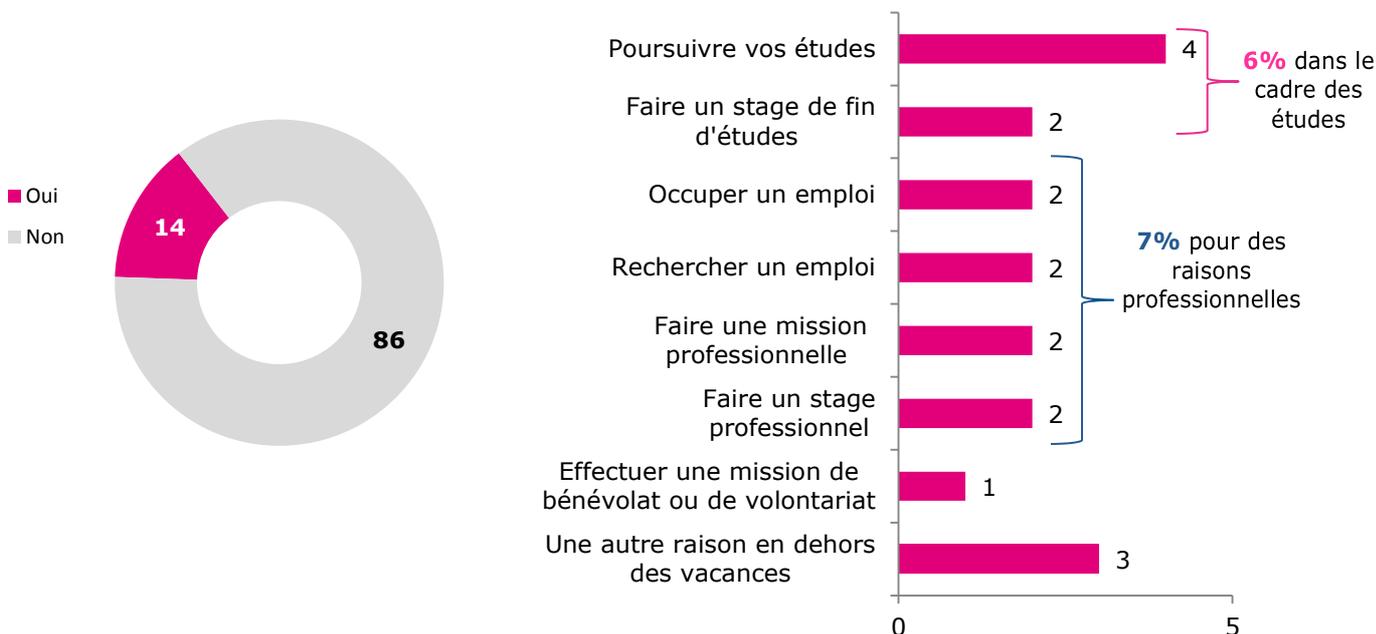
L'enquête menée en 2015 pour l'INJEP et la DJPEVA montrait que plus de la moitié des Français estiment que le **séjour à l'étranger** est une nécessité dans le parcours d'un jeune. Une personne sur dix considère même qu'il s'agit d'une expérience incontournable. Le fait d'avoir soi-même vécu une telle expérience renforce encore cette opinion⁶⁹.

Hors vacances, près d'un jeune sur sept (14%) est parti à l'étranger au cours des cinq dernières années pendant au moins 15 jours consécutifs.

Graphique 63. Proportion de jeunes partis à l'étranger au cours des cinq dernières années pour une période d'au moins 15 jours consécutifs (en %)

Au moins un départ, hors vacances, pour l'une des raisons suivantes : étude, stage de fin d'études, stage professionnel, emploi, recherche d'emploi, mission professionnelle, bénévolat.

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

6% des jeunes sont partis dans le cadre de leurs études (dont 2% pour faire un stage) ; 7%⁷⁰ pour des raisons professionnelles, que ce soit pour remplir une mission professionnelle, occuper un emploi ou en rechercher un. Seul 1% est parti à l'étranger dans le cadre du bénévolat.

⁶⁹ Nelly Guisse, Sandra Hoïbian, 2015, « Des jeunes investis dans la vie de la cité », étude réalisée pour l'INJEP et la DJEPVA, juin (www.credoc.fr/pdf/Sou/Jeunes_investis_vie_de_la_cite.pdf).

La **catégorie sociale** est un facteur particulièrement discriminant sur le départ à l'étranger. En effet, les catégories sociales les plus élevées partent près de deux fois plus que la moyenne : 27 % des professions indépendantes, 25 % des cadres sont partis. Les travaux du CEREQ⁷¹ portant sur 33 500 jeunes de moins de 35 ans ayant été inscrits en formation en 2010 montrent une importance plus marquée des séjours à l'étranger pour effectuer pendant les études longues : 37 % des personnes en deuxième année de master contre seulement 6 % des jeunes sans diplôme. Le séjour s'inscrit notamment dans les parcours d'école de commerce et ingénieurs qui forment majoritairement des cadres. Ces derniers font de « *la mobilité internationale [...] une partie intégrante de leur cursus des écoles d'ingénieurs et de commerce : plus de 70 % des élèves qui en sont issus ont effectué au moins un séjour à l'étranger pendant leurs études* ».

Notons que ces populations sont probablement moins soumises aux contraintes financières qui, nous le verrons, ont un impact certain sur le départ. Elles sont aussi plus habituées au voyage en général y compris pour des raisons d'agrément⁷².

Le **lieu de vie** a également un impact sur les départs à l'international : ceux-ci concernent une partie d'autant plus importante de la jeunesse que le taux d'urbanisation est fort. Ainsi, 11 % des jeunes vivant en zone rurale ou dans des villes de moins de 5 000 habitants sont partis à l'étranger au cours des cinq dernières années. La proportion est presque doublée parmi les jeunes qui vivent dans l'agglomération parisienne (20 %).

Les **étudiants**, et particulièrement ceux qui sont en logement autonome, sont également surreprésentés parmi les jeunes ayant séjourné à l'étranger (respectivement 19 % et 23 % contre 14 % en moyenne). Ceci explique pourquoi on repère davantage de jeunes avec des niveaux de vie bas parmi les partants (19 %)⁷³.

Les **jeunes hommes** sont plus nombreux à avoir expérimenté une mobilité internationale (18 % contre 10 % chez les femmes). C'est aussi le cas des 18-25 ans (17 %).

À l'inverse, les jeunes peu diplômés ni en emploi ni en études ou formation sont moins souvent partis que les autres : ils ne sont que 9 % à être concernés par la mobilité internationale.

⁷⁰ Plusieurs réponses étant possible, le cumul des items peut être inférieur à la somme des réponses pour chaque item.

⁷¹ Pascale Rouaud et Olivier Joseph, *Quand l'Ecole est finie. Premiers pas dans la vie active*, CEREQ, 2014 (www.cereq.fr/index.php/publications/Ouvrages/Quand-l-Ecole-est-finie.-Premiers-pas-dans-la-vie-active). Le CEREQ mesure la proportion de jeunes ayant effectué des stages, des échanges ou des expériences professionnelles lors de leurs études.

⁷² Les taux de départ en vacances sont en effet très distincts selon la catégorie professionnelle depuis plus de 30 ans. Sandra Hoibian, « Les catégories défavorisées, de plus en plus sur le bord de la route des vacances », *Note de synthèse du CRÉDOC*, juillet 2012. (www.credoc.fr/pdf/Sou/Vacances2012.pdf).

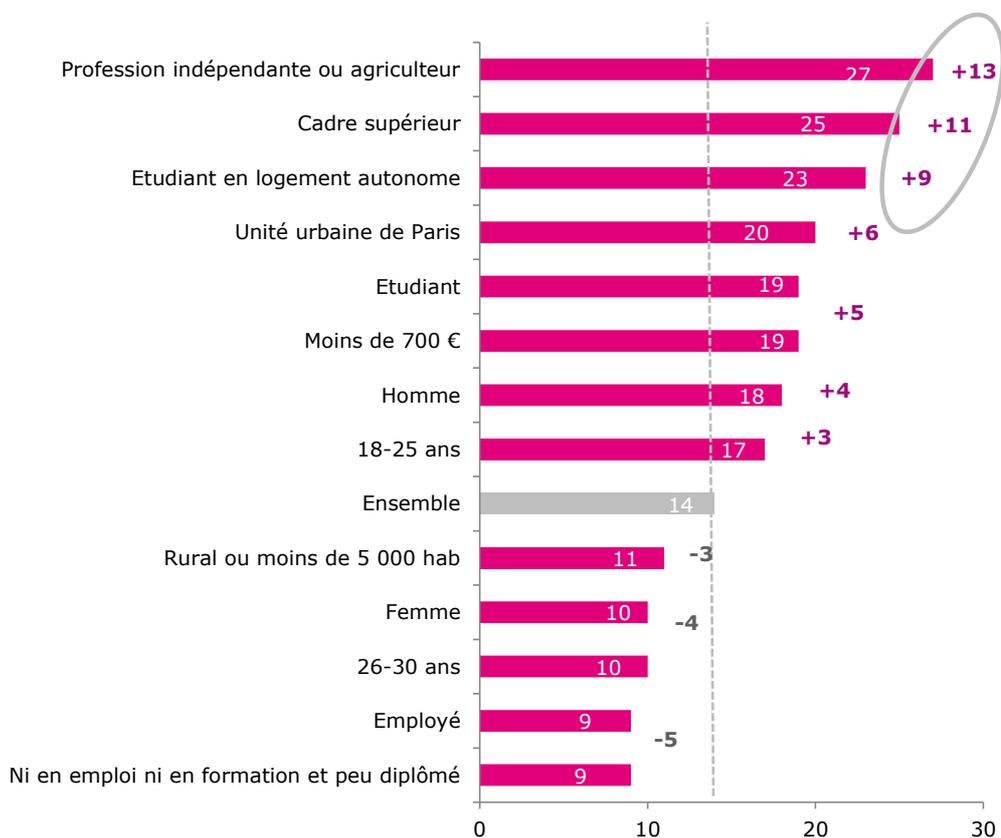
Sandra Hoibian, Jörg Müller, 2015, *Vacances 2014 : l'éclaircie*, CRÉDOC, coll. « Rapports », n°320, janvier 2015 (www.credoc.fr/pdf/Rapp/R320.pdf).

⁷³ Voir encadré en début de rapport sur la construction de la variable de revenus.

Graphique 64. Proportion de jeunes partis à l'étranger au cours des cinq dernières années pour une période d'au moins 15 jours consécutifs, selon leur profil (en %)

Au moins un départ, hors vacances, pour l'une des raisons suivantes : étude, stage de fin d'études, stage professionnel, emploi, recherche d'emploi, mission professionnelle, bénévolat.

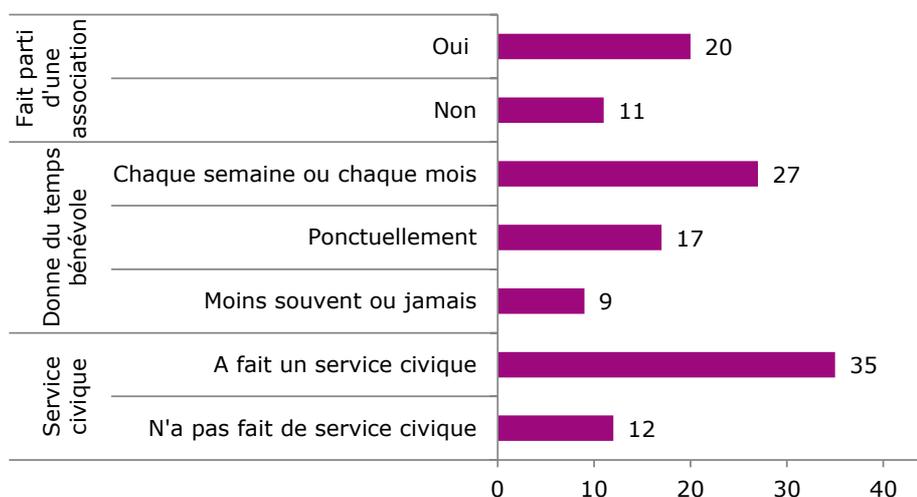
Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

Les jeunes qui sont **les plus engagés dans la vie de la cité**, qu'ils soient adhérents d'une association, bénévoles, ou qu'ils aient effectué un service civique, présentent des taux de départ à l'étranger nettement supérieurs aux autres. Ainsi, les jeunes qui déclarent avoir fait un service civique sont, en proportion, près de trois fois plus nombreux que les autres à avoir également effectué un séjour à l'étranger au cours des cinq dernières années : on constate ainsi **un cumul des différentes formes d'expériences de mobilité et d'engagement**, qu'il serait intéressant d'approfondir dans une logique de parcours.

Graphique 65. Proportion de jeunes partis à l'étranger en fonction de l'engagement bénévole et associatif (en %)



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

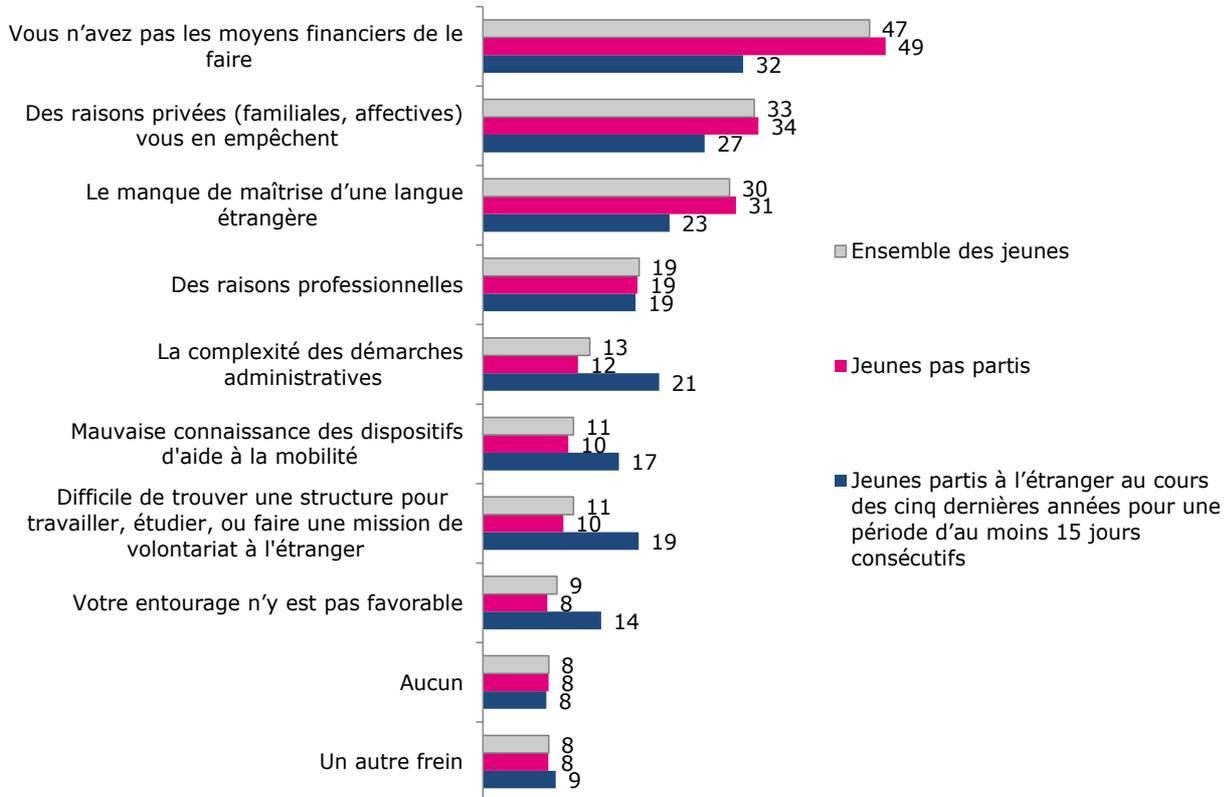
b. Les freins au départ : le manque de moyens financiers et les relations affectives

Un certain nombre de **freins au départ** sont identifiés par les jeunes. Le **manque de moyen financier** constitue le premier frein pour près de la moitié des jeunes. Viennent ensuite les **raisons familiales ou affectives**, citées par un tiers des jeunes, et le manque de maîtrise d'une langue étrangère.

Les jeunes s'étant déjà frottés à une expérience à l'étranger évoquent plus souvent que les autres la **complexité des démarches administratives** à réaliser pour mettre en pratique leurs projets de départ, la difficulté à se repérer dans les mécanismes d'aide et à trouver une structure d'accueil, et les freins liés aux réticences de l'entourage.

Graphique 66. Parmi les différents freins suivants, quels sont les principaux qui vous retiennent d'aller vivre pendant une période de quelques mois à l'étranger ? (cumul des deux réponses données, en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016
Plusieurs réponses possibles, le total est supérieur à 100%

Le **frein financier** est davantage cité par les jeunes au chômage (59 %), les peu diplômés sans emploi ni formation (55 %) et les femmes (51 %). Les **raisons familiales ou affectives** sont plus souvent mises en avant par les jeunes qui ont des enfants (48 %), sont en couple (46 %), les 26-30 ans (40 %), et les femmes (39 %). Le **manque de maîtrise d'une langue étrangère**, est évoqué de manière relativement homogène dans l'ensemble des catégories, même si les moins diplômés l'évoquent un peu plus souvent que les diplômés du supérieur (respectivement 32 % et 26 %).

Quant aux **raisons professionnelles**, elles sont plus souvent évoquées par les jeunes en emploi (29 %, contre 19 % en moyenne), particulièrement en CDI (33 %) et ceux ayant les plus hauts revenus (28 %) – ces deux situations se recouvrant souvent.

c. La majorité d'entre eux a développé des compétences valorisées sur le marché du travail

La quasi-totalité des jeunes ayant fait un séjour de plus de quinze jours à l'étranger estiment que **cette expérience a été enrichissante** : seuls 4 % déclarent que le séjour ne leur a rien apporté.

61 %⁷⁴ des jeunes partis plus de quinze jours **à l'étranger en dehors des vacances ont le sentiment d'avoir développé de nouvelles compétences**, que ce soit la maîtrise de langues (33 % des réponses citées), la capacité d'adaptation (24 %) ou des compétences techniques (20 %). Autant de compétences valorisées sur le marché du travail.

L'insertion professionnelle est au cœur des préoccupations des jeunes⁷⁵. Or **52 % des jeunes partis à l'étranger font directement référence à l'emploi ou la formation** comme bénéfice de leur départ, qu'il s'agisse de la précision d'un projet professionnel, l'accès à une formation à leur retour, le fait d'avoir trouvé un emploi plus facilement, ou qui réponde mieux à leurs aspirations, ou encore de créer leur entreprise. L'enquête du CEREQ sur la génération 2010 montrait, dans la même veine, que dans « la génération 2010 » quatre jeunes partis à l'étranger sur dix étaient convaincus que leur dernier séjour leur avait permis de nouer des contacts professionnels. L'enquête REFLEX, réalisée en 2005 auprès de diplômés du supérieur cinq années après l'obtention de leur diplôme montrait l'existence d'un lien entre la mobilité internationale et la carrière professionnelle, qu'il s'agisse de l'insertion professionnelle ou du niveau de rémunération. En France, en 2005, les personnes mobiles gagnaient entre 23 % et 27 % de plus que les non mobiles⁷⁶.

Enfin, 20 % des jeunes répondants à l'enquête ont déclaré s'être fait **des amis ou des connaissances**, et **11 %** avoir créé une association ou **s'être investi dans un projet associatif**.

⁷⁴ Plusieurs réponses étant possible, le cumul des items peut être inférieur à la somme des réponses pour chaque item.

⁷⁵ Selon l'enquête Conditions de vie et Aspirations de début 2016, 46 % des jeunes placent le chômage en tête de leurs préoccupations parmi une liste d'une douzaine de thèmes comme la dégradation de l'environnement, les maladies graves, l'immigration, etc.

⁷⁶ Harald Schomburg et Ulrich Teichler, « Mobilité internationale des étudiants et débuts de vie active », *Formation emploi*, juillet-septembre 2008.

Graphique 67. Vous êtes parti à l'étranger pour une période d'au moins quinze jours consécutifs. Cette expérience vous a-t-elle principalement permis ... (réponse oui, en %)

Champ : ceux qui sont partis à l'étranger



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016
Plusieurs réponses possibles, le total est supérieur à 100%

La meilleure **maitrise d'une langue étrangère** est plus souvent mise en avant par les jeunes **femmes** et **les plus diplômés** (44 % contre 33 % en moyenne), ainsi que les étudiants (38 %). Cet acquis est d'autant plus mentionné que les jeunes ont un niveau de vie élevé. Les **étudiants** ont un peu plus mentionné l'accès à **une formation à leur retour** (17 % contre 13 % des jeunes en moyenne).

Les travaux de l'INJEP⁷⁷ réalisés dans le cadre de l'évaluation du programme « Jeunesse en action » entre 2012 et 2015 montrent que, si les jeunes les plus éloignés de l'insertion⁷⁸ accèdent peu au dispositif dont ils sont pourtant la cible, quand ils partent, ils tirent davantage de bénéfices de cette expérience de mobilité en termes d'acquisition et de développement de compétences. Ces acquis concernent surtout les compétences transversales telles que la communication en langue étrangère, les compétences relationnelles, l'esprit d'initiative ou encore la capacité à apprendre, suggérant la mise en place d'une dynamique d'apprentissage pour l'avenir. L'étude montre également que les jeunes avec moins d'opportunités développent une meilleure connaissance de soi, et une plus grande confiance en soi.

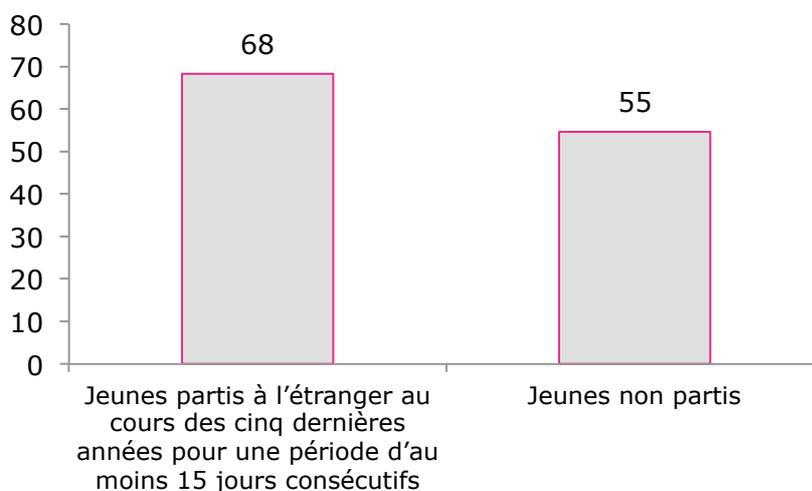
⁷⁷ Labadie F., « Les programme européen Jeunesse en action au défi de l'équité. Le cas des jeunes avec moins d'opportunités », *Jeunesses : études et synthèses*, n°32, mars 2016.

⁷⁸ Les jeunes avec moins d'opportunité, JAMO sont les jeunes issus d'un milieu culturel, géographique ou socio-économique défavorisé ou en situation de handicap.

D'une manière générale, on observe que les jeunes ayant eu une expérience à l'étranger se montrent **plus confiants dans l'avenir** que les autres. Parce qu'ils sont probablement plus confiants dans leurs propres capacités à se débrouiller dans des environnements nouveaux, qu'ils jouissent de réseaux relationnels étendus, qu'ils peuvent attester d'une expérience enrichissante et capitaliser sur les savoirs qu'ils ont acquis, les jeunes partis à l'étranger regardent leur futur sous un jour meilleur.

Graphique 68. Confiance dans l'avenir selon l'expérience passée à l'étranger au cours des cinq dernières années pour une période d'au moins 15 jours consécutifs, (en %)

Au moins un départ, hors vacances, pour l'une des raisons suivantes : étude, stage de fin d'études, stage professionnel, emploi, recherche d'emploi, mission professionnelle, bénévolat.



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

L'effet de l'expérience internationale sur la confiance en l'avenir se confirme « toutes choses égales par ailleurs »⁷⁹, une fois contrôlés les effets sur la confiance en l'avenir liés au niveau de vie, de diplôme, au lieu d'habitation, ainsi qu'à la situation professionnelle et personnelle.

⁷⁹ Régression logistique effectuée sur la probabilité d'être confiant dans l'avenir, et intégrant les variables de sexe, âge, de situation professionnelle (CDI/emploi court ou partiel), logement autonome ou pas, de diplôme, d'unité urbaine, de revenus et de situation familiale.

Tableau 5. Modélisation de la probabilité d'être confiant sur son avenir pour les trois prochaines années (« très confiant » ou « plutôt confiant ») vs être inquiet (« plutôt inquiet ou très inquiet ») (paramètres estimés de la régression logistique)

	Paramètre estimé de la régression logistique	
Sexe		
Homme	0,234	***
Femme		ref.
Age		
18-24 ans	0,284	***
25-30 ans		ref.
Etape dans le processus d'autonomisation		
Etudiant en logement autonome	-0,315	NS
Etudiant vivant chez ses parents	-0,185	NS
Demandeur d'emploi	-0,860	***
Autre inactif	-0,547	***
En emploi court ou à temps partiel	-0,314	***
En emploi durable		ref.
Niveau de diplôme		
Inf. bac	-0,134	*
Bac à Bac+3		ref.
Bac+4 et plus	0,080	NS
Taille de l'unité urbaine d'habitation		
Rural	0,011	NS
Urbain : moins de 200 000 habitants	-0,011	NS
Urbain : 200 000 habitants et plus		ref.
Situation familiale		
Celibataire sans enfant	-0,4088	***
Couple sans enfant	-0,0498	NS
Couple avec enfant(s)		ref.
Famille monoparentale	-0,553	***
Est parti à l'étranger		
Oui	0,4474	***
Non		ref.
Niveau de vie		
Bas niveau de revenus	0,1285	NS
Niveau de revenus moyen-inférieur		ref.
Niveau de revenus moyen-supérieur	0,3718	***
Haut niveau de revenus	0,6841	***
Non-réponse, ne sait pas	0,0823	NS

Paramètre estimé pour la constante (situation de référence) : 0,173

Lecture : un coefficient de signe positif (resp. négatif), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité d'avoir confiance en l'avenir,

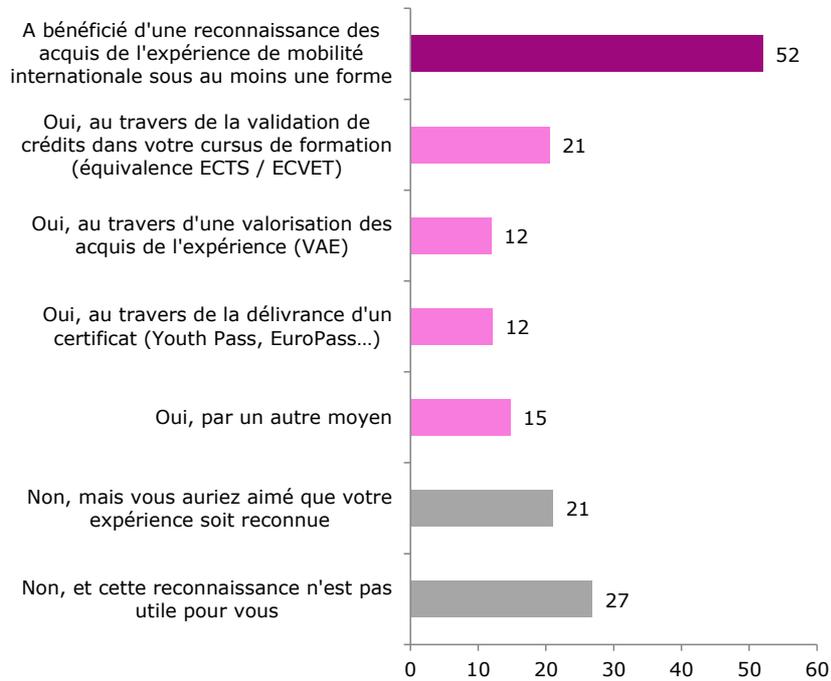
*** : significatif au seuil de 1 % ; ** : significatif au seuil de 5 % ; * : significatif au seuil de 10 % ; ref : catégorie de référence, NS : non significatif.

d. La moitié des jeunes partis à l'international ont bénéficié d'une reconnaissance des acquis de leur expérience internationale

La moitié des jeunes partis à l'international (52 %) ont bénéficié d'une **reconnaissance des acquis** de leur expérience de mobilité, sous une ou plusieurs formes : 21 % au travers de la validation de crédits, 12 % via une VAE, 12 % grâce à la délivrance d'un certificat, et 15 % par d'autres moyens.

Graphique 69. Avez-vous bénéficié d'une reconnaissance des acquis de votre expérience de mobilité internationale ? (en %)

Champ : ceux qui sont partis à l'étranger

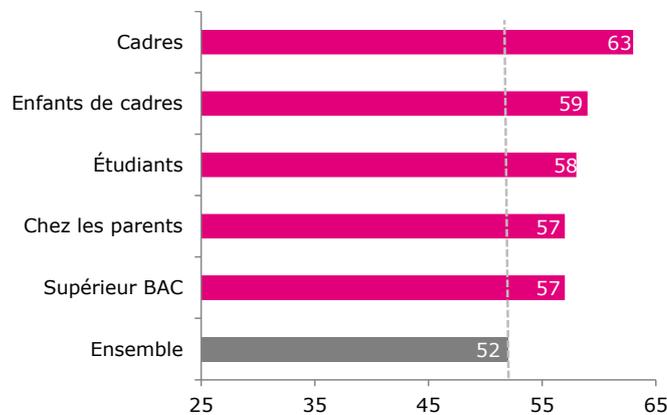


Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

Dans la plupart des cas, la validation des acquis vient accentuer des différences de parcours. Les **étudiants** (58 %) notamment ceux qui vivent chez leurs parents (61 %), les cadres (63 %) et les enfants dont la mère est cadre (59 %) ont davantage bénéficié d'une validation des acquis de leur mobilité.

Graphique 70. Proportion de jeunes ayant bénéficié d'une valorisation des acquis de l'expérience de mobilité internationale selon leurs conditions de vie ou leur statut social (en %)

Champ : ceux qui sont partis à l'étranger

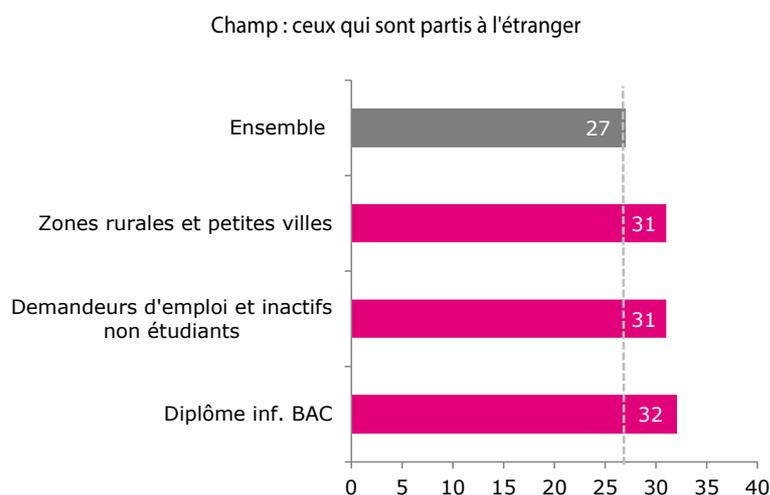


Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

À l'inverse, **21 % des jeunes regrettent de ne pas en avoir bénéficié**. C'est plus souvent le cas des jeunes inactifs (27 %), des chômeurs (25 % contre 21 %). Ce phénomène s'observe dans d'autres domaines. C'est le cas de la formation continue, qui profite plus souvent aux cadres ou aux personnes avec un fort niveau de diplôme⁸⁰, qui sont généralement plus au fait des processus d'inscription et démarches administratives, et mobilisent mieux tous les outils existants pour augmenter leur potentiel et employabilité.

Notons que **27 % des jeunes considèrent que cette reconnaissance ne leur serait pas utile**. Une sensibilisation aux bénéfices de la reconnaissance des acquis pourrait avantageusement être mise en place envers les publics inactifs non-étudiants (35 %), les jeunes peu diplômés ni en emploi ni en formation (31 %) et les habitants des zones rurales (31 %), qui sont plus nombreux à ne pas voir d'intérêt à une valorisation des acquis de leur expérience (27 % en moyenne).

Graphique 71. Proportion de jeunes qui considèrent que cette reconnaissance ne leur serait pas utile selon le profil (en %)



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

⁸⁰ Sébastien Gossiaux, Patrick Pommier, « La formation des adultes, Un accès plus fréquent pour les jeunes, les salariés des grandes entreprises et les plus diplômés division Emploi », *INSEE Première*, n°1468, octobre 2013 (www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1468/ip1468.pdf).

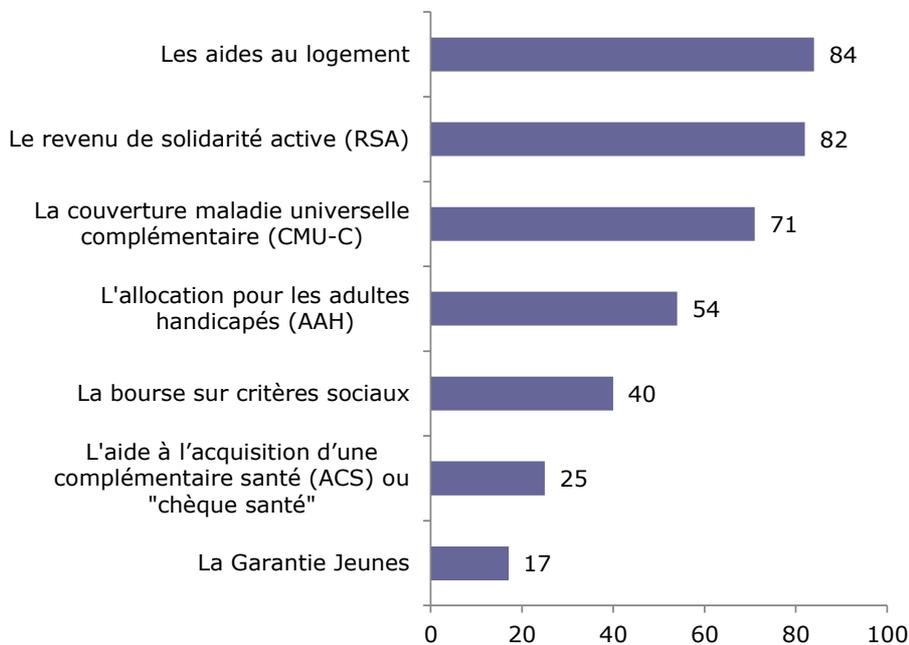
3. LE MANQUE D'INFORMATION SUR LES DROITS SOCIAUX, PREMIER MOTIF DE NON-RECOURS

a. Une connaissance variable des dispositifs sociaux

Certaines prestations sociales ont été listées aux jeunes, afin de tester leur notoriété. Les **trois prestations les plus connues sont** :

- les **aides au logement**, 84 % des jeunes en ont déjà entendu parler,
- le **revenu de solidarité active** (82 % de notoriété),
- et la **couverture maladie universelle complémentaire** (71 %).

Graphique 72. Avez-vous entendu parler des prestations suivantes ? (réponses oui, en %)



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

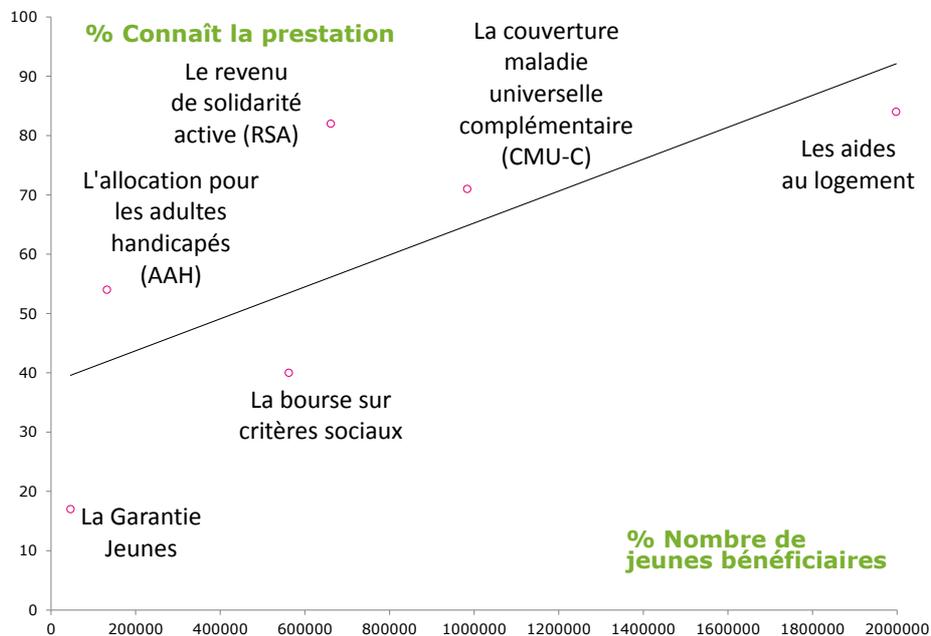
Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

Les graphiques suivants montrent que la notoriété des différents dispositifs est liée, dans une grande mesure, d'une part à leur **antériorité, ainsi qu'au nombre de jeunes qui en bénéficient.**

Les **aides personnelles au logement** sont des aides financières sous plafond de ressources destinées à réduire le montant du loyer supporté par le locataire ou de la mensualité d'emprunt en cas d'accession. On peut considérer que leur création remonte à 1948, date à laquelle était introduite l'allocation de logement familiale, qui visait à compenser la charge de logement liée à l'arrivée d'un enfant dans un contexte de libéralisation des loyers. Comme nous l'avons vu plus haut, les jeunes sont les premiers bénéficiaires de ces aides (20 % des 18-29 ans en sont allocataires). Les **aides au logement** qui cumulent donc un grand nombre de jeunes bénéficiaires et une forte antériorité, sont, certainement

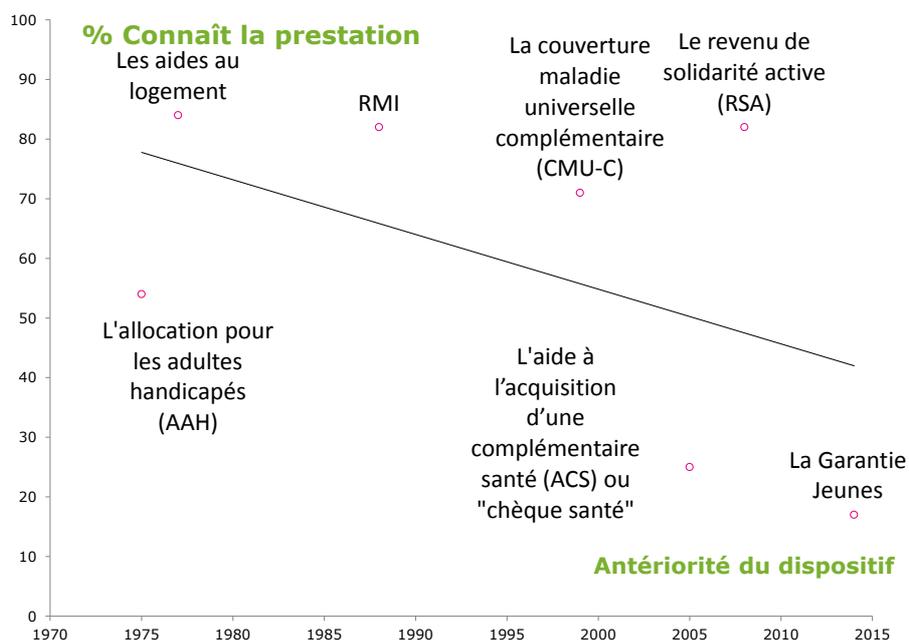
pour ces deux raisons, **les mieux identifiées** par les jeunes. Notons que ces allocations sont, par ailleurs, très largement connues du grand public⁸¹.

Graphique 73. La notoriété des dispositifs mis en regard du nombre de jeunes bénéficiaires



⁸¹ Isa Aldeghi, Régis Bigot et Sandra Hoibian, *Les Français et leurs attentes en matière de politique de logement*, CRÉDOC, coll. « Rapports », n°318, décembre 2014 (www.credoc.fr/pdf/Rapp/R318.pdf).

Graphique 74. La notoriété des dispositifs mis en regard de leur ancienneté



Sources : Baromètre jeunesse pour les taux de notoriété, IGAS (pour la CMUC, le RSA) portant sur les 18-29 ans⁸², CNAF portant sur les moins de 30 ans⁸³ (pour l'AAH, aides au logement), DEPP⁸⁴ (pour les bourses sur critères sociaux), Gouvernement⁸⁵ (Garantie jeunes) NB : Le RSA a été lancé en 2009, mais il faisait suite à un dispositif plus ancien le RMI, également indiqué sur le graphique. La garantie jeunes a été expérimentée dès 2013, mais une montée en charge a eu lieu en 2014.

Notons que la **bourse sur critères sociaux**, touchant 661 000 jeunes et dont le principe est relativement ancien, est moins connue que ne le laisserait supposer le nombre de personnes qui en bénéficient.

Au-delà des effets de surface ou d'antériorité, les relativement fortes notoriétés de la **CMUC ou du RSA** chez les jeunes tiennent vraisemblablement également au fait que ces deux dispositifs ne ciblent pas seulement les jeunes mais **couvrent une population plus large**. D'autres travaux menés pour la CNAF en 2014 montraient déjà que, en

⁸² Inspection générale des affaires sociales, *La protection sociale des jeunes de 16 à 29 ans, Rapport 2015*, La Documentation française (www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_2015_IGAS- La_Protection_sociale_des_jeunes_16-29_ans_-_12_janv_16.pdf).

⁸³ Direction des statistiques, des études et de la recherche CNAF Caisses d'allocations familiales Métropole et Départements d'Outre-Mer, *Prestations légales Aides au logement Revenu de solidarité active au 31 décembre 2013* (www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/stats_trimestrielles/Fascicule%20PL%20LOG%20RSA%2031122014.pdf)

⁸⁴ Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, *Repères & références statistiques 2015, Enseignements, Formation, Recherche, Données 2014-2015*, p. 355 portant sur les bourses sur critères sociaux, bourses sur critères universitaires (supprimées en 2008), bourses de mérite, allocations d'études (supprimées en 2008), prêts d'honneur (supprimés en 2009), fonds national d'aide d'urgence .

⁸⁵ www.gouvernement.fr/action/la-garantie-jeunes

règle générale, les Français ont déjà entendu parler du RSA⁸⁶. Cette forte identification en population générale n'empêche pour autant pas un phénomène significatif de « non-recours » : les personnes qui pourraient en bénéficier n'y recourent pas toujours⁸⁷, nous y reviendrons.

25% des jeunes déclarent avoir entendu parler de l'**ACS**. L'ACS donne droit, durant un an, à une aide financière pour payer le contrat de complémentaire santé. Ce dispositif est réservé aux personnes dont les ressources sont limitées, expliquant peut-être que cette aide soit plus méconnue. Selon les différents travaux menés par la DREES ou à l'initiative du Fonds CMU et répertoriées par l'IGAS, seuls 30 % à 43 % des jeunes éligibles à l'ACS y auraient réellement recours, en liaison avec une pluralité de facteurs. N'ayant pas de point de comparaison dans le temps il est difficile de juger de ce taux de notoriété. Signalons toutefois que l'année 2015 précédant le terrain de cette enquête a été marquée par une refonte du dispositif qui visait à faciliter l'accès à cette aide et à garantir une couverture de meilleure qualité à un prix modéré, ainsi que par une campagne de communication destinée à améliorer sa visibilité.

À l'autre bout du spectre, la **Garantie Jeunes**⁸⁸, mise en place récemment à titre expérimental (conception du dispositif dès 2012, premières montées en charge en 2013, généralisation prévue en 2017) et touchant aujourd'hui encore peu de jeunes (45 000) est plus confidentielle : seuls 17 % des jeunes en ont entendu parler. Cette notoriété est sensiblement la même chez les jeunes sans emploi ni formation peu diplômés (16 %), cible principale du programme. Les autres catégories ciblées, à savoir les moins de 26 ans, aux faibles revenus, ayant un niveau de diplômé inférieur au bac ont un peu plus souvent entendu parler du programme.

⁸⁶ Sandra Hoibian, sous la direction scientifique de Régis Bigot, avec la collaboration de Patricia Croutte, *Soutien à la fonction parentale, connaissance des dispositifs et perception de la CAF. État de l'opinion en 2014*, coll. « Rapports », n°310, septembre 2014, www.credoc.fr/pdf/Rapp/R310.pdf.

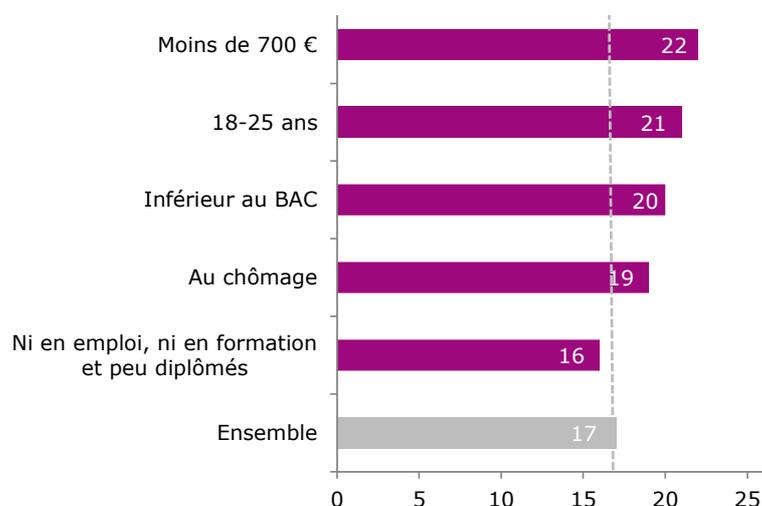
⁸⁷ Bourguignon F, Comité national d'évaluation du RSA. Rapport final : décembre 2011, Comité national d'évaluation du revenu de solidarité active. Le rapport montre l'importance du non-recours au RSA « activité » seul (dans l'ensemble de la population et pas seulement chez les jeunes) : près de sept foyers éligibles au RSA « activité » seul sur dix ne recourent pas à la prestation (68 %). Le non-recours au RSA « socle » est moindre, de l'ordre de 35 %.

L'IGAS estime les taux de recours chez les 18-29 ans pour la CMU-C dans une fourchette de 66 à 79 %.

⁸⁸ Ce programme, appelé à être généralisé d'ici 2017, est destiné aux jeunes de 16-25 ans pas ou peu diplômés, qui ne sont ni en cycle d'études, ni en formation et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du RSA. Pendant un an, le jeune bénéficie d'un accompagnement collectif intensif notamment par le biais de sa mission locale pour le préparer à l'univers de l'entreprise (via des immersions régulières en entreprise (stages, apprentissage...) et d'une aide financière de 461,72 euros mensuels pour faciliter ses démarches d'accès à l'emploi. En parallèle, la mission locale continue d'accompagner le jeune de façon personnalisée, en construisant un parcours dynamique, en élevant son niveau de connaissances et de compétences, et en assurant un suivi social pour régler ses problématiques de logement, de santé (notamment toxicologie), de mobilité, etc.

Graphique 75. Profil des jeunes qui connaissent la Garantie Jeunes

(réponses oui, en %)



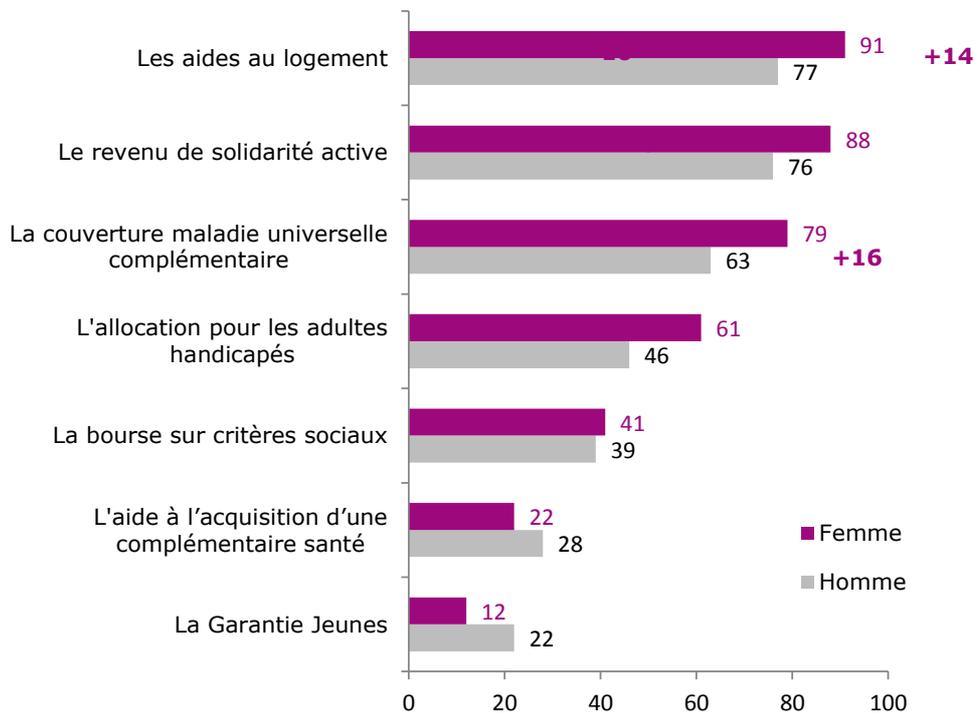
Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

L'enquête réalisée en 2016 à la demande du Parlement européen auprès de jeunes âgés de 16 à 30 ans montre que la connaissance de la « garantie pour la jeunesse » chez les jeunes Français se situe en deçà de la moyenne européenne⁸⁹. Rappelons que la Garantie Jeune s'inscrit dans la dynamique de la « garantie pour la jeunesse » impulsée par la Commission européenne. Dans cette enquête, seuls 15 % des jeunes Français âgés de 16 à 30 ans déclarent en avoir déjà entendu parler, soit un taux proche de celui mesuré dans le baromètre jeunesse. La France se place en 25^e position sur les 28 pays membres de l'Union européenne. En moyenne, 24 % des jeunes au sein de l'UE connaissent le dispositif.

Quelques différences se repèrent au sein des jeunes sur la connaissance des différentes prestations sociales testées. Les différentes prestations testées sont généralement mieux connues des **femmes**, à l'exception de l'aide à la complémentaire santé (ACS) et la Garantie Jeunes. Les **plus jeunes** ont moins entendu parler des diverses prestations que leurs aînés, à deux exceptions près la bourse sur critères sociaux et, comme nous venons de le voir, la Garantie Jeunes, dont ils sont pour partie la cible. Ces deux dispositifs sont également mieux connus des étudiants.

⁸⁹ Jacques Nancy, « La jeunesse européenne en 2016 », *Eurobaromètre Spécial du Parlement européen*, mai 2016.

**Graphique 76 – Notoriété des prestations sociales selon le sexe
(réponses oui, en %)**



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

b. Le non-recours concerne environ un jeune sur cinq

Avec la crise, le désir de rationaliser les dépenses publiques, la question de **l'efficacité des dispositifs sociaux se pose avec acuité**. D'un côté, les jeunes au chômage, en situation de pauvreté, qui rencontrent des difficultés de logement, ont tendance à être plus nombreux ; de l'autre côté, le poids de la dette de l'Etat conduit à interroger la pertinence des différents dispositifs de protection sociale et le ciblage des aides : quels dispositifs produisent les effets attendus ? Dans quelle mesure les mécanismes d'aides bénéficient-ils à aux jeunes qui en ont besoin ? Dans quelle mesure les prestations sociales, les aides sont-elles accessibles « de bon droit »⁹⁰ (en évitant les fraudes et favorisant l'accès aux personnes qui en sont théoriquement destinataires) ?

Au-delà des questions de rationalité économique, la difficulté d'accéder à ses droits a des **conséquences sociales**. Les travaux de l'ONPES⁹¹ mettent en lumière l'importance de **la reconnaissance**. En s'appuyant sur la théorie proposée par Axel Honneth (2000 ; 2004 ; 2006)⁹² « qui établit des attentes de reconnaissance dans au moins trois

⁹⁰ Centre d'analyse stratégique, « Fraude, indus, non-recours : comment faciliter le juste paiement des prestations sociales ? », *La note d'analyse*, n°306, novembre 2012 (www.strategie.gouv.fr/content/fraude-indus-non-recours-juste-paiement-na-306).

⁹¹ Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, L'invisibilité sociale : une responsabilité collective, Rapport 2016 (www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_ONPES_2016_bd-2.pdf).

⁹² Honneth Alex, *La Lutte pour la reconnaissance*, Cerf, Paris, 2000.

Honneth Alex., « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la "reconnaissance" », *Revue du MAUSS*, n°23, 2004/1, p. 137-151 ;

domaines : les relations intimes (amitié, famille, amour) ; **le droit ; la solidarité** (entendue comme estime sociale) ». De fait, **l'accès aux droits et besoins fondamentaux** est un des principaux registres d'explications spontanées au très fort **sentiment d'invisibilité sociale** exprimé par nos concitoyens⁹³, sentiment qui lui-même rejaillit, au moins pour partie, dans un **certain éloignement des institutions**.

Or **de nombreux dispositifs** ne parviennent plus à toucher le public auxquels ils sont destinés. Exemple symptomatique, six à sept jeunes sur dix qui pourraient prétendre à l'ACS n'en sont pas bénéficiaires⁹⁴. Ce phénomène que l'on appelle **le non-recours**⁹⁵ a été porté dans le débat public dès les années 1980⁹⁶ et fait l'objet de premiers travaux en France au milieu des années 1990⁹⁷. Initialement pensé en liaison avec les prestations sociales, son approche s'élargit aujourd'hui à une diversité de domaines d'intervention : droits, tarifs sociaux, accès aux services publics, etc. La CNAF établissait en 1996 une typologie descriptive du non-recours⁹⁸ aux prestations sociales qui distingue **neuf niveaux différents de non-recours**, selon que la personne a fait la demande – ou pas – de la prestation ou de l'aide à laquelle elle était éligible, qu'elle n'en reçoit qu'une partie, ou qu'elle en bénéficie pas du tout de l'aide, de manière permanente ou temporaire, etc. Il est **difficile de quantifier l'ensemble du phénomène**, à la fois car les champs couverts sont étendus, et aussi car il est, par nature, difficile d'identifier certains cas de figure (les personnes n'ayant pas sollicité une aide par méconnaissance de son existence par exemple ne savent pas qu'elles étaient en situation de non-recours).

L'observatoire du non-recours distingue trois grands types d'explications au non-recours⁹⁹ :

- **la non-connaissance** : une personne éligible à un dispositif est en non-recours parce qu'il ne connaît pas le

Honneth Alex, *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, La Découverte, 2006.

⁹³ Une personne sur deux déclare être souvent confrontée à des difficultés importantes que les pouvoirs publics ou les médias ne voient pas vraiment. Le chiffre est de 45 % chez les 18-24ans.

Voir Élodie Alberola, Lucie Brice, Nelly Guisse et Sandra Hoibian, *La France des invisibles*, CRÉDOC, coll. « Rapports », n°327, mars 2016, (www.credoc.fr/pdf/Rapp/R327.pdf).

⁹⁴ IGAS, *op.cit.*

⁹⁵ Pour une définition du non-recours voir l'Observatoire du non-recours : <http://odenore.msh-alpes.fr/>

Ou par exemple Hamel Marie-Pierre et Warin Philippe – « Non-recours (Non-take up) », in Laurie Bousaguet *et al.*, *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2010, p. 383-390 – qui définissent la notion de la manière suivante : « *Le non-recours (non-take up) concerne les personnes qui n'obtiennent pas les prestations et les services publics auxquels elles peuvent prétendre. L'éligibilité des bénéficiaires est le critère à partir duquel la notion de non-recours a été construite. Son principe est de mettre en lumière le différentiel entre population potentiellement éligible aux aides et population éligible effectivement bénéficiaire, dans le but de planifier et de mesurer l'impact des politiques sociales à partir de données chiffrées.* »

⁹⁶ Hamel Marie-Pierre et Warin Philippe, « Non-recours (Non-take up) », in Laurie Bousaguet *et al.*, *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2010, p. 383-390.

⁹⁷ La revue de la CNAF, *Recherches et prévisions*, consacre un numéro au sujet « Accès aux droits, non-recours aux prestations, complexité », n° 43, 1996.

⁹⁸ Source : *Recherches et prévisions*, « Accès aux droits, non-recours aux prestations, complexité », n° 43, 1996.

⁹⁹ Philippe Warin, *Le non-recours : définitions et typologies*, ODENORE, coll. « Document de travail », juin 2010 (https://odenore.msh-alpes.fr/documents/WP1definition_typologies_non_recours.pdf).

mécanisme en question, ou ne sait pas comment y accéder, ou parce que le prestataire de l'aide ne la lui a pas proposé.

- **la non-demande** : Une personne éligible et informée est en non-recours car elle n'a pas sollicité l'aide **par choix**, à cause de sa non adhésion aux principes de l'offre, par manque d'intérêt pour l'offre (analyse des coûts/avantages), pour préserver son estime de soi, etc, **ou par contrainte** : découragement devant la complexité de l'accès, difficultés d'accessibilité (distance, mobilité), difficulté à exprimer des besoins, etc.
- **la non-réception** : Une personne éligible demande une aide, mais ne reçoit rien ou uniquement une partie, car elle abandonne la demande, est inattentive aux procédures, le prestataire dysfonctionne, il y a des discriminations, etc.

18 % des jeunes déclarent ne pas avoir bénéficié de tous les droits auxquels ils pouvaient prétendre depuis un an. Un taux très proche de celui observé dans une précédente enquête menée auprès de la population dans son ensemble¹⁰⁰. Si on y ajoute les 38 % de jeunes qui ne savent pas s'ils ont renoncé à des droits (parce qu'ils ne connaissent pas les aides auxquelles ils peuvent prétendre par exemple), le non recours pourrait potentiellement concerner plus d'un jeune sur deux (56 %).

Graphique 77. Au cours des 12 derniers mois, y a-t-il des allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels vous pouviez prétendre et dont vous n'avez pas bénéficié ? (en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



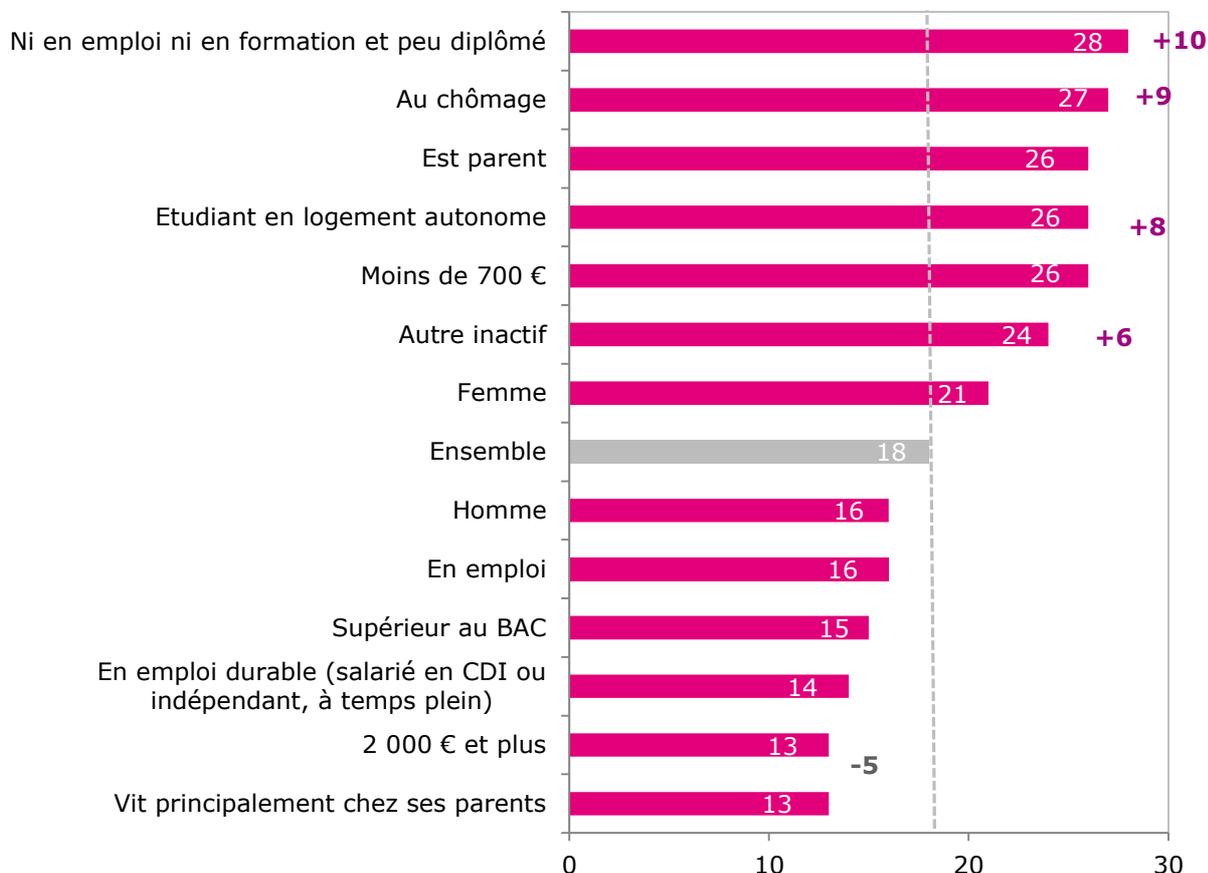
Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

Le non-recours est plus fréquemment signalé par les jeunes **peu qualifiés sans emploi ni formation** (28 % contre 18 % en moyenne), les jeunes chômeurs (27 %), les inactifs non-étudiants (24 %), les parents (26 %), les bas revenus (26 %), ainsi que les femmes (21 %). Globalement, la part de jeunes qui se dit concernée par le non-recours diminue à mesure que le niveau de vie s'améliore.

¹⁰⁰ Sandra Hoïbian, *Le modèle social à l'épreuve de la crise*, CRÉDOC, coll. « Rapports », n°312, octobre 2014, (www.credoc.fr/pdf/Rapp/R312.pdf).

Graphique 78. Au cours des 12 derniers mois, y a-t-il des allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels vous pouviez prétendre et dont vous n'avez pas bénéficié ? (en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

Le manque d'information arrive largement en tête des motifs de non-recours évoqués par les jeunes (38% des citations). Ce frein à l'accès aux prestations apparaît de manière récurrente dans différents travaux du CRÉDOC¹⁰¹ menés auprès de l'ensemble de la population française et rejoint les constats dressés par Philippe Warin à partir des travaux de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore, 2012) ainsi que les principales compilations européennes ou internationales qui pointent « *le manque d'information [comme] l'obstacle majeur pour l'accès aux prestations sociales*¹⁰² ».

¹⁰¹ Sandra Hoibian, « Le modèle social à l'épreuve de la crise », *op.cit.*

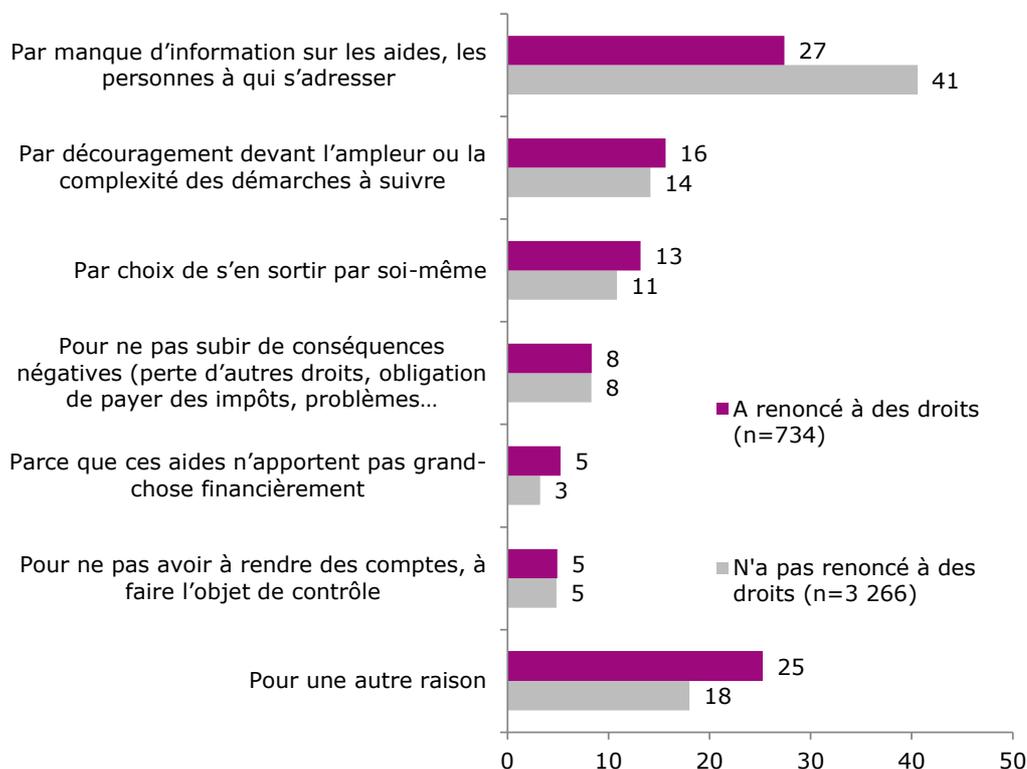
Sandra Hoibian, « Soutien à la fonction parentale, connaissance des dispositifs et perception de la CAF. État de l'opinion en 2014 », *op.cit.*

¹⁰² Philippe Warin, « Mieux informer les publics vulnérables pour éviter le non-recours », *Informations sociales*, n° 178, 2013/4.

Graphique 79. Pour quelle raison principale n'avez-vous pas bénéficié d'allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels elles peuvent prétendre ?

ou aux jeunes n'ayant pas renoncé à des droits : Pour quelle raison principale pensez-vous que certaines personnes ne bénéficient pas d'allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels elles peuvent prétendre ? (en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

Le **manque d'information** est un peu moins cité par les personnes qui déclarent avoir elles-mêmes renoncé à certains de leurs droits, que par le reste de la population. De fait, **les jeunes ayant conscience d'avoir renoncé** à des droits, sont finalement un peu mieux informés que les autres, et notamment que ceux qui ne sont même pas en capacité de déterminer s'ils auraient pu bénéficier des différentes aides. Ces données confirment l'hypothèse d'un phénomène de non-recours certainement supérieur aux 18% mesurés.

Tableau 6. Connaissance de différentes aides selon le non-recours

	Déclare avoir renoncé à des droits	Ne sait pas si a renoncé à des droits	Déclare n'avoir pas renoncé à des droits
A entendu parler des aides au logement	89	81	85
A entendu parler du revenu de solidarité active	87	79	83
A entendu parler de la couverture maladie universelle complémentaire	79	67	71
A entendu parler de l'allocation pour les adultes handicapés	62	49	55
A entendu parler de la bourse sur critères sociaux	45	37	41
A entendu parler de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé	29	21	26
A entendu parler de la Garantie Jeunes	20	15	18

Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

Lecture : 87 % des jeunes déclarant avoir renoncé à des aides ou droits ont entendu parler du RSA contre seulement 79 % des jeunes n'étant pas en mesure de dire s'ils auraient pu prétendre à certaines aides ou allocations.

Le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales sur la protection sociale des jeunes¹⁰³ pointe en la matière **la très grande complexité du système de protection sociale** pour les jeunes. L'inspection rappelle que le **modèle social français** est historiquement fondé sur une **double assise, professionnelle** liée aux cotisations associées à l'emploi, et **familiale**, lorsqu'il n'y a pas de revenu professionnel. Les auteurs, au terme de leurs travaux, pointent le manque d'adéquation **aux trajectoires actuelles** des jeunes qui rencontrent de nombreuses difficultés d'insertion durable dans l'emploi et les questions que pose l'allongement des temps de formation avec ses conséquences sur l'autonomie des jeunes. Pour pallier ces manques, « de nombreuses mesures sont intervenues, sur la durée [...] les réformes menées comme des dérogations successives – et parfois mal coordonnées – aux règles générales de notre système de protection sociale aboutissent enfin à une forte **complexité** des processus imposés aux jeunes. Nombre d'entre eux doivent accomplir des démarches administratives personnelles ardues pour assurer leur couverture [...]. À ne pas comprendre le contenu et le sens de la sécurité sociale, les jeunes s'exposent à un **risque de non-recours aux droits**, ou critiquent vivement les procédures. Une telle situation est **source de défiance** à l'égard d'un système qui a pourtant besoin de leur adhésion pour pérenniser sa légitimité ».

Et de fait, derrière le manque d'information est ensuite cité le **découragement face à la complexité des démarches** (14 %). Une proportion non négligeable évoquent également d'autres raisons, au-delà de celles qui avaient été évoquées (25 % chez ceux qui déclarent être non recourant, 18 % chez les autres), point qu'il conviendrait d'affiner lors d'enquête ultérieures sur le sujet.

La **volonté de s'en sortir seul** (11 %), la **crainte des conséquences négatives**, telles que la perte de droits, ou l'augmentation des impôts (8 %), et la volonté de ne pas avoir de comptes à rendre (5 %) ou l'idée que les aides n'apportent pas grand-chose financièrement (4 %) sont moins souvent évoqués.

¹⁰³ IGAS, *op.cit.*

Peu de différences entre les groupes sociaux émergent sur les motifs de non-recours. Le manque d'information est davantage mentionné par les femmes (43 % contre 38 % dans l'ensemble), les 18-25 ans (43 %) et les personnes en emploi (42 %).

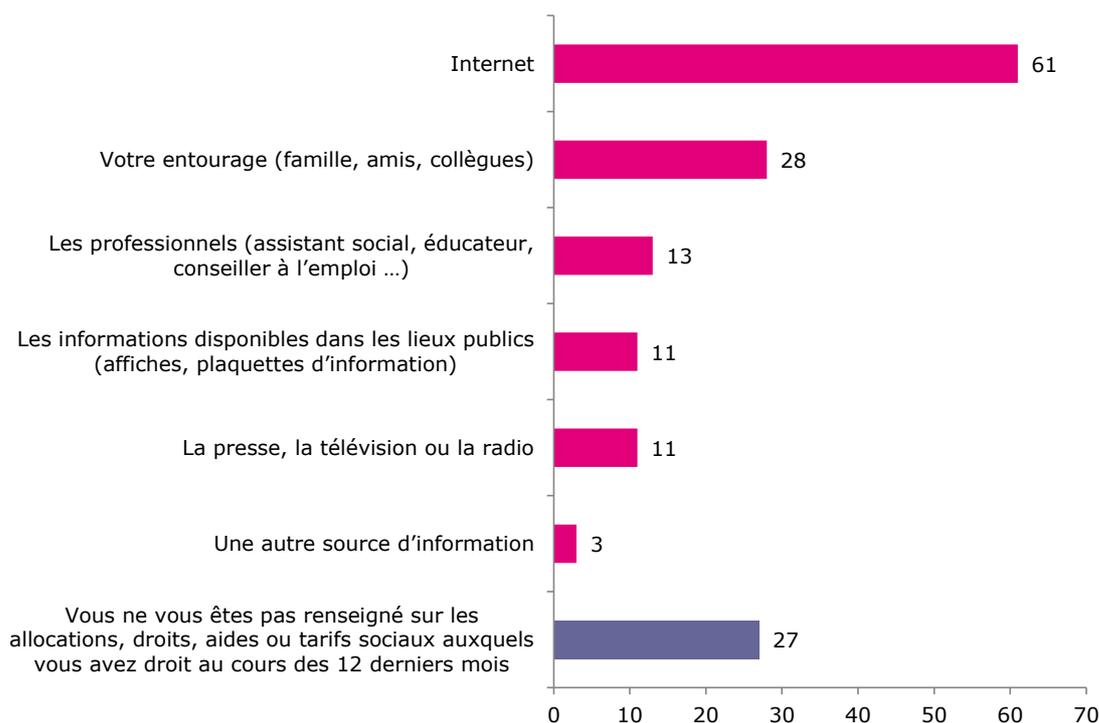
Les **hommes** ont davantage cité la volonté de s'en sortir par eux-mêmes ou encore la crainte de subir des conséquences négatives (perte d'autres droits, impôts à payer, problèmes administratifs...), ainsi que la volonté de ne pas avoir à rendre des comptes, de faire l'objet de contrôles (7 % contre 3 % des jeunes femmes).

a. *Internet, vecteur privilégié pour l'information sur les droits des jeunes*

Près des **trois-quarts des jeunes (73 %) se sont renseignés sur leurs droits** au cours des 12 derniers mois. Pour se faire, la **première source mobilisée** est **internet**, pour **61 % des jeunes interrogés**, loin devant l'entourage (28 %), puis les professionnels (13 %), les affiches ou plaquettes (11 %) ainsi que les médias traditionnels (11 %).

Graphique 80. Au cours des 12 derniers mois, quelles sont toutes les sources d'information que vous avez utilisées pour vous renseigner sur les allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels vous avez droit ? (en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

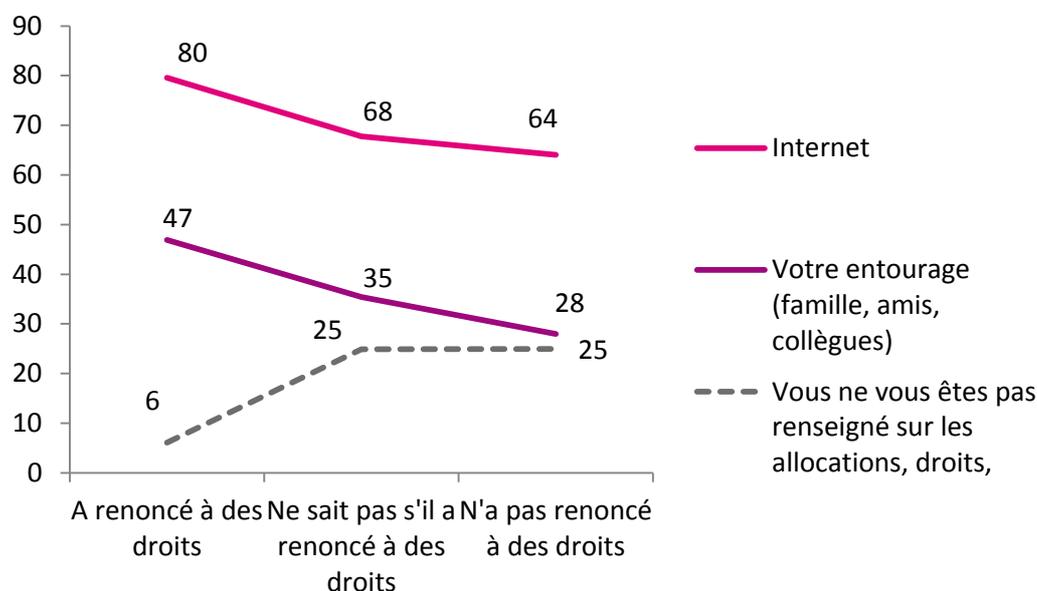


Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

Les jeunes, ayant indiqué être non recourant de droits auxquels ils pouvaient prétendre depuis un an ont entamé des démarches pour se renseigner plus souvent que les autres (seuls 6 % indiquent ne pas avoir cherché

d'information contre 25 % des autres jeunes). Mais leur recours beaucoup plus massif à une **information informelle par le biais de l'entourage** (47 % se sont renseignés auprès de leurs proches lors de l'année écoulée), ou via internet, ne leur a, semble-t-il, pas permis de répondre pleinement à leurs attentes.

Graphique 81. Modes d'information mobilisés pour se renseigner sur les allocations, droits, aides ou tarifs sociaux selon le non-recours (en %)



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

47 % des jeunes ayant déclaré avoir renoncé à des droits en 2015 indiquent s'être informés sur leurs droits en consultant leur entourage.

Les canaux d'information varient en fonction des profils :

- Les chômeurs et les femmes ont davantage recours à **internet** (68 % et 67 %, contre 61 % en moyenne).
- Les bas revenus (36 %), les étudiants (34 %) et les hommes (32 %) mobilisent plus souvent **leur entourage** (contre 28 % des jeunes en moyenne).
- Enfin, les chômeurs (20 %), les inactifs non-étudiants (17 %), les jeunes ni en emploi ni en formation et peu qualifiés (18 %) ont davantage recours **aux professionnels** que la moyenne (13 %) : ils sont certainement plus souvent accompagnés par ces derniers, qu'il s'agisse d'assistants sociaux, éducateurs, conseillers à l'emploi...

4. EN 2015, UN RENONCEMENT ÉLEVÉ AUX SOINS POUR RAISONS FINANCIÈRES

Le renoncement aux soins pour raisons financières est un **indicateur de plus en plus suivi** pour repérer l'évolution de l'accès aux soins dans notre pays¹⁰⁴. Les inégalités de santé trouvent pour beaucoup leur racine dans l'enfance des individus et même dans l'histoire de leurs parents (conditions de vie, génétique...)¹⁰⁵ et de ce fait **l'analyse du non-recours au soin des jeunes générations** apparaît important autant pour la génération actuelle, que pour les futures qui en découleront.

Différents travaux de la statistique publique approchent ce phénomène, selon différentes méthodes, et obtiennent des taux d'une très grande variabilité en population générale¹⁰⁶ :

- L'enquête **Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV)**¹⁰⁷, réalisée par l'Insee en 2007, établissait qu'environ 4 % des personnes de 16 ans et plus avaient renoncé au moins une fois, au cours des douze derniers mois, à se rendre chez un médecin alors qu'elles en ressentaient le besoin et près de 7 % s'étaient abstenues de consulter un dentiste.
- Le **baromètre santé 2010 de l'INPES** décompte 8,7% des 15-30 ans (et 10,5 % des 31-75 ans) ayant renoncé à des soins médicaux pour raison financière au cours des 12 derniers mois¹⁰⁸.
- En 2012, les **enquêtes Santé et Protection sociale de l'IRDES** mesurent 25,7 % de la population métropolitaine âgée de 18 à 64 ans ayant renoncé à au moins un soin pour des raisons financières au cours des douze derniers mois¹⁰⁹. Le taux étant plus élevé chez les 18-39 ans (27,2 %) que chez les 65 ans et plus (21,8 %).

¹⁰⁴ Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Le renoncement aux soins, actes du colloque du 22 novembre 2011 à Paris (http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/actes_renoncement_soins_2012.pdf).

¹⁰⁵ Haut Conseil de la Santé Publique, 2009.

Thibaut de Saint Pol, « Les inégalités sociales de santé commencent dès le plus jeune âge, Réduire les inégalités sociales de santé dès la petite enfance », *La santé en action*, n° 426, décembre 2013 (<http://inpes.santepubliquefrance.fr/SLH/pdf/sante-action-426.pdf>).

¹⁰⁶ Chauvin P., Parizot I., Vallée J., Renahy E. (2012) : « Le renoncement aux soins pour raisons financières dans l'agglomération parisienne. Déterminants sociaux et évolution entre 2005 et 2010 dans la cohorte SIRS », in BOISGUERIN Bénédicte (dir.), 2012, Renoncement aux soins, DREES, « Etudes et Statistiques », Paris, p. 41-66.

¹⁰⁷ Sabine Chaupain-Guillot, Olivier Guillot et Eliane Jankeliowitch-Laval, Le renoncement aux soins médicaux et dentaires : une analyse à partir des données de l'enquête SRCV, *Économie et statistique*, n° 469-470, 2014 (www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES469H.pdf).

¹⁰⁸ Baromètre santé 2010, INPES ; Ménard C., Guignard R., « Santé et consommation de soins des 15-30 ans », in Beck F., Richard J.-B. (sous la direction), 2010, *Les comportements de santé des jeunes. Analyses du Baromètre santé 2010*, INPES ; p.183

¹⁰⁹ Il s'agit du taux de personnes ayant renoncé à au moins un soin (optique, dentaire, consultation de médecin, autres soins, ou examens) pour raisons financières au cours des douze derniers mois (information reconstituée)

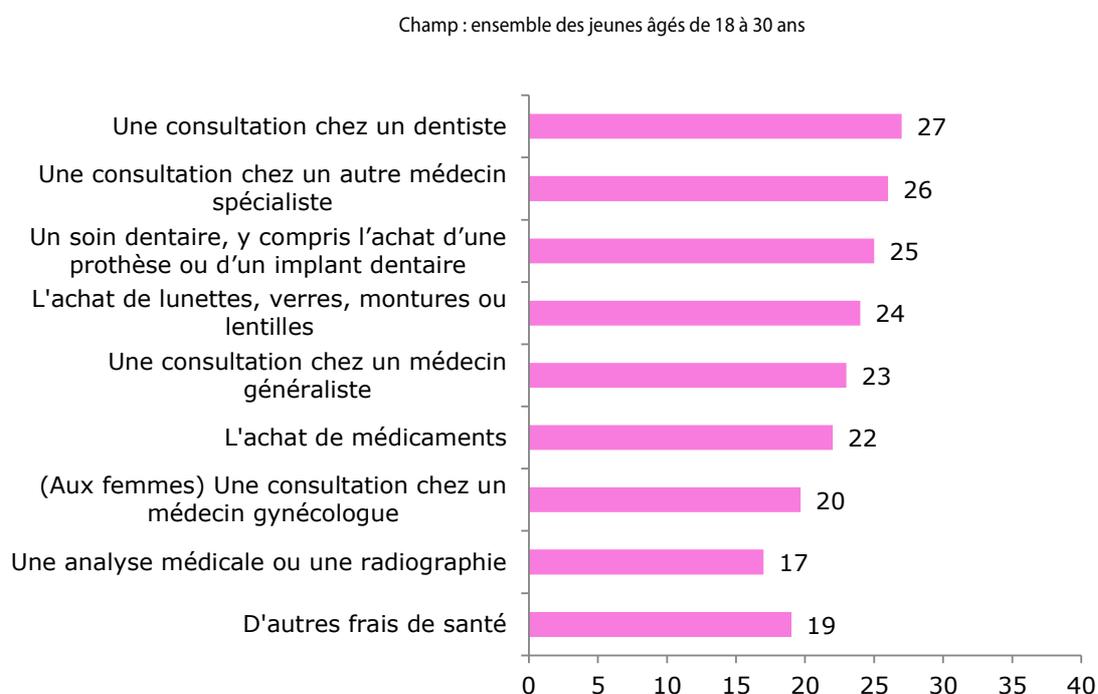
Défi 7 « Santé publique, prévention et gestion des risques », Renoncement aux soins pour raisons financières, Indicateur complémentaire 7.2.3, (www.insee.fr/fr/ffc/dossiers/dev-durable/dev-durable-723.pdf). Nicolas Célant, Stéphanie Guillaume, Thierry Rochereau, Enquête sur la santé et la protection sociale 2012, données disponibles en ligne sur le site de l'IRDES.

- Les derniers travaux de Renaud Legal, Augustin Vicard à partir de la vague 2013 du **baromètre DREES** confirment que la mesure du recours aux soins est très sensible à la formulation des questions : selon les cas de figures qu'ils testent, les taux observés varient entre 21% et 36% de la population française¹¹⁰.

Les auteurs montrent en particulier que le taux culmine « *lorsque le questionnement est le plus précis (type de soins et raisons financières précisés d'emblée)* ».

Ce sont probablement ces deux mécanismes d'enquête (un nombre de types de soins proposés élevés, et la mention du lien avec la cause financière) qui expliquent en partie le fort taux de renoncement observé dans le baromètre jeunes. **Au cours des douze derniers mois entre un jeune sur cinq et plus d'un jeune sur quatre déclarent avoir renoncé pour des raisons financières aux différents types de consultations et soins médicaux testés dans l'enquête.**

Graphique 82. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous renoncé, par manque de moyens financiers aux consultations ou soins médicaux suivants ? (en %)



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016

Au-delà des effets de dispositif méthodologique, rappelons que le taux **de non-couverture par une complémentaire santé** est élevé chez les 18-29 ans : il atteint un pic de 10 % chez les 21-24 ans, et oscille entre de 4-5 % après 30 ans¹¹¹. Or, de manière convergente dans de nombreux travaux, cet élément est un facteur important

¹¹⁰ Renaud Legal, Augustin Vicard, *Renoncement aux soins pour raisons financières, Le taux de renoncement aux soins pour raisons financières est très sensible à la formulation des questions*, Dossiers solidarité et santé, n° 66, juillet 2015 (<http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dss66.pdf>).

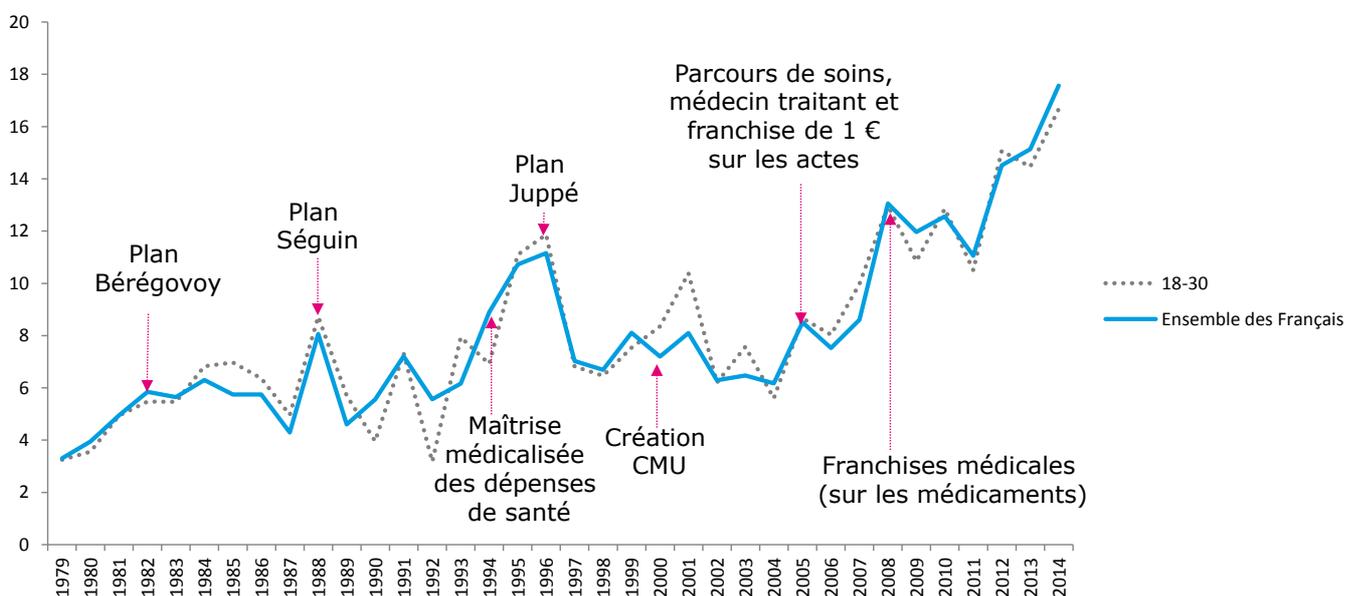
¹¹¹ IGAS, *op.cit.*, à partir de l'enquête ESPS.

de renoncement aux soins. L'IGAS pointe également que « les **restes à charge** après intervention de l'assurance maladie de base représentent, en moyenne, un poids relatif plus important chez les 16-29 ans que dans la population dans son ensemble, même si le montant en valeur absolue est plus faible. Ainsi le reste à charge représente en moyenne 39 % de la dépense totale annuelle pour les 16-29 ans (soit 239 euros) et 31 % pour l'ensemble des assurés (soit 414 euros) ».

L'**état d'esprit** relativement pessimiste des jeunes au début 2016 peut également avoir eu un impact. Les travaux de l'IRDES montrent qu'en population générale, plusieurs facteurs jouent sur le renoncement aux soins, notamment « les expériences de difficultés au cours de la vie : difficultés financières, périodes d'inactivité, d'isolement, d'absence de logement fixe ; [...] – la perception du futur proche : crainte de perte d'emploi, de se retrouver sans soutien au cours de l'année qui vient¹¹² ». De fait, le taux de renoncement observé chez les jeunes est nettement plus élevé chez ceux portant un regard négatif sur leur avenir (60 %) que chez ceux qui se voient leur horizon futur avec plus de sérénité (45 %).

L'enquête Conditions de vie et Aspirations du CRÉDOC montre en outre, **qu'avec le temps, et au fur et à mesure des évolutions du système de santé**, les jeunes, tout comme l'ensemble des Français ont davantage le sentiment de se restreindre en matière de soins, et que ce sentiment n'a jamais été aussi fort que ces dernières années.

Graphique 83. Part de la population déclarant être obligé de s'imposer régulièrement des restrictions sur la santé en fonction de l'âge



Source : CRÉDOC, Enquête Conditions de vie et Aspirations.

¹¹² Caroline Després (IRDES), Paul Dourgnona (IRDES ; Université Paris-Dauphine, Leda-Legos), Romain Fantin (IRDES), Florence Jusot (Université Paris-Dauphine, Leda-Legos ; IRDES), « Le renoncement aux soins pour raisons financières : une approche économétrique », *Questions d'économie de la santé*, n°170, novembre 2011 (www.irdes.fr/Publications/2011/Qes170.pdf).

Toutefois notre analyse nous conduit à **être prudent sur l'exploitation de ce chiffre en niveau**, et comme le suggèrent les différents travaux sur ce thème, à préférer mobiliser ces indicateurs **pour identifier la hiérarchie des soins** auxquels les jeunes doivent le plus renoncer, **analyser les différences entre les sous-groupes** de population, et surtout suivre dans le temps l'évolution à méthodologie constante de ces mesures.

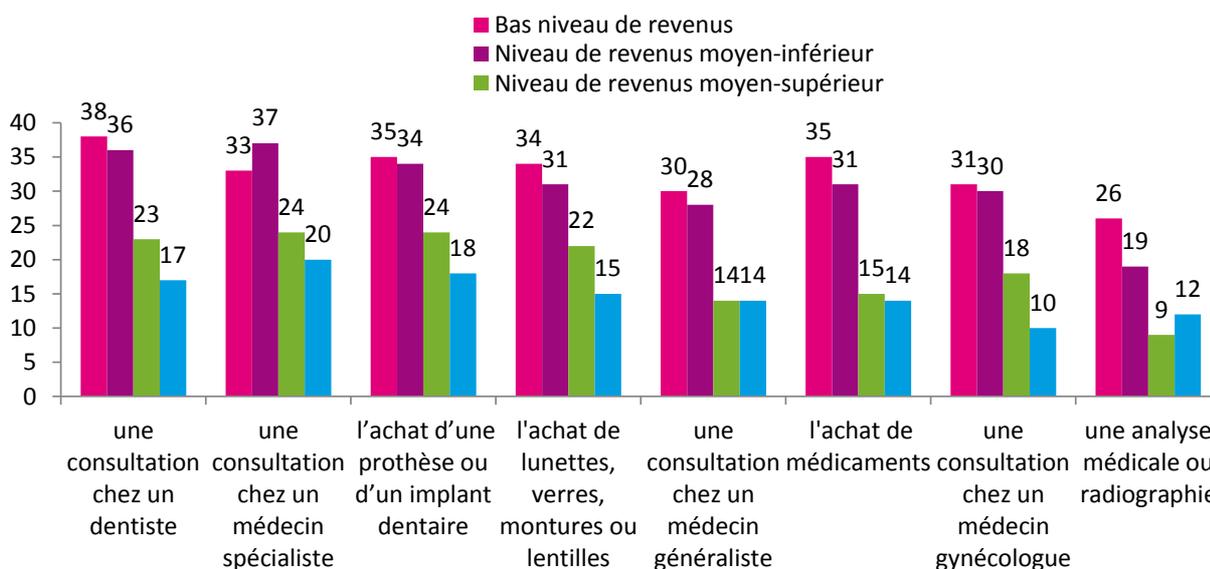
Notons tout d'abord que les **soins dentaires et d'optique** arrivent en haut du classement des types de soins faisant l'objet du plus de renoncement de la part des jeunes, de manière concordante avec la littérature. Près d'un quart ont renoncé à au moins une consultation chez un dentiste (27 %), une proportion similaire a renoncé aux soins dentaires (25 %) et à l'achat de lunettes (24 %).

Les jeunes qui vivent chez leurs parents ont des taux de renoncement aux soins proches de ceux qui n'ont pas décohabité, à l'exception de l'achat d'une prothèse ou d'un implant dentaire (26 % des décohabitants qui ont renoncé contre 23 % des jeunes qui vivent chez leurs parents) et de la consultation chez le gynécologue pour les jeunes femmes (21 % chez les jeunes femmes en logement autonome contre 16 % chez les autres).

Parmi les jeunes qui ne vivent pas chez leurs parents¹¹³, le taux de renoncement aux soins diminue nettement à mesure que **le niveau de vie** s'élève. Les écarts entre niveaux de vie sont particulièrement élevés pour les **consultations gynécologiques**, où le taux de renoncement est plus de trois fois plus élevé pour les jeunes les plus démunis.

Graphique 84. Part des jeunes ayant renoncé à une consultation ou soin médical, au cours des douze derniers mois, en fonction des revenus (en %)

Champ : ensemble des jeunes qui ne vivent pas chez leurs parents



Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

¹¹³ Les résultats sur le niveau de vie sont présentés uniquement chez les jeunes décohabitants en raison de la difficulté à appréhender le niveau de vie des jeunes qui vivent chez leurs parents.

Les **hommes** ont davantage renoncé à consulter le généraliste (26 % contre 21 %) ou à une analyse médicale (19 % contre 15 %) tandis que les **femmes** se sont davantage privées d'une consultation chez un spécialiste : 27 % des femmes y ont renoncé contre 24 % des hommes.

Les **plus diplômés** semblent moins contraints que les peu diplômés. Les jeunes les plus **éloignés de l'emploi**, au chômage ou inactif non-étudiant sont aussi plus touchés par le renoncement aux soins.

Les **jeunes parents seuls** signalent extrêmement souvent devoir renoncer à des soins. C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, des couples avec enfants.

Tableau 7. Part des jeunes ayant renoncé à une consultation ou soin médical au cours des douze derniers mois selon le sexe

	Homme	Femme	Ensemble
une consultation chez un dentiste	27%	27%	27%
une consultation chez un médecin spécialiste	24%	27%	25%
l'achat d'une prothèse ou d'un implant dentaire	24%	25%	25%
l'achat de lunettes, verres, montures ou lentilles	22%	26%	24%
une consultation chez un médecin généraliste	26%	21%	23%
l'achat de médicaments	22%	23%	22%
une analyse médicale ou radiographie	19%	15%	17%

Tableau 8. Part des jeunes ayant renoncé à une consultation ou soin médical au cours des douze derniers mois selon le niveau de diplôme

	Inférieur au BAC	BAC	Supérieur au BAC	Ensemble
une consultation chez un dentiste	36%	25%	17%	27%
une consultation chez un médecin spécialiste	31%	24%	20%	25%
l'achat d'une prothèse ou d'un implant dentaire	32%	23%	17%	25%
l'achat de lunettes, verres, montures ou lentilles	29%	24%	19%	24%
une consultation chez un médecin généraliste	31%	22%	15%	23%
l'achat de médicaments	28%	22%	15%	22%
une consultation chez un médecin gynécologue	27%	19%	13%	20%
une analyse médicale ou radiographie	23%	15%	10%	17%

Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Lecture : les chiffres en gras indiquent que les différences statistiquement significatives au seuil de 5 %.

Tableau 9. Part des jeunes ayant renoncé à une consultation ou soin médical au cours des douze derniers mois selon la situation d'activité

	En emploi	Etudiant	Au chômage	Autre inactif	Ensemble
une consultation chez un dentiste	24%	25%	37%	36%	27%
une consultation chez un médecin spécialiste	24%	24%	31%	33%	25%
l'achat d'une prothèse ou d'un implant dentaire	23%	23%	29%	36%	25%
l'achat de lunettes, verres, montures ou lentilles	22%	24%	29%	32%	24%
une consultation chez un médecin généraliste	19%	25%	30%	31%	23%
l'achat de médicaments	19%	21%	29%	32%	22%
une consultation chez un médecin gynécologue	16%	18%	28%	25%	20%
une analyse médicale ou radiographie	13%	18%	23%	21%	17%

Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Lecture : les chiffres en gras indiquent que les différences statistiquement significatives au seuil de 5 %.

Tableau 10. Part des jeunes ayant renoncé à une consultation ou soin médical au cours des douze derniers mois selon la situation familiale

	Célibataire sans enfant	Couple sans enfant	Famille monoparentale	Couple avec enfants	Ensemble
une consultation chez un dentiste	25%	25%	42%	31%	27%
une consultation chez un médecin spécialiste	23%	30%	34%	26%	25%
l'achat d'une prothèse ou d'un implant dentaire	22%	22%	37%	31%	25%
l'achat de lunettes, verres, montures ou lentilles	22%	24%	32%	29%	24%
une consultation chez un médecin généraliste	23%	22%	38%	23%	23%
l'achat de médicaments	21%	22%	33%	22%	22%
une consultation chez un médecin gynécologue	16%	23%	27%	21%	20%
une analyse médicale ou radiographie	16%	17%	28%	15%	17%

Source : CRÉDOC, Baromètre jeunesse, 2016.

Lecture : les chiffres en gras indiquent que les différences statistiquement significatives au seuil de 5 %.

ANNEXE 1 – PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

L'enquête a été réalisée en ligne, entre décembre 2015 et janvier 2016, auprès d'un échantillon représentatif de 4 000 jeunes âgés de 18 ans à 30 ans, sélectionnés selon la méthode des quotas. Afin de pouvoir réaliser des analyses régionales¹¹⁴, certaines régions ont été surreprésentées afin de disposer d'un effectif minimum de 200 répondants sur chacune des régions.

Les jeunes ont été sélectionnés pour participer à l'enquête selon la méthode des quotas. Les quotas nationaux (région, taille d'agglomération, âge, sexe, niveau de diplôme, situation d'activité) et régionaux (sexe, âge, niveau de diplôme, situation d'activité) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population (Insee, Recensement de la population, 2012). Un redressement régional puis national a été effectué pour assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population nationale des jeunes âgés de 18 ans à 30 ans intégrant l'ensemble des variables de quotas, toujours à partir des dernières données du recensements (voir tableau ci-après).

Le taux de départ à l'étranger des jeunes de 18 à 30 ans a également été intégré comme variable de redressement. L'approche méthodologique en ligne adoptée avait conduit à surreprésenter les jeunes mobiles. Le redressement a été réalisé à partir des résultats de l'enquête Conditions de vie et Aspirations (CRÉDOC, 2015), à partir de laquelle le CRÉDOC avait réalisé une étude sur la mobilité internationale pour la DJEVPA en 2015. La même question avait alors été posée en face à face à un échantillon représentatif de 2 000 personnes dont 400 jeunes âgés de 18 à 30 ans.

¹¹⁴ À l'exception de la Corse qui a été regroupée avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les analyses.

Tableau 11. Effectifs interrogés et ventilation de l'échantillon redressé

	Échantillon redressé (en % de l'ensemble des jeunes)	Échantillon non redressé (en nombre de jeunes interrogés)
Sexe		
Homme	50,1	1 642
Femme	49,9	2 358
Age		
18-24 ans	53,8	1 645
25-30 ans	46,2	2 355
Diplôme		
Inférieur au bac	40,0	1 362
Bac ou plus	60,0	2 638
Région		
Ile-de-France	21,6	593
Centre-Val de Loire	3,7	200
Bourgogne-Franche-Comté	4,1	200
Normandie	5,1	200
Nord Pas-de-Calais Picardie	10,0	407
Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	8,9	406
Pays de la Loire	5,5	253
Bretagne	4,7	201
Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	8,2	353
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	8,4	355
Auvergne-Rhône-Alpes	12,2	506
Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse	7,7	326
Unité urbaine		
Note : données INSEE 2012 sur les 15-29 ans		
Commune rural	17,0	669
Unité urbaine de 2000 à moins de 200 000 habitants	36,0	1 453
Unité urbaine de 200 000 habitants ou plus	47,0	1 878
Statut d'activité		
Actifs ayant un emploi, y compris en apprentissage ou en stage rémunéré	52,4	2 283
Chômeurs	14,9	617
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunéré, au foyer, autre inactif	32,7	1 100
Mobilité internationale		
Note : données CRÉDOC 2015, enquête conditions de vie et aspirations		
Parti à l'étranger sur les 5 dernières années	14,3	1 169
Pas parti à l'étranger au cours des 5 dernières années	85,7	2 831
Total	100	4 000

Source : sauf mention contraire, les données pour calculer le redressement sont issues du recensement de la population, INSEE 2012.

Encadré 2 - Méthode de construction de l'indicateur sur le niveau de revenu des jeunes

La partition de la population des 18-30 ans en quatre catégories – bas revenus, classes moyennes inférieures, classes moyennes supérieures, hauts revenus – a été réalisée à partir de la somme des revenus mensuels de l'ensemble des membres du ménage (revenus issus de l'activité, pension de retraite, allocation chômage, prestations sociales et minima sociaux). À noter que pour les jeunes qui vivent en colocation, les revenus des colocataires n'ont pas été intégrés au calcul. Nous avons en effet fait l'hypothèse que le niveau de vie des colocataires ne sont pas homogènes dans le sens où il n'y aurait pas de transfert de ressources entre colocataire comme on peut l'observer entre conjoints ou entre parents et enfants. Pour les jeunes qui ne vivent pas chez leurs parents, compte tenu de l'importance de l'aide financière octroyée par les proches pour une partie des jeunes décohabitants, les aides des proches, sous formes d'argent de poche ou par la prise en charge du paiement des frais liés au loyer ou aux factures ont été incluses dans les revenus du ménage jeune. Le niveau de revenu ainsi obtenu est ensuite rapporté à la « taille ajustée » du ménage, soit la racine carrée du nombre de personnes dans le ménage (là encore, pour les jeunes vivant en colocation, les colocataires n'ont pas été considérés comme faisant partie du ménage). Compte tenu de la difficulté à apprécier les revenus des jeunes, notamment ceux des parents pour ceux qui vivent chez leurs parents, mais aussi pour apprécier les aides financières de leurs proches pour les jeunes non cohabitant, 38% des jeunes n'ont pas renseigné leur niveau de revenu (non-réponse) ou d'une manière peu fiable (réponses aberrantes). Ainsi, dans l'analyse, à chaque fois qu'un croisement sur le niveau de vie des jeunes est réalisé, il l'est sur une partie seulement de l'échantillon.

Les quatre catégories de revenus ont été définies de manière à obtenir des groupes équilibrés en termes d'effectifs :

- Les bas revenus (15 % de l'échantillon, soit 24 % des jeunes pour lesquels l'information sur le revenu est renseignée) ont un revenu mensuel – rapporté à leur « taille ajustée » - inférieur à 700 euros. À noter que le niveau de vie d'une partie de ces jeunes considérés comme ayant des bas revenus est certainement sous-estimé. En effet, les étudiants et les jeunes qui vivent chez leurs parents y sont surreprésentés, laissant supposer que les revenus déclarés ne tiennent pas toujours compte du revenu de l'ensemble des membres du foyer, c'est-à-dire y compris les revenus des parents.
- Les revenus moyens-inférieurs (18 % de l'échantillon, soit 29 % des jeunes pour lesquels l'information sur le revenu est renseignée) ont un revenu mensuel compris entre 700 euros et 1 299 euros.
- Les revenus moyens-supérieurs (16 % de l'échantillon, soit 26 % des jeunes pour lesquels l'information sur le revenu est renseignée) ont un revenu mensuel compris entre 1 300 euros et 1 999 euros.
- Les hauts revenus (13 % de l'échantillon, soit 21 % des jeunes pour lesquels l'information sur le revenu est renseignée) ont un revenu mensuel supérieur ou égal à 2 000 euros.

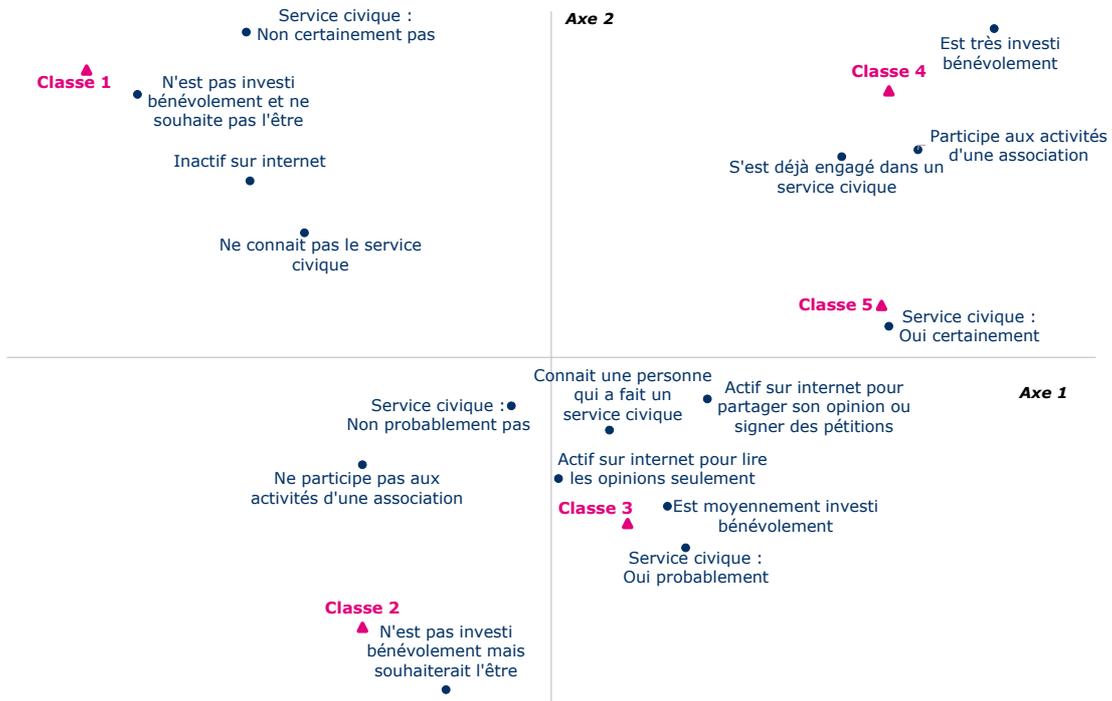
ANNEXE 2 – DÉTAIL DES CLASSES DE LA TYPOLOGIE SUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Tableau 12. Résultats de l'ACM sur les trois premiers axes

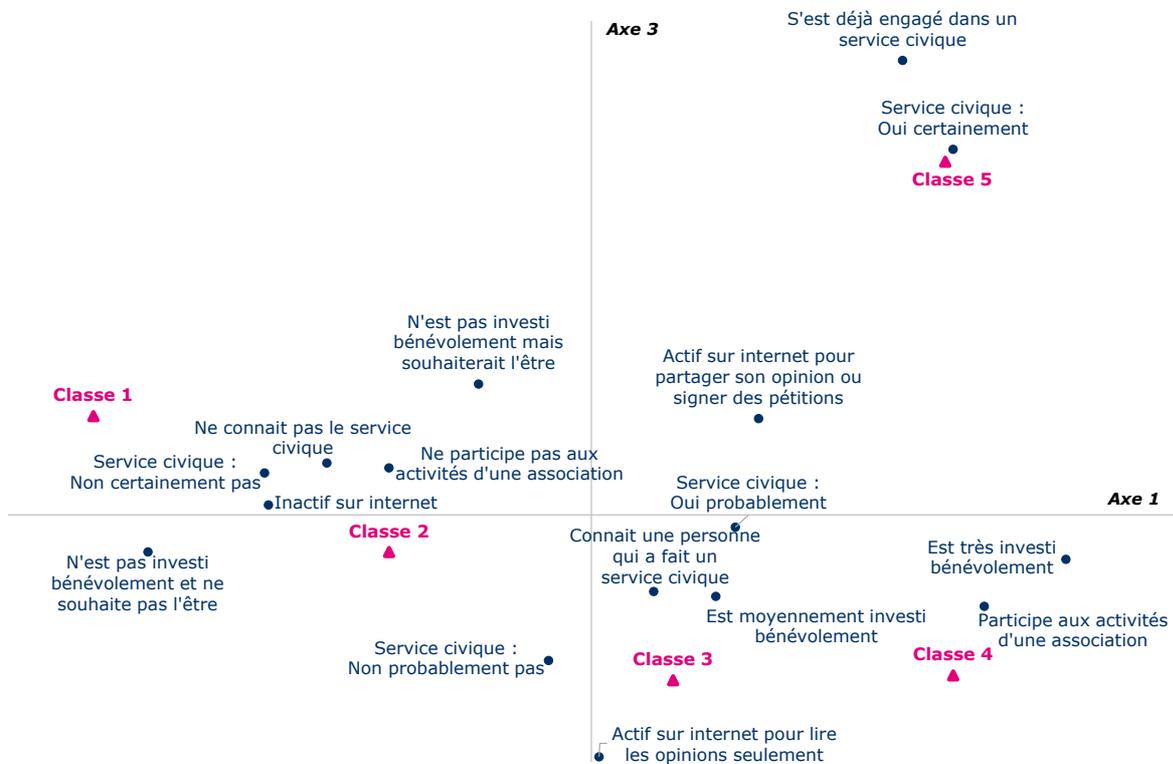
Modalités actives	AXE1				AXE2				AXE3			
	COORD	CTR	CO2	QLT	COORD	CTR	CO2	QLT	COORD	CTR	CO2	QLT
Faites-vous partie, ou participez-vous aux activités d'une association (sportive, humanitaire, culturelle, de loisir, de jeunes, humanitaire, politique...)?												
Participe aux activités d'une association	1.01	17	52	52	0.6	9.1	18	70	-0.37	3.9	7.2	77
Ne participe pas aux activités d'une association	-0.52	8.9	52	52	-0.31	4.7	18	70	0.19	2	7.2	77
Total variable		26				13.7				5.3		
Investissement dans le bénévolat												
Est très investi bénévolement	1.22	17	43	43	0.95	15	26	69	-0.18	0.6	0.9	70
Est moyennement investi bénévolement	0.32	1.3	3.3	3.3	-0.43	3.4	6	9.3	-0.33	2.2	3.6	13
N'est pas investi mais souhaiterait l'être	-0.29	1.3	3.6	3.6	-0.96	21	39	43	0.53	6.8	12	55
N'est pas investi et ne souhaite pas l'être	-1.14	15	39	39	0.76	10	18	57	-0.15	0.5	0.7	58
Total variable		35				49				10		
Avez-vous déjà entendu parler du service civique ?												
Oui et vous-même vous en avez fait un	0.8	2.6	5.7	5.7	0.58	2	3	8.7	1.84	23	30	39
Oui mais vous n'en avez pas fait un	0.16	0.9	5.2	5.2	-0.21	2.2	8.8	14	-0.31	5.2	19	33
Ne connaît pas le service civique	-0.68	5.9	16	16	0.36	2.5	4.5	20	0.21	1	1.6	22
Total variable		9.4				6.8				29		
Seriez-vous intéressé par un service civique ?												
Oui certainement	0.93	5.2	12	12	0.09	0.1	0.1	12	1.48	21	30	42
Oui probablement	0.37	2.2	6.3	6.3	-0.55	7.1	14	20	-0.05	0.1	0.1	20
Non probablement pas	-0.11	0.2	0.7	0.7	-0.14	0.5	1.1	1.7	-0.59	9.6	18	20
Non certainement pas	-0.84	8	21	21	0.94	15	26	46	0.17	0.5	0.8	47
Total variable		15.7				23				32		
Activité sur internet												
Actif sur internet pour partager son opinion ou signer des pétitions	0.43	4.7	19	19	-0.12	0.5	1.5	21	0.39	6.5	16	37
Actif sur internet pour lire les opinions	0.02	0	0	0	-0.35	2	3.4	3.4	-0.98	17	27	30
Inactif sur internet	-0.83	9.4	25	25	0.51	5.3	9.6	35	0.04	0	0.1	35
Total variable		14.1				7.8				24		

Source : CRÉDOC, Baromètre Jeunesse, 2016

Graphique 85. Représentation graphique de l'Analyse des correspondances multiples
Axe 1 et Axe 2



Axe 1 et Axe 3



Source : CRÉDOC, Baromètre Jeunesse, 2016.

Tableau 13. Caractéristiques des classes

En %	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Ensemble
	17%	28%	20%	19%	16%	100%
ZEAT						
Région Parisienne	18%	20%	21%	25%	18%	21%
Bassin Parisien Ouest	11%	8%	10%	9%	7%	9%
Bassin Parisien Est	9%	7%	5%	7%	9%	7%
Nord	7%	7%	7%	7%	10%	7%
Ouest	12%	13%	14%	13%	11%	13%
Est	6%	9%	9%	7%	12%	9%
Sud-Ouest	10%	10%	10%	9%	12%	10%
Sud-Est	12%	13%	13%	12%	10%	12%
Méditerranée	14%	12%	11%	11%	11%	12%
Région en 5						
RÉGION PARISIENNE	18%	20%	21%	25%	18%	21%
NORD-OUEST	23%	21%	24%	22%	18%	22%
NORD-EST	22%	23%	21%	21%	31%	23%
SUD-OUEST	10%	10%	10%	9%	12%	10%
SUD-EST	26%	26%	24%	23%	21%	24%
Unité urbaine en 5 postes						
Rural	18%	17%	15%	21%	16%	17%
Unité urbaine de 2 000 - 19 999 habitants	17%	16%	16%	13%	17%	16%
Unité urbaine de 20 000 - 99 999 habitants	16%	15%	15%	13%	15%	15%
Unité urbaine de 100 000 habitants et plus	35%	37%	37%	35%	38%	36%
Unité urbaine de Paris	14%	15%	17%	18%	15%	16%
Région en 13 (quotas)						
Ile De France	18%	20%	21%	25%	18%	21%
Centre Val de Loire	4%	3%	4%	4%	3%	4%
Bourgogne - Franche Comté	4%	4%	5%	4%	3%	4%
Normandie	7%	4%	6%	5%	4%	5%
Nord Pas de Calais - Picardie	10%	10%	8%	9%	15%	10%
Alsace - Champagne Ardennes - Lorraine	9%	9%	8%	8%	13%	9%
Pays de la Loire	6%	6%	7%	6%	4%	6%
Bretagne	4%	5%	5%	4%	5%	5%
Aquitaine - Limousin - Poitou Charentes	7%	8%	8%	9%	9%	8%
Languedoc Roussillon - Midi Pyrénées	10%	8%	7%	7%	10%	8%
Auvergne - Rhône Alpes	12%	13%	13%	12%	10%	12%
Provence - Alpes-Côte d'Azur- Corse	10%	8%	8%	7%	7%	8%
Sexe						
Homme	55%	40%	46%	62%	49%	50%
Femme	45%	60%	54%	38%	51%	50%
Age en deux postes + /- 25 ans						
18-25 ans	60%	54%	59%	63%	68%	60%
26-30 ans	40%	46%	41%	37%	32%	40%
Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu ?						
Aucun diplôme	14%	8%	6%	5%	10%	8%
BEPC, Brevet des collèges	16%	13%	11%	10%	13%	12%
CAP, BEP ou équivalent	22%	18%	20%	14%	21%	19%
Bac général, technologique, professionnel ou équivalent	27%	32%	27%	33%	30%	30%
Bac +2 (Deug, DUT, BTS...)	9%	10%	11%	11%	9%	10%
Bac +3 (Licence...)	6%	8%	9%	12%	8%	9%
Bac +4 (Maîtrise, Master 1...)	1%	3%	3%	4%	3%	3%
Bac +5 et plus (DEA, DESS, Master 2, grandes écoles, doctorat, ...)	6%	8%	14%	11%	7%	9%
Diplôme en 4 catégories						
Brevet des collèges maximum	29%	21%	17%	15%	22%	21%
CAP, BEP ou équivalent	22%	18%	20%	14%	21%	19%
Bac. ou équivalent	27%	32%	27%	33%	30%	30%
Supérieur au baccalauréat	22%	28%	36%	38%	27%	30%
Exercez-vous ou avez-vous déjà exercé un emploi rémunéré ?						
Oui	76%	79%	83%	80%	76%	79%
Non	24%	21%	17%	20%	24%	21%
Quelle est votre situation actuelle ? Vous êtes						
En emploi	46%	46%	48%	48%	39%	46%
Etudiant ou élève, sans activité professionnelle	19%	21%	24%	27%	27%	24%
Etudiant ou élève qui travaille, y compris en alternance	5%	6%	7%	10%	8%	7%
Au chômage	15%	17%	15%	9%	19%	15%
Sans activité et vous ne recherchez pas d'emploi	12%	8%	4%	4%	6%	7%
Invalide ou malade de longue durée	2%	1%	2%	2%	1%	2%
Et plus précisément concernant votre situation actuelle, êtes-vous... ? (si en emploi)						
À votre compte	10%	5%	5%	7%	8%	7%
Salarié en contrat à durée indéterminée (CDI, hors contrat aidé)	57%	65%	61%	60%	52%	60%
Salarié en contrat à durée déterminée (CDD, hors contrat aidé)	19%	19%	21%	20%	24%	20%
Salarié en intérim	6%	3%	5%	3%	6%	4%
Salarié en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)	4%	4%	5%	9%	6%	6%
Salarié en contrat aidé (emploi d'avenir, contrat unique d'insertion ou CUI, contrat starter)	4%	2%	4%	1%	5%	3%
Ni en emploi ni en formation et peu diplômé						
Non	79%	83%	87%	91%	82%	84%
Oui	21%	17%	13%	9%	18%	16%

En %	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Ensemble
	17%	28%	20%	19%	16%	100%
Catégorie socio-professionnelle du répondant						
Profession indépendante ou agriculteur exploitant	7%	6%	4%	7%	7%	6%
Cadre supérieur	9%	10%	15%	17%	12%	12%
Profession intermédiaire	15%	15%	16%	18%	14%	15%
Employé	31%	37%	34%	28%	32%	33%
Ouvrier	15%	12%	14%	11%	11%	12%
Inactif n'ayant jamais travaillé	24%	21%	17%	20%	24%	21%
Catégorie socio-professionnelle de la mère						
Profession indépendante ou agriculteur exploitant	5%	5%	7%	7%	8%	6%
Cadre supérieur	10%	9%	14%	15%	15%	12%
Profession intermédiaire	13%	16%	17%	21%	15%	17%
Employé	41%	50%	44%	43%	43%	45%
Ouvrier	8%	10%	9%	5%	7%	8%
Inactif n'ayant jamais travaillé	23%	10%	9%	9%	12%	12%
Etes-vous parent d'un ou plusieurs enfants ?						
Non	75%	73%	78%	80%	74%	76%
Oui	25%	27%	22%	20%	26%	24%
Vivez-vous en couple ? (uniquement les couples cohabitants)						
Non	59%	53%	59%	61%	62%	58%
Oui	41%	47%	41%	39%	38%	42%
Situation familiale						
Célibataire	55%	49%	54%	56%	54%	53%
Couple sans enfant	20%	24%	25%	24%	20%	23%
Famille monoparentale	4%	4%	5%	5%	8%	5%
Couple avec enfant(s)	21%	23%	17%	16%	18%	19%
Vivez-vous principalement chez vos parents ?						
Non	65%	67%	63%	62%	56%	63%
Oui	35%	33%	37%	38%	44%	37%
Statut d'occupation						
Propriétaire ou accédant à la propriété	32%	33%	36%	43%	37%	36%
Locataire ou sous-locataire d'un logement social (HLM)	23%	21%	17%	15%	25%	20%
Locataire ou sous-locataire d'un logement appartenant à un propriétaire privé ou un bailleur privé	30%	36%	37%	32%	31%	34%
Colocataire dans un logement social ou appartenant à un bailleur privé	1%	1%	2%	3%	1%	2%
Logé dans un foyer, une résidence universitaire, un hôtel meublé	1%	2%	2%	1%	1%	2%
Logé gratuitement	12%	8%	6%	5%	5%	7%
Etape dans le processus d'autonomisation						
Etudiant vivant chez ses parents	14%	18%	21%	24%	23%	20%
Etudiant en logement autonome	10%	9%	10%	13%	11%	11%
Demandeur d'emploi	15%	17%	15%	9%	19%	15%
En emploi court ou à temps partiel	17%	15%	17%	14%	15%	15%
En emploi durable (salarié en CDI ou indépendant, à temps plein)	28%	31%	31%	35%	24%	30%
Autre inactif	15%	10%	6%	6%	7%	9%
Cause pour s'engager en 1er ou 2e						
culture-loisirs	11%	13%	18%	20%	15%	15%
action humanitaire, aide au développement	9%	15%	11%	12%	19%	13%
environnement	14%	23%	19%	19%	23%	20%
social, solidarité	8%	15%	20%	15%	19%	15%
patrimoine	6%	5%	5%	7%	6%	6%
sport	17%	14%	21%	42%	21%	22%
jeunesse, éducation	12%	20%	23%	23%	19%	19%
santé, recherche médicale, aide aux malades	17%	23%	25%	17%	17%	20%
intervention d'urgence en cas de crise, catastrophe	8%	13%	10%	9%	12%	11%
lutte contre les discriminations	8%	12%	17%	10%	16%	13%
paix dans le monde	14%	17%	15%	11%	18%	15%
autre cause	7%	8%	7%	6%	7%	7%
aucune cause	29%	9%	3%	2%	3%	9%
Si vous ne souhaitez pas devenir bénévole, c'est avant tout... (Si ne souhaite pas devenir bénévole)						
Parce que ça ne sert à rien	6%	7%		2%	14%	6%
Parce que vous n'avez pas le temps	36%	47%		44%	51%	40%
Pour vous consacrer un peu plus à vos proches	8%	14%		24%	9%	11%
Parce que vous auriez besoin d'aide vous-même	7%	6%		5%	7%	7%
Parce que les autres ne vous aident pas non plus	10%	7%		2%	5%	9%
Parce que vous pensez ne pas avoir les qualités requises	5%	6%		6%	.	5%
Parce que l'occasion ne s'est pas présentée	4%	7%		4%	15%	5%
Pour une autre raison	23%	6%		13%	.	16%
Quelle est la principale raison qui vous donnerait envie de vous engager dans un service civique ?						
Etre utile à la société	7%	21%	25%	21%	28%	20%
Découvrir le monde professionnel	3%	5%	5%	5%	6%	5%
Acquérir ou développer des compétences utiles dans le monde professionnel	6%	14%	14%	14%	14%	13%
Avoir une activité rémunérée	16%	19%	11%	14%	18%	16%
Développer votre réseau amical et professionnel	1%	3%	3%	4%	6%	3%
Définir ou préciser votre projet professionnel	1%	4%	5%	5%	8%	5%
Soutenir l'action d'une association ou d'une collectivité	2%	11%	15%	16%	15%	12%
Une autre raison	5%	3%	4%	2%	2%	3%
Aucune raison ne vous donne envie de vous engager dans un service civique	59%	21%	18%	18%	3%	24%

En %	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Ensemble
	17%	28%	20%	19%	16%	100%
Quelle est, pour vous, la principale raison qui vous retiendrait de vous engager dans un service civique ?						
Votre situation actuelle ne vous permet pas de vous engager dans un service civique	18%	35%	36%	30%	20%	29%
Le service civique coûte de l'argent à l'Etat	3%	3%	2%	3%	5%	3%
Le service civique n'est pas assez rémunéré	11%	15%	16%	16%	11%	14%
Le service civique n'apporte pas grand-chose en termes d'expérience	3%	3%	2%	4%	3%	3%
La durée maximum de 12 mois du service civique est trop courte	3%	2%	3%	5%	11%	5%
La durée du service minimum de 6 mois du service civique est trop longue	3%	7%	8%	8%	8%	7%
Les missions proposées ne correspondent pas à vos centres d'intérêt	5%	8%	6%	7%	6%	7%
Il est difficile de trouver un emploi dans une association ou une collectivité	3%	7%	7%	8%	13%	8%
Une autre raison	8%	6%	4%	6%	4%	5%
Aucune raison ne vous décourage de vous engager dans un service civique	43%	16%	15%	12%	18%	20%
Niveau de vie en 5 classes yc NR-revenu divisé par carré du nb de pers dans le ménage						
Non-réponse, ne sait pas	51%	39%	38%	32%	27%	38%
Moins de 700 €	12%	13%	13%	15%	23%	15%
De 700 à 1 299 €	14%	18%	19%	19%	22%	18%
De 1 300 à 1 999 €	13%	19%	16%	16%	15%	16%
2 000 € et plus	11%	11%	14%	19%	13%	13%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : CRÉDOC, Baromètre Jeunesse, 2016

En bleu les données significativement supérieures à la moyenne, en rose les significativement inférieures

ANNEXE 3 – QUESTIONNAIRE

CARACTERISTIQUES DE LA PERSONNE INTERROGEE

Bonjour et bienvenue ! Commençons par quelques questions pour mieux vous connaître.

[À tous] SEXE

Vous êtes...

- . Un homme 1
 . Une femme 2

[À tous] AGE

Quel est votre âge ? Si <18 ou >30 alors FIN

_____ ans

[À tous] DIPLOME

Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu ?

- . Aucun diplôme 1
 . BEPC, Brevet des collèges 2
 . CAP, BEP ou équivalent 3
 . Bac général, technologique, professionnel ou équivalent 4
 . Bac +2 (Deug, DUT, BTS...) 5
 . Bac +3 (Licence...) 6
 . Bac +4 (Maîtrise, Master 1...) 7
 . Bac +5 et plus (DEA, DESS, Master 2, grandes écoles, doctorat, ...) 8

[À tous] ZEAT – REG22 – REG13 – UU – DEPT

Quel est votre code postal ?

Quel est le nom de votre commune de résidence ?

Si vous avez plusieurs domiciles, il s'agit de votre domicile principal ou celui où vous résidez le plus souvent

Recode : ZEAT ; région ; département ; rural / 2 000 à moins de 200 000 hab / 200 000 et plus

[À tous] EXERCEPRO

Exercez-vous ou avez-vous déjà exercé un emploi rémunéré ?

- . Oui 1
 . Non 2

[À tous] SITUACT

Poser les items 1,3 et 4 que si 0=1 Quelle est votre situation actuelle ? Vous êtes ...

Choix unique

- . En emploi 1
 . Etudiant ou élève, sans activité professionnelle 2
 . Etudiant ou élève qui travaille, y compris en alternance 3
 . Au chômage 4
 . Sans activité et vous ne recherchez pas d'emploi 5
 . Invalide ou malade de longue durée 6

Q7bis Poser si Q7 in (4,5 ou 6) Etes-vous actuellement en stage ou en formation ?

- . Oui 1
- . Non..... 2

Si 0=1 ou 3 Et plus précisément, concernant votre situation actuelle, êtes-vous :
(plusieurs choix possible)

- . À votre compte 1
- . Salarié en contrat à durée indéterminée (CDI, hors contrat aidé)..... 2
- . Salarié en contrat à durée déterminée (CDD, hors contrat aidé) 3
- . Salarié en intérim 4
- . Salarié en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) .. 5
- . Salarié en contrat aidé (emploi d'avenir, contrat unique d'insertion (CUI),
contrat starter) 6

Si 0=1 ou 3 Combien d'heure par semaine travaillez-vous ? Si cela varie d'une semaine à l'autre, combien d'heure travaillez-vous en moyenne par semaine ?

|_|_| Heures / semaine

si 0=1 Quelle est votre profession actuelle ou, si vous ne travaillez plus, quelle est la dernière profession que vous avez exercée ?

[Recode PCS](#)

Q9 bis Votre mère exerce-t-elle, ou a-t-elle déjà exercé, au cours de sa vie, un emploi rémunéré ? Possibilité de non réponse

- . Oui1
- . Non.....2
- . Je ne souhaite pas répondre.....3

si Q9bis=1 Quelle est la profession de votre mère ? Si elle ne travaille plus, quelle est la dernière profession qu'elle a exercée ?

[Recode PCS](#)

Combien de personnes au total vivent habituellement dans votre logement, y compris vous-même ?

Si vous vivez dans plusieurs logements, merci de prendre en compte votre logement principal ou celui dans lequel vous résidez le plus souvent

|_|_|

Avez-vous un ou des enfants ?

- . Oui, et au moins un de vos enfants vit avec vous (y compris en garde alternée)
..... 1
- . Oui, mais aucun de vos enfants ne vit pas avec vous 2
- . Non 3

Si 0>1 Vivez-vous principalement chez vos parents ?

- . Oui 1
- . Non 2

[À TOUS] COUPLE

Etes-vous actuellement en couple ? (Une seule réponse)

- . Oui, avec une personne qui vit dans le logement 1
- . Oui, avec une personne qui ne vit pas dans le logement 2
- . Non 3

[À TOUS] STATLOG

Si 0=1 Vos parents occupent-ils votre logement en tant que ...

Si 0=2 Occupez-vous votre logement en tant que ...

- . Propriétaire ou accédant à la propriété 1
- . Locataire ou sous-locataire d'un logement social (HLM) 2
- . Locataire ou sous-locataire d'un logement appartenant à un propriétaire privé
ou un bailleur privé 3
- . Colocataire dans un logement social ou appartenant à un bailleur privé 4
- . Logé dans un foyer, une résidence universitaire, un hôtel meublé 5
- . Logé gratuitement 6

CITOYENNETE/ENGAGEMENT

Merci pour vos premières réponses! Parlons à présent des activités associatives et des causes pour lesquelles vous seriez éventuellement prêts à vous engager.

BENEVOLAT

[À TOUS] ASSO_ON

Faites-vous partie, ou participez-vous aux activités d'une association (sportive, culturelle, de loisir, de jeunes, humanitaire, politique...)?

- Oui 1
- Non 2

[À TOUS] FREQASSO

À quelle fréquence donnez-vous bénévolement de votre temps au sein d'une association ou d'une autre organisation : parti politique, syndicat, etc. ?

(Une seule réponse)

- . Quelques heures chaque semaine tout au long de l'année 1
- . Quelques heures chaque mois, tout au long de l'année 2
- . À une période précise de l'année ou à l'occasion d'un événement 3
- . Moins souvent 4
- . Jamais 5

Quelles sont les deux principales causes qui vous donneraient envie de vous engager ?*(Rotation aléatoire sauf 2 derniers items –deuxième réponse différente de la première)*

	En 1 ^{er}	En 2 ^{ème}
. La culture et les loisirs	1	1
. L'action humanitaire et l'aide au développement	2	2
. L'environnement	3	3
. Le domaine social, la solidarité	4	4
. Le patrimoine	5	5
. Le sport	6	6
. La jeunesse et l'éducation	7	7
. La santé, la recherche médicale, l'aide aux malades	8	8
. L'intervention d'urgence en cas de crise (catastrophe naturelle)	9	9
. La lutte contre les discriminations (racisme, homophobie, antisémitisme, etc.)	10	10
. La paix dans le monde	11	11
. Une autre cause	12	12
. Aucune cause	13	13

Si 0=5 Seriez-vous prêt à devenir bénévole pour une cause ?*(Une seule réponse)*

. Oui certainement	1
. Oui probablement	2
. Non probablement pas	3
. Non certainement pas	4

Si 0 = 3 ou 4 Si vous ne souhaitez pas devenir bénévole, c'est avant tout :*(rotation aléatoire sauf dernier item, Une seule réponse)*

. Parce que ça ne sert à rien	1
. Parce que vous n'avez pas le temps	2
. Pour vous consacrer un peu plus à vos proches	3
. Parce que vous auriez besoin d'aide vous-même.....	4
. Parce que les autres ne vous aident pas non plus.....	5
. Parce que vous pensez ne pas avoir les qualités requises	6
. Parce que l'occasion ne s'est pas présentée	7
. Pour une autre raison	8

VOLONTARIAT

À propos du service civique, dites-nous si vous connaissez ce dispositif et ce que vous en pensez.

Le service civique s'adresse aux jeunes qui choisissent de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général, au sein d'une association ou d'une collectivité locale. Le jeune reçoit de l'État autour de 500 euros net par mois et un soutien complémentaire, en nature ou en argent, de l'organisme d'accueil.

[À TOUS]

NOTOSC

Avez-vous déjà entendu parler du service civique ?

(Une seule réponse)

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------|---|
| . Oui et vous-même vous en avez fait un | 1 |
| . Oui et vous connaissez quelqu'un de votre entourage qui en a fait un | 2 |
| . Oui mais vous ne connaissez personne qui en a fait un | 3 |
| . Non | 4 |

[À TOUS]

AVANSC

Quelle est la principale raison qui vous donnerait envie de vous engager dans un service civique ?

(Rotation aléatoire sauf 2 derniers items, une seule réponse)

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---|
| . Etre utile à la société | 1 |
| . Découvrir le monde professionnel | 2 |
| . Acquérir ou développer des compétences utiles dans le monde professionnel | 3 |
| . Avoir une activité rémunérée | 4 |
| . Développer votre réseau amical et professionnel | 5 |
| . Définir ou préciser votre projet professionnel | 6 |
| . Soutenir l'action d'une association ou d'une collectivité | 7 |
| . Une autre raison | 8 |
| . Aucune raison ne vous donne envie de vous engager dans un service civique | 9 |

[À TOUS]

INCONSC

Quelle est pour vous, la principale raison qui vous retiendrait de vous engager dans un service civique ?

(Rotation aléatoire sauf 2 derniers items, une seule réponse)

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------|---|
| . Votre situation actuelle ne vous permet pas de vous engager dans un service civique | 1 |
| . Le service civique coûte de l'argent à l'État | 2 |
| . Le service civique n'est pas assez rémunéré | 3 |
| . Le service civique n'apporte pas grand-chose en termes d'expérience | 4 |
| . La durée maximum de 12 mois du service civique est trop courte | 5 |
| . La durée du service minimum de 6 mois du service civique est trop longue | 6 |
| . Les missions proposées ne correspondent pas à vos centres d'intérêt | 7 |
| . Il est difficile de trouver un emploi dans une association ou une collectivité | 8 |
| . Une autre raison | 9 |
| . Aucune raison ne vous décourage de vous engager dans un service civique | 9 |

[À TOUS]

ENVIESC

Seriez-vous intéressé par un service civique ?

- . Oui certainement 1
- . Oui probablement 2
- . Non probablement pas 3
- . Non certainement pas 4

CITOYENNETE/PARTICIPATION VIA LES RESEAUX SOCIAUX

Qu'en est-il de votre utilisation d'internet ?

[A TOUS] LIREOPISOC – PUBLIOPISOC – LIREOPIPOL – PUBLIOPIPOL - PETITION

Au cours des douze derniers mois, avez-vous utilisé internet pour :

(Une réponse par ligne)

	Oui	Non
. Lire les opinions d'autres personnes sur des questions de société (environnement, santé, logement, famille, pauvreté...) sur un blog, un réseau social ou un forum	1	2
. Rendre publique votre opinion sur des questions de société (environnement, santé, logement, famille, pauvreté...) sur un blog, un réseau social, un forum...	1	2
. Lire les opinions d'autres personnes sur des questions politiques (partis politiques, hommes et femmes politiques, programmes, vote...) sur un blog, un réseau social, un forum...	1	2
. Rendre publique votre opinion sur des questions politiques (partis politiques, hommes et femmes politiques, programmes, vote...) sur un blog, un réseau social, un forum...	1	2
. Signer une pétition ou voter sur des sujets civiques ou politiques en ligne	1	2

MOBILITES INTERNATIONALES

Parlons maintenant de vos expériences éventuelles de mobilité internationale, en dehors des vacances.

[À TOUS]

EXPA1 -- EXPA8

Au cours des 5 dernières années, en dehors des vacances, êtes-vous parti(e), pour une période d'au moins 15 jours consécutifs, à l'étranger pour ...

8 réponses possibles sauf si dernier item

- . Poursuivre vos études 1
- . Faire un stage de fin d'études 2
- . Faire un stage professionnel 3
- . Faire une mission professionnelle dans le cadre de votre travail 4
- . Rechercher un emploi 5
- . Occuper un emploi 6
- . Effectuer une mission de bénévolat ou de volontariat 7
- . Une autre raison en dehors des vacances 8
- . Vous n'êtes pas parti à l'étranger pour une période d'au moins quinze jours au cours des cinq dernières années (en dehors des vacances) 9

[SI EXPAT <> 9]

RECOEXPA1 – RECOEXPA4

Aux personnes parties à l'étranger pour une période d'au moins quinze jours au cours des cinq dernières années Avez-vous bénéficié d'une reconnaissance des acquis de votre expérience de mobilité internationale ? (plusieurs réponses possibles sauf si 5 ou 6)

- Oui, au travers de la validation de crédits dans votre cursus de formation (équivalence ECTS/ ECVET) 1
- Oui, au travers d'une valorisation des acquis de l'expérience (VAE) 2
- Oui, au travers de la délivrance d'un certificat (Youth Pass, EuroPass,...) 3
- Oui, par un autre moyen 4
- Non, mais vous auriez aimé que votre expérience soit reconnue 5
- Non, et cette reconnaissance n'est pas utile pour vous 6

[SI]

PROEXPA1 – PROEXPA2

Aux personnes parties à l'étranger pour une période d'au moins quinze jours au cours des cinq dernières années Vous êtes parti(e) à l'étranger pour une période d'au moins 15 jours consécutifs, cette expérience vous a-t-elle principalement permis :

(Rotation aléatoire, Classez les deux réponses - deuxième réponse différente de la première)

- | | En 1er | En 2ème |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|
| . De trouver un emploi plus facilement | 1 | 1 |
| . De trouver un emploi qui répond mieux à vos aspirations | 2 | 2 |
| . De mieux maîtriser les langues étrangères | 3 | 3 |
| . De vous faire des amis, des connaissances | 4 | 4 |
| . D'accéder à votre retour à une formation (dans une école, une université, un centre de formation) | 5 | 5 |
| . De préciser votre projet professionnel | 6 | 6 |
| . De créer votre entreprise | 7 | 7 |
| . De créer une association ou de vous investir dans un projet associatif | 8 | 8 |
| . De développer vos compétences techniques | 9 | 9 |
| . De développer vos capacités d'adaptation | 10 | 10 |

Parmi les différents freins suivants, quels sont les principaux qui vous retiennent d'aller vivre pendant une période de quelques mois à l'étranger ?

(Rotation aléatoire sauf deux derniers items, Classez les deux réponses --deuxième réponse différente de la première)

	En 1er	En 2ème
. Des raisons professionnelles.....	1	1
. La complexité des démarches administratives.....	2	2
. Vous ne connaissez pas bien les dispositifs d'aide à la mobilité qui existent.....	3	3
. Le manque de maîtrise d'une langue étrangère.....	4	4
. Vous n'avez pas les moyens financiers de le faire.....	5	5
. Il est difficile de trouver une structure pour travailler, étudier ou faire une mission de volontariat à l'étranger.....	6	6
. Des raisons privées (familiales, affectives) vous en empêchent	7	7
. Votre entourage n'y est pas favorable	8	8
. Un autre frein	9	9
. Aucun frein ne vous retient d'aller vivre à l'étranger	10	10

ACCES AUX DROITS SOCIAUX

Nous allons maintenant parler des aides et des prestations sociales.

NON-RECOURS

Au cours des douze derniers mois, y a-t-il des allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels vous pouviez prétendre et dont vous n'avez pas bénéficié ?

. Oui	1
. Non	2
. Vous ne savez pas	3

Si 0=1 La dernière fois que c'est arrivé, pour quelle raison principale n'avez-vous pas bénéficié d'allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels vous pouviez prétendre ?

Si 0=2 ou 3 Pour quelle raison principale pensez-vous que certaines personnes ne bénéficient pas d'allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels elles peuvent prétendre ?

(Une seule réponse – randomiser les réponses 1 à 6)

. Par manque d'information sur les aides, les personnes à qui s'adresser	1
. Par découragement devant l'ampleur ou la complexité des démarches à suivre	2
. Par choix de s'en sortir par soi-même	3
. Pour ne pas avoir à rendre des comptes, à faire l'objet de contrôle.....	4
. Pour ne pas subir de conséquences négatives (perte d'autres droits, obligation de payer des impôts, problèmes administratifs, etc.)	5
. Parce que ces aides n'apportent pas grand-chose financièrement	6
. Pour une autre raison.....	7

Au cours des 12 derniers mois, quelles sont toutes les sources d'information que vous avez utilisées pour vous renseigner sur les allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels vous avez droit ?

(Rotation aléatoire sauf les 2 derniers items, 6 réponses possibles sauf si dernier item)

- . Internet 1
- . La presse, la télévision ou la radio 2
- . Les informations disponibles dans les lieux publics (affiches, plaquettes d'information) 3
- . Votre entourage (famille, amis, collègues) 4
- . Les professionnels (assistant social, éducateur, conseiller à l'emploi ...) 5
- . Une autre source d'information 6
- . Vous ne vous êtes pas renseigné sur les allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels vous avez droit au cours des 12 derniers mois 7

Au cours des douze dernier mois, avez-vous renoncé, par manque de moyens financiers aux consultations ou soins médicaux suivants ?

- Une consultation chez un médecin généraliste oui / non
- si 0=2 Une consultation chez un médecin gynécologue oui / non
- si 0=2 Une consultation chez un autre médecin spécialiste oui / non
- si 0=1 Une consultation chez un médecin spécialiste oui / non
- Une consultation chez un dentiste oui / non
- Un soin dentaire, y compris l'achat d'une prothèse ou d'un implant dentaire oui / non
- Une analyse médicale ou une radiographie oui / non
- L'achat de médicaments oui / non
- L'achat de lunettes, verres, montures ou lentilles oui / non
- D'autres frais de santé oui / non

CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS

Avez-vous entendu parler des prestations suivantes ?

(Rotation aléatoire des items, Plusieurs réponses possible)

- . La Garantie Jeunes oui / non
- . Le revenu de solidarité active (RSA) oui / non
- . La couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) oui / non
- . L'allocation pour les adultes handicapés (AAH) oui / non
- . Les aides au logement oui / non
- . L'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) ou « chèque-santé » oui / non
- . La bourse sur critères sociaux oui / non

ATTENTES/MESURES/PRESTATIONS POUR LES JEUNES

[À TOUS]

AIDEPP1 - AIDEPP2

Quels seraient les deux principaux domaines dans lesquels vous souhaiteriez que les pouvoirs publics vous aident davantage ?

(Rotation aléatoire des items 1 à 6-2 réponses possibles sauf si dernier item)

- . Pour payer votre loyer, vos factures, vos courses alimentaires 1
- . Pour payer des soins médicaux..... 2
- . Pour payer des activités sportives, de loisirs ou culturelles..... 3
- . Accéder à un logement..... 4
- . Trouver un emploi..... 5
- . Définir votre orientation ou votre projet professionnel 6
- . Un autre domaine 7
- . Vous n'avez pas besoin d'être davantage aidé par les pouvoirs publics 8

[SI]

AIDEPPAUT

Si 0=7 Dans quel autre domaine souhaiteriez-vous que les pouvoirs publics vous aident davantage ?

(question ouverte)

LIENS SOCIAUX

Que pensez-vous des relations entre les gens ?

[À TOUS]

RELSEXE - RELGEN - RELORIG

Aujourd'hui, là où vous vivez, comment jugez-vous les relations entre :

(Rotation aléatoire des items)

	Très bonnes	Plutôt bonnes	Plutôt mauvaises	Très mauvaises
Les hommes et les femmes				
Les différentes générations				
Les jeunes d'origines différentes				

[À TOUS]

AVIS

Pensez-vous que votre avis compte au sein des espaces dans lesquels vous évoluez (entreprise, école, université, association, club de loisir ou de sport...)?

- . Oui, plutôt 1
- . Non, plutôt pas 2

[SI AVIS=2]

AVISAGE

Si 0=2 Pensez-vous que votre avis compte moins que celui des autres à cause de votre âge ?

- . Oui tout à fait..... 1
- . Oui plutôt..... 1
- . Non plutôt pas 1
- . Non pas du tout..... 2

ASPIRATIONS

[À TOUS]

SATISVIE

De manière générale, diriez-vous de votre vie actuelle qu'elle correspond à vos attentes ?

- Oui tout à fait..... 1
 Oui, plutôt.....2
 Non, plutôt pas3
 Non, pas du tout.....4

[À TOUS]

AVENIR

Comment voyez-vous votre avenir dans les trois ans qui viennent ?

- Vous êtes très confiant..... 1
 Vous êtes plutôt confiant.....2
 Vous êtes plutôt inquiet3
 Vous êtes très inquiet.....4

Pour finir, parlez-nous de votre état d'esprit actuel.

[À TOUS]

ESPRIT

Quel mot (ou phrase courte) décrit le mieux votre état d'esprit actuel ?

(question ouverte, limitée à 25 caractères)

[À TOUS]

ATSOLI – ATMEF – ATENG – ATLIB – ATPATRI – ATSECU - ATAUT

Qu'est-ce que les attentats du 13 novembre 2015 en région parisienne ont changé pour vous ?

(rotation aléatoire des items sauf le dernier)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord
. Vous vous sentez plus solidaire avec les autres	1	2
. Vous vous méfiez de certains groupes de personnes.....	1	2
. Vous vous êtes engagé pour une cause ou envisagez de le faire ...	1	2
. Vous pensez que vos libertés se sont réduites.....	1	2
. Vous ressentez plus de patriotisme.....	1	2
. Vous vous sentez moins en sécurité.....	1	2
. Vous avez perçu d'autres changements.....	1	2

[SI]

ATQUELAUT

Si 0 (autres changements) = 1 Quelles sont les autres choses que les attentats du 13 novembre 2015 en région parisienne ont changé pour vous ?

RESSOURCES

Merci ! le questionnaire est presque terminé. Pour pouvoir analyser les résultats de cette enquête, nous avons besoin d'avoir quelques renseignements sur vos revenus. Ils resteront bien sûr tout à fait confidentiels et anonymes. Sachez que vous avez la possibilité de ne pas y répondre.

[SI VITPARENTS = 1]

REV_P

Si 0=1 (vit chez ses parents)

**À combien s'élèvent par mois les revenus de l'ensemble des membres de votre foyer (les vôtres, ceux de vos parents...) ?
 Merci de prendre en compte, pour tous les membres de votre foyer, toutes les rentrées d'argent : salaires, retraites, allocations chômage, primes, prestations sociales (allocations familiales, aide au logement, RSA...), pension d'invalidité, revenus du capital ...**

Il s'agit des revenus après cotisations sociales et avant impôts.

En Euros

/ _____ / €/mois

Si 0 ne 1 (ne vit pas chez ses parents) **À quel montant mensuel estimez-vous l'aide financière éventuelle de vos proches, par exemple par le biais d'argent de poche ou par la prise en charge du paiement de votre loyer, de vos factures... ? (si aucune aide, inscrivez 0)**

En Euros / _____ / €/mois

Si 0 ne 1 et Q16 ne 4 (ne vit pas chez ses parents, pas en colocation) **En dehors de l'éventuelle aide financière de vos proches, à combien s'élèvent par mois les revenus de l'ensemble des membres de votre foyer ? Merci de prendre en compte, pour tous les membres de votre foyer, toutes les rentrées d'argent : salaires, retraites, allocations chômage, primes, prestations sociales (allocations familiales, aide au logement, RSA...), pension d'invalidité, revenus du capital ...**

Si 0 ne 1 et Q16 = 4 (ne vit pas chez ses parents, en colocation)

En dehors de l'éventuelle aide financière de vos proches, à combien s'élèvent par mois vos revenus ? Merci de prendre en compte toutes vos rentrées d'argent : salaires, allocations chômage, primes, prestations sociales (allocations familiales, aide au logement, RSA...), pension d'invalidité, revenus du capital ...

Il s'agit des revenus après cotisations sociales et avant impôts.

En Euros / _____ / €/mois

Si 0 ou 0=non réponse **Dans quelle tranche se situe globalement l'ensemble des revenus perçus dans votre foyer ? Il s'agit des revenus nets, avant impôts.**

- | | |
|--------------------------------------|----|
| . Moins de 500 € par mois | 1 |
| . De 500 à 999 € par mois | 2 |
| . De 1 000 à 1 199 € par mois | 3 |
| . De 1 200 à 1 699 € par mois | 4 |
| . De 1 700 € à 2 199 € par mois..... | 5 |
| . De 2 200 € à 2 999 € par mois..... | 6 |
| . De 3 000 € à 3 999 € par mois..... | 7 |
| . 4 000€ et plus par mois..... | 8 |
| . Ne sait pas..... | 9 |
| . Ne souhaite pas répondre | 10 |

L'INJEP, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, est un service à compétence nationale rattaché au directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, du ministère chargé de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Il produit également des travaux statistiques pour la direction des sports. À ces titres :

- il produit des analyses à travers la conduite de recherches, d'études et d'évaluations, et des données statistiques en lien avec le service statistique public, dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ainsi que du sport ;
- il produit des connaissances à travers la conduite de recherches, d'études et d'évaluations, et des données statistiques en lien avec le service statistique public, dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ;
- il étudie les évolutions du système d'acteurs de l'éducation populaire et de leurs démarches ;
- il réalise ou contribue à la réalisation, à la demande du Premier ministre, de travaux d'études ou d'évaluation liés à la politique interministérielle de jeunesse ;
- il réalise, à la demande du ministre chargé de la jeunesse ou en partenariat avec toute personne morale de droit public ou de droit privé, des activités spécifiques d'observation ou d'expertise d'actions publiques en faveur des jeunes ;
- il assure l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, créé par l'article 25 de la loi du 1^{er} décembre 2008, qui a pour objet de financer et d'évaluer des programmes expérimentaux destinés à développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et d'améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

L'INJEP constitue également un pôle de ressources et d'expertise pour les acteurs de jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, pour les assemblées parlementaires et les instances de représentation de la société civile. À ce titre, il rassemble, synthétise, diffuse et valorise les connaissances sur les jeunes, sur les démarches d'éducation populaire et sur la vie associative ainsi que sur les politiques publiques à travers des produits documentaires, des publications et des événements.